

LIVRE BLANC

INVESTIR AU BÉNIN : OPPORTUNITÉS
ET PERSPECTIVES



EDITION 2025

SOMMAIRE

INTRODUCTION ET PRESENTATION D'EUROCHAM **5**

<u>Préface de l'Ambassadeur de l'Union Européenne au Bénin</u>	7
<u>Mot du Président d'Eurocham</u>	8
<u>Introduction générale</u>	9
<u>Eurocham Bénin</u>	11
<u>Le réseau EBO</u>	15
<u>Méthodologie</u>	17

PARTIE I : DECOUVRIR LE BENIN EN 12 FICHES TRANSVERSALES **21**

1) <u>Choisir le Bénin</u>	23
2) <u>Commerce extérieur</u>	29
3) <u>Financement du secteur privé</u>	35
4) <u>Sécurité des investissements</u>	41
5) <u>Fiscalité des entreprises</u>	45
6) <u>Mobilité internationale des capitaux</u>	49
7) <u>Démographie et capital humain</u>	53
8) <u>Dynamique de l'emploi</u>	59
9) <u>Sociologie du travail</u>	63
10) <u>Sécurité des biens et des personnes</u>	67
11) <u>Qualité des services administratifs</u>	71
12) <u>RSE</u>	75

PARTIE II : DECOUVRIR LE BENIN EN 17 SECTEURS D'ACTIVITES **79**

1) <u>Agriculture et Agro-industrie</u>	81
2) <u>Élevage et Pêche</u>	91
3) <u>Eau et Assainissement</u>	97
4) <u>Énergies, Mines et Hydrocarbures</u>	103
5) <u>Industrie</u>	113
6) <u>Infrastructures et Transports</u>	121
7) <u>Télécommunication</u>	129
8) <u>Numérique</u>	135
9) <u>Environnement</u>	143
10) <u>Santé</u>	149
11) <u>Logement et Urbanisme</u>	155
12) <u>Formation</u>	161
13) <u>Arts, Culture et Tourisme</u>	171
14) <u>Hôtellerie et Restauration</u>	181
15) <u>Banques, Finance et Assurances</u>	187
16) <u>Communication et Médias</u>	201
17) <u>Services aux Entreprises</u>	209

PARTIE III : ANALYSE DE L'ATTRACTIVITE DU BENIN : POINT DE VUE DU SECTEUR PRIVE **215**

1) <u>Analyse qualitative des données recueillies auprès des investisseurs/entrepreneurs européens.</u>	217
2) <u>Analyse qualitative des données recueillies auprès des investisseurs/entrepreneurs béninois</u>	221
3) <u>Résumé : Analyse transversale</u>	225
4) <u>Cadre d'échanges Eurocham Bénin – Administration béninoise</u>	229
5) <u>Propositions du secteur privé pour l'amélioration du climat des affaires</u>	231

CONCLUSION **235**

REMERCIEMENTS **236**

INTRODUCTION ET PRÉSENTATION D'EUROCHAM

PRÉFACE DE L'AMBASSADEUR DE L'UNION EUROPÉENNE AU BÉNIN



Il est crucial d'instaurer un dialogue structuré entre les autorités publiques et les acteurs économiques, tant nationaux qu'internationaux.



Le Bénin se positionne aujourd'hui comme un pays en pleine mutation, porté par des réformes ambitieuses visant à améliorer le climat des affaires et à renforcer son attractivité vers l'extérieur. Dans ce contexte, le secteur privé demeure un moteur essentiel de croissance inclusive, d'innovation et de création d'emplois. Pour accompagner cette dynamique, il est crucial d'instaurer un dialogue structuré entre les autorités publiques et les acteurs économiques, tant nationaux qu'internationaux.



STÉPHANE MUND
Ambassadeur de l'Union
européenne au Bénin.

C'est dans cet esprit que la Chambre de Commerce Européenne au Bénin (EUROCHAM Bénin) a élaboré le présent Livre blanc. Ce document, fruit d'une concertation approfondie avec les entreprises membres et les partenaires institutionnels, offre une analyse des opportunités et des défis qui façonnent le tissu économique béninois. Il formule également des recommandations concrètes pour améliorer la compétitivité du secteur privé, stimuler l'investissement et renforcer la confiance des opérateurs économiques.

Cette initiative s'inscrit pleinement dans la vision portée par l'équipe Europe (Team Europe), qui œuvre pour une coopération stratégique avec le Bénin au service du développement durable et de la prospérité partagée. À travers le cadre d'action Global Gateway, l'Union européenne et ses États membres soutiennent une croissance tirée par le secteur privé, fondée sur des investissements responsables et résilients, dans des secteurs porteurs tels que l'agro-industrie, les infrastructures, l'énergie ou encore le numérique.

Nous espérons que ce Livre blanc servira d'outil de référence pour alimenter le dialogue public-privé et appuyer les décisions stratégiques en faveur d'un écosystème entrepreneurial plus inclusif, prévisible et compétitif. Car c'est ensemble partenaires publics et privés, béninois et européens que nous pourrons bâtir un environnement des affaires propice à une prospérité durable.

Stéphane MUND

MOT DU PRÉSIDENT D'EUROCHAM BÉNIN



Notre vocation en tant qu'institution consulaire, c'est précisément de servir d'interface, d'espace de contact et d'échanges entre acteurs économiques européens et béninois.



Chers membres,
Chers partenaires,

En cette année spéciale où notre association célèbre ses dix ans dans un pays en pleine effervescence économique, nous tenons à vous adresser nos remerciements pour vos différentes contributions à la production de cette première édition du Livre blanc.



MALIK MAUVOIS
Président de Eurocham Bénin.

Avec l'appui de la Délégation de l'Union européenne au Bénin, nous l'avons voulu comme un outil crédible et pratique d'aide à la décision au profit des entreprises européennes désireuses de s'installer au Bénin et qui sont à la recherche d'informations clés sur les secteurs prioritaires du Gouvernement béninois. D'autre part, nous souhaitons que ce Livre blanc serve au plaidoyer efficace entre les pouvoirs publics béninois et notre réseau d'entreprises pour que s'améliorent durablement le climat des affaires et le dialogue public privé au Bénin.

Il n'est un secret pour personne que le Bénin travaille résolument à améliorer ses indicateurs de développement économique et social et la Chambre de commerce européenne est fière de participer à cette dynamique. Les entreprises européennes, fortes de leur expérience et de leur structuration, sont présentes dans la quasi-totalité des secteurs d'activité. Nos entreprises entretiennent d'excellentes relations d'affaires avec leurs partenaires béninois et les institutions publiques et privées. Elles coconstruisent une économie davantage résiliente aux chocs exogènes. Notre vocation en tant qu'institution consulaire, c'est précisément de servir d'interface, d'espace de contact et d'échanges entre acteurs économiques européens et béninois pour créer des synergies efficaces et bénéfiques pour tous.

Notre engagement dans une coopération gagnante avec le secteur privé local est irréversible. C'est à ce titre que le présent Livre blanc a mis en lumière l'importance des institutions béninoises, publiques et privées d'appui au secteur privé. Mon souhait est qu'il confirme toute son utilité pour les besoins d'informations des uns et de plaidoyer des autres.

Bonne lecture donc à toutes et à tous.

Malik MAUVOIS

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Dans un contexte de mondialisation accrue et de recherche de nouvelles opportunités économiques, les entreprises européennes multiplient les démarches d'expansion vers les marchés émergents. L'Afrique, et en particulier l'Afrique de l'Ouest, attire de plus en plus l'attention des investisseurs grâce à sa croissance démographique, ses ressources naturelles, et un besoin croissant de modernisation économique. Le Bénin s'inscrit pleinement dans cette dynamique avec des indicateurs économiques en constante progression.

BÉNIN, ÉCONOMIE ÉMERGENTE ET CARREFOUR D'OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT

Le Bénin, un acteur clé de la région ouest-africaine, est en pleine dynamique de croissance, avec des projets d'infrastructure de grande envergure, un secteur privé en plein développement, et une volonté politique affirmée d'améliorer l'environnement des affaires. L'État béninois a entrepris des réformes pour renforcer la compétitivité du pays, notamment par la simplification des procédures administratives, l'amélioration de la transparence et l'accès au financement pour les entreprises locales et étrangères.

Selon la Banque mondiale, en 2024, la croissance économique du Bénin a atteint 7,5 %, son niveau le plus haut depuis 1990, grâce aux secteurs des services et de l'industrie. Malgré l'incertitude croissante sur le commerce mondial et l'instabilité des relations commerciales avec les pays voisins, la croissance économique devrait atteindre 7,1 % en moyenne sur la période 2025-2027. Une activité économique forte combinée à une inflation modérée devrait permettre de réduire la pauvreté à 22,3 % en 2027.

Dans le domaine agricole, le pays réalise de belles performances. En 2024, la production de maïs atteint 2 094 824 tonnes, celle de l'ananas grimpe à 483 539 tonnes, l'anacarde culmine à 212 624 tonnes. Ceci confirme l'élan de performance du pays qui reste 1er producteur de coton en Afrique avec 635 976 tonnes. (Gouvernement béninois)

Le pays s'ouvre aussi à de nouveaux secteurs d'activité tels que l'industrie, avec la construction d'une zone industrielle érigée sous la forme d'une ville intégrée avec les innovations les plus récentes, et un paquet de mesures incitatives. Au nombre des nouveaux secteurs en exploration dans le pays, nous pouvons citer l'exploitation de gisements miniers (or, pierres ornementales...), l'ouverture au transport fluvial, le tourisme et l'hôtellerie, arts et musées....

Pour ce qui est de la perception du climat des affaires, le Bénin est classé 5ème économie d'Afrique pour l'attractivité de son environnement des affaires selon le Business Ready (B-READY) 2025 publié fin décembre 2025. Le Bénin a amélioré son score dans plusieurs domaines, notamment la création d'entreprise, l'obtention de permis de construire et le raccordement à l'électricité. Le temps moyen de création d'une entreprise est désormais de 24 heures grâce à la digitalisation du Guichet Unique. (Source: APIEx Benin)

AXE UE-BÉNIN, ENJEUX ET PERSPECTIVES

L'UE et le Bénin sont des partenaires depuis 1957. L'UE coopère avec le Bénin dans les domaines politique, économique, commercial et culturel.

Selon l'Eurostats, les exportations de biens et services béninoises vers l'Europe s'élèvent à environ 300 millions d'euro et les importations de biens et services à environ 1000 millions d'euro en 2024. L'UE représente plus de 25 % des exportations béninoises, notamment dans les filières du coton, des produits agricoles transformés, et des matières premières.

De nombreuses entreprises européennes sont installées au Bénin et le nombre n'a cessé de croître ces dernières années. La création de la Chambre de Commerce Européenne au Bénin est une preuve de l'ancrage des entreprises européennes au Bénin et de leur volonté d'y établir des partenariats structurants et bénéfiques à tous égards.

En 2024, ce sont plus de 100 entreprises européennes qui sont membres du réseau Eurocham et opèrent dans des secteurs divers tels que : industries, transports, BTP, formation, THR et événementiel, communication, services, banques et assurances....

La balance commerciale reste déficitaire, soulignant la nécessité de renforcer la compétitivité mais aussi la valeur des exportations béninoises et de diversifier les partenariats commerciaux. Ce déficit est une opportunité réelle d'investissement pour les entreprises européennes désireuses de s'installer en Afrique pour tirer parti des avantages comparatifs de production et des mesures incitatives de transformation et d'exportation prises par le Bénin notamment dans le secteur industriel.

Malgré ce contexte favorable, la présence des entreprises européennes reste encore modeste et concentrée dans quelques secteurs. Des études précédentes ont révélé certains facteurs expliquant cet état de chose, au nombre desquels le faible voire difficile accès à l'information sur les opportunités d'investissement, conditions d'installation au Bénin.

Il devient donc impératif de mieux documenter les opportunités et les contraintes du marché béninois afin de permettre aux entreprises européennes de prendre des décisions éclairées. Le manque d'informations pratiques, structurées et actualisées constitue un frein à l'investissement, en particulier pour les PME européennes intéressées par le Bénin.

C'est pour répondre à ce besoin que la Chambre de Commerce Européenne du Bénin (Eurocham), dans le cadre de sa mission de diplomatie économique, initie l'élaboration d'un Livre blanc sur l'investissement au Bénin à destination des entreprises européennes.

Le projet d'élaboration d'un Livre blanc sur les opportunités d'investissement au Bénin répond directement à ce besoin, en fournissant aux entreprises européennes un outil de référence complet et actualisé sur l'environnement des affaires béninois. Il s'agira de renforcer la visibilité et l'attractivité du Bénin comme destination d'investissement tout en contribuant à la création d'emplois et à la dynamisation de l'économie nationale.

EUROCHAM BÉNIN

ORGANISATION

Eurocham Bénin est composée d'un Comité exécutif, garant de la gouvernance, de l'orientation stratégique et du bon fonctionnement de l'association, ainsi que d'une équipe opérationnelle, en charge de la mise en œuvre quotidienne des activités, des projets et des services proposés aux membres.

Le comité exécutif

Le Comité exécutif veille à la gouvernance de l'association, supervise le bon fonctionnement de l'équipe permanente, oriente les activités et valide les actions. Il se réunit une fois tous les trimestres et ses membres sont tous bénévoles. Le bureau restreint est composé du Président, du Vice-Président, de la Trésorière, de la Secrétaire Générale et des Membres Conseils.



Équipe opérationnelle

L'équipe opérationnelle assure quant à elle l'exécution des décisions, la gestion administrative et financière, le suivi des projets, ainsi que l'accompagnement des entreprises membres et partenaires.



**Edwige
BIBILARY**

Déléguée



**Anne
BENEZECH**

Déléguée adjointe



**Monique
HOUNKPONOU**

Directrice administrative et
financière



**Jacques
AHOUCANDJINOU**

Responsable suivi évaluation
Chargé de plaidoyer



**Jean-Eric
HODONOU**

Chargé de mission



**Iris
AHOUNOU**

Assistant
comptable



**Christian
ZOISSOU**

Chauffeur



**Janvier
TOGNIDE**

Agent polyvalent

Eurocham Bénin est le partenaire privilégié et de confiance des entreprises européennes implantées ou désireuses de s'installer au Bénin auprès des autorités européennes, de l'État béninois et des acteurs économiques béninois.



ACTIVITÉS



AGENCE DE MISE EN OEUVRE

Eurocham Bénin agit également en tant qu'agence de mise en œuvre de projets économiques, en partenariat avec des institutions européennes et internationales. Elle conçoit, coordonne et exécute des projets visant à renforcer le tissu économique local, soutenir les entreprises, améliorer le climat des affaires et promouvoir les échanges économiques entre l'Europe et le Bénin.

Grâce à son expertise, son ancrage local et son réseau institutionnel, Eurocham Bénin assure un suivi rigoureux des projets, de leur conception à leur évaluation.



Projet Diplomatie Économique (PACED)	2024 – 2026	515 000 €
Projet Soutenir l'Entreprise – phase intermédiaire	2023 – 2024	316 000 €
Projet Soutenir l'Entreprise	2021 – 2023	968 000 €



**AMBASSADE
DE FRANCE
AU BÉNIN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Projet Fonds Équipe France	2024 – 2025	80 000 €
Projet FSPI	2023 – 2024	72 000 €

LE RESEAU EBO



« Le seul réseau d'entreprises européennes présent dans 60 pays (hors Europe) »

QUI SOMMES-NOUS ?

Le réseau European Business Organisation (EBO) représente les intérêts des entreprises européennes opérant en dehors de l'Union européenne. Présent sur tous les continents, il vise à renforcer la coopération économique entre les entreprises européennes et leurs marchés internationaux.

Nos Missions

- Soutenir les entreprises européennes en Afrique
- Faciliter les échanges économiques avec les institutions locales et l'UE
- Favoriser un cadre réglementaire stable et attractif
- Créer un réseau dynamique d'entreprises européennes présentes en Afrique



Eurocham Bénin au sein du réseau EBO

- ✓ En 2025 : Coordination du réseau EBO en Afrique de l'Ouest
- ✓ En 2024 : Membre du bureau d'EBO

LE RÉSEAU EBO AFRIQUE PRÉSENT DANS 18 PAYS

Le réseau EBO Afrique regroupe les structures européennes implantées sur le continent africain, soutenant activement les entreprises européennes dans leur développement local.



METHODOLOGIE

Afin de faciliter l'appropriation du Livre blanc, nous attirons l'attention du lecteur sur les éléments suivants. Ce document, volontairement riche et approfondi, n'a pas été conçu pour une lecture strictement continue. Il a été pensé pour une consultation ciblée, comme un véritable outil de référence. Le lecteur est ainsi invité à naviguer au sein de l'ouvrage en fonction de ses besoins, en s'appuyant sur la table des matières pour accéder directement aux thématiques, sujets ou données recherchés.

LES OBJECTIFS

Deux objectifs principaux ont conduit à l'édition du présent Livre blanc.

Dans un premier temps, il nous a semblé essentiel de présenter aux entreprises européennes souhaitant s'implanter au Bénin les secteurs considérés comme prioritaires au sein de l'économie béninoise. Cette démarche s'est appuyée sur une analyse des principaux documents de programmation du développement du pays, complétée par une synthèse des données économiques disponibles.

Dans un second temps, ce document a été conçu comme un outil de plaidoyer à destination de nos membres ainsi que des institutions partenaires, afin d'alimenter le dialogue avec l'État béninois et son administration en vue de lever les freins à une collaboration efficace avec les entreprises. À cet égard, la première session de dialogue de haut niveau réunissant les entreprises européennes et les représentants dûment mandatés de l'État a pleinement atteint ses objectifs, tant en validant l'état des lieux établi qu'en engageant un processus de propositions de solutions progressives visant à améliorer le climat des affaires. C'est à travers cette écoute active des acteurs de l'écosystème entrepreneurial et une collaboration renforcée que de nouveaux investissements européens pourront durablement se développer au Bénin.





LES CARACTERISTIQUES

Cette première édition du Livre blanc d'Eurocham est subdivisée en trois (3) parties principales. Partant d'une introduction générale, elle s'articule comme suit :



Découvrir le Bénin en 12 fiches transversales : cette partie présente un résumé technique des grandes thématiques transversales abordées. Ces thématiques sont traitées partant du contexte général, du cadre normatif et institutionnel, des défis majeurs, des opportunités et leviers d'action, enfin des perspectives et recommandations.



Découvrir le Bénin en 17 secteurs d'activités : cette deuxième partie traite des secteurs prioritaires de l'économie béninoise. Ces différents secteurs sont traités partant d'une introduction, des chiffres clés et performances récentes, des contraintes, défis et perspectives, des opportunités d'investissement et de l'analyse FFOM.



Analyse de l'attractivité du Bénin : point de vue du secteur privé. Une enquête qualitative a été menée auprès d'entreprises européennes et béninoises et a permis de recueillir leurs perceptions et recommandations sur le climat d'investissement au Bénin. Les enseignements tirés de ces entretiens alimentent une réflexion stratégique destinée à améliorer l'attractivité du Bénin et à orienter les actions de plaidoyer et de réforme.

LE PACED

Cette première édition est réalisée dans le cadre du PACED (Projet d'appui à la compétitivité économique pour la création d'emplois durables au Bénin) démarré en décembre 2024 pour une durée de 24 mois et financé par l'Union européenne à hauteur de près de 500.000 euros.

Cette publication a été produite avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de la Chambre de commerce européenne du Bénin (Eurocham) et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne.

PARTICIPANTS AU DIALOGUE DE HAUT NIVEAU DU 31 OCTOBRE 2025

TYPE D'ACTEUR	STRUCTURE
ACTEURS DU SECTEUR PRIVÉ	 AEIG (Epitech)
	 Africa BSI
	 Aress
	 Bénin Couleurs
	 Brussels Airlines
	 Conseil des Investisseurs Privés du Bénin
	 CSEB
	 Deep Construction
	 Eco Bénin
	 ETE Fifa
	 Eurocham
	 Explicite conseil
	 Maison Rouge
	 Port Autonome de Cotonou
	 SCB Lafarge
	 SENS Bénin
	 UMO Intérim

TYPE D'ACTEUR	STRUCTURE
AMBASSADES ET AGENCES DE DÉVELOPPEMENT EUROPÉENNES	 Ambassade d'Allemagne
	 Ambassade de France
	 Ambassade des Pays-Bas
	 Ambassade de Belgique
	 Délégation de l'Union européenne
	 LuxDev

INSTITUTIONS BÉNINOISES	 Agence de Développement de l'Enseignement Technique
	 Agence de Promotion des Investissements et des Exportations
	 Agence Nationale Pour l'Emploi
	 Agende de Développement des Petites et Moyennes Entreprises
	 Caisse Nationale de Sécurité Sociale
	 Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin
	 Chambre Nationale d'Agriculture du Bénin
	 Conseil Economique et Social
	 Direction de l'Emigration et de l'Immigration
	 Direction Générale des Douanes
	 Direction Générale des Impôts
	 Institut National de la Statistique et de la Démographie
	 Tribunal de Commerce de Cotonou

PARTIE I



**Découvrir le Bénin en
12 fiches transversales**

01  Choisir
le Bénin

03  Financement
du secteur
privé

05  Fiscalité des
entreprises

07  Démographie et
capital humain

09  Sociologie
du travail

11  Qualité
des services
administratifs

02  Commerce
extérieur

04  Sécurité des
investissements

06  Mobilité
internationale
des capitaux

08  Dynamique
de l'emploi

10  Sécurité des
biens et des
personnes

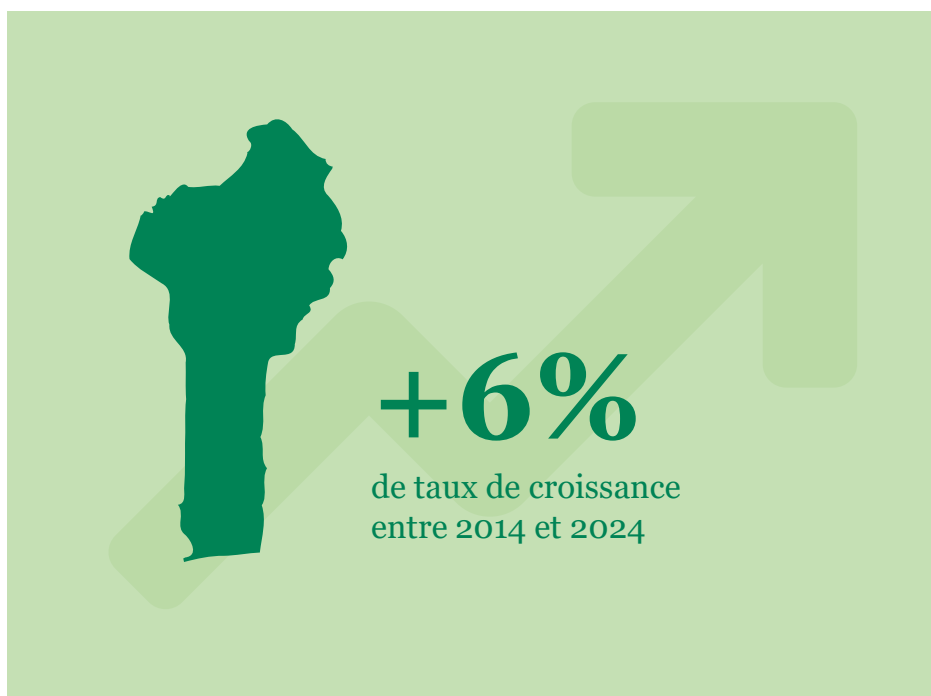
12  RSE

01.CHOISIR LE BÉNIN

Le Bénin est engagé dans une transformation ambitieuse, visant à se positionner comme un hub économique régional d'ici à 2030 et au-delà. Grâce à un ensemble de réformes structurelles, à des investissements massifs dans les infrastructures et à une vision stratégique alignée sur l'Agenda 2063 et les ODD, le pays est aujourd'hui à un tournant. Cette fiche transversale ouvre le Livre blanc en présentant une analyse approfondie des dynamiques transversales, enrichies par les données des rapports de la BAD, du FMI, de la Banque mondiale et des orientations stratégiques du Plan National de Développement (PND 2018–2025) et de la Vision 2060 en cours de finalisation.

1. Cadre macroéconomique et perspectives

Avec un taux de croissance moyen de 6–7 % entre 2017 et 2024, le Bénin se distingue comme l'une des économies les plus dynamiques d'Afrique de l'Ouest. Les moteurs de cette croissance sont multiples : dynamisation du secteur agricole, grands chantiers d'infrastructures, montée en puissance de l'agro-industrie, et développement du commerce sous-régional. Selon la BAD, les perspectives restent favorables, mais nécessitent de renforcer la résilience face aux chocs extérieurs et climatiques, d'accroître la compétitivité et de stimuler l'investissement privé.



2. Gouvernance, institutions et réformes

Le diagnostic de gouvernance met en lumière des avancées majeures : adoption de lois anticorruption, digitalisation de l'administration, création de tribunaux de commerce, réforme du Code des investissements, et mécanismes alternatifs de résolution des litiges. L'adhésion à l'OHADA offre un cadre harmonisé avec les pays voisins. Cependant, les défis demeurent : lenteurs judiciaires, application inégale des réformes, capacités humaines limitées dans l'administration, et perception persistante des risques réglementaires.

3. Climat des affaires et attractivité

Le Bénin a gagné des places au classement Doing Business grâce à des réformes comme la simplification de la création d'entreprise, la réduction des délais de raccordement électrique, et l'amélioration des services douaniers. Le lancement de zones économiques spéciales (ZES) comme Glo-Djigbé et Sèmè-Kraké renforce l'attractivité pour les investisseurs industriels et exportateurs. Les régimes d'incitations fiscales (Régime A, B, C) offrent des exonérations d'impôts sur 5–10 ans, selon les zones géographiques, et les conventions bilatérales réduisent les risques de double imposition.



4. Défis transversaux et contraintes

Les principaux obstacles identifiés concernent :

- (i) les infrastructures (routes, énergie, eau), notamment hors zones urbaines ;
- (ii) l'accès au financement, en particulier pour les PME et les startups ;
- (iii) la faiblesse du capital humain, malgré une jeunesse nombreuse ;
- (iv) les risques climatiques et environnementaux ; et
- (v) la faible structuration de certaines filières clés (par exemple, l'agriculture et l'artisanat).

Les réformes futures devront intégrer des mécanismes de financement innovants, renforcer les chaînes de valeur locales, et améliorer la qualité de l'offre éducative et de formation.

5. Secteurs prioritaires et leviers d'investissement

Les secteurs les plus porteurs identifiés sont : l'agriculture (mécanisation, transformation), l'énergie renouvelable (solaire, biomasse), les infrastructures logistiques (ports, corridors, chemins de fer), les TIC (data centers, fintech), la santé (cliniques, téléconsultation), et le tourisme durable. Les partenariats public-privé (PPP) offrent un levier essentiel pour attirer des capitaux privés et mutualiser les risques.

6. Vision 2060 : projection stratégique

Le PND Vision 2060, en cours de finalisation, vise à projeter le Bénin dans une dynamique de long terme, fondée sur : (i) l'industrialisation durable, (ii) l'économie numérique, (iii) la transition énergétique, et (iv) l'inclusion sociale et territoriale. Cette vision sera le socle des politiques publiques des prochaines décennies, alignant le pays sur l'Agenda 2063 de l'Union africaine et les Objectifs de Développement Durable (ODD).

INCITATIONS FISCALES CLÉS

Les Régimes A, B, C prévoient des exonérations : impôt sur les sociétés, TVA, droits de douane, selon la zone et la nature de l'investissement. Les investisseurs dans les ZES bénéficient d'un régime spécifique, notamment pour les activités tournées vers l'export. Les conventions fiscales avec la France, la Norvège, le Maroc et les Émirats Arabes Unis apportent une sécurité supplémentaire.

Avantages comparatifs du Bénin : une perspective régionale et internationale

Le Bénin présente des avantages comparatifs notables par rapport à ses voisins d'Afrique de l'Ouest et même face à certains pays asiatiques producteurs.

Dans l'espace UEMOA, il affiche l'un des taux de croissance les plus élevés (6,5 % en moyenne sur 2018–2024, selon la Banque africaine de développement) et un ratio dette/ PIB maîtrisé (48 % en 2023, contre plus de 60 % pour le Sénégal ou la Côte d'Ivoire, BAD 2024).

Sur le plan logistique, le port de Cotonou représente plus de 90 % du transit vers le Niger et dessert le marché nigérian voisin (220 millions d'habitants, Banque mondiale), offrant un accès direct à un immense bassin de consommation.

Comparé aux pays asiatiques à bas coûts (Vietnam, Bangladesh, Cambodge), le Bénin bénéficie de coûts salariaux encore plus bas dans plusieurs segments (le salaire minimum béninois est d'environ 100 USD/mois en 2024, contre ~150 USD au Bangladesh, ILO 2024) et d'avantages douaniers spécifiques : accès préférentiel aux marchés européens dans le cadre du Système de Préférences Généralisées (SPG+) et de l'Accord de partenariat économique (APE).

De plus, les ZES comme Glo-Djigbé offrent des exonérations fiscales sur 5 à 10 ans, une rareté dans certains parcs industriels asiatiques déjà saturés, et le positionnement du Bénin comme hub logistique pour la CEDEAO (plus de 400 millions d’habitants) constitue un atout stratégique majeur.

Enfin, selon UNCTAD, l’Afrique de l’Ouest devrait enregistrer une croissance de 4,5% des flux d’investissements directs étrangers (IDE) en 2024, alors que l’Asie du Sud affiche des ralentissements liés à la hausse des coûts et aux tensions commerciales mondiales.

AVANTAGES SUR LA SOUS-RÉGION OUEST-AFRICAINE

STABILITÉ POLITIQUE ET MACROÉCONOMIQUE

Reconnue par les agences de notation (Standard & Poor’s : BBen 2024) – l’une des meilleures du continent.

TRANSPARENCE BUDGÉTAIRE

Classée numéro 1 dans l’espace francophone africain (score 79/100 en 2023, selon l’Open Budget Index).

LOGISTIQUE PERFORMANTE

Via le port de Cotonou (réformes de modernisation et guichet unique portuaire) et corridor vers le Niger et le Burkina.

FISCALITÉ STABLE ET INCITATIVE

Pour les entreprises (Code des investissements révisé, exonérations ciblées, conventions bilatérales).

CADRE JURIDIQUE SÉCURISÉ

Avec l’intégration à l’espace OHADA (sécurité contractuelle et arbitrage régional).

ATOUTS FACE AUX PAYS ASIATIQUES (BANGLADESH, VIETNAM, ETC.) :

ACCÈS PRÉFÉRENTIEL AUX MARCHÉS EUROPÉENS ET AMÉRICAINS :

- Ouverture totale au marché européen (Union européenne)
- Loi AGOA (États-Unis)

MAIN-D’ŒUVRE JEUNE ET BON MARCHÉ

- Avec des coûts salariaux compétitifs dans le textile, l’agriculture ou les services.

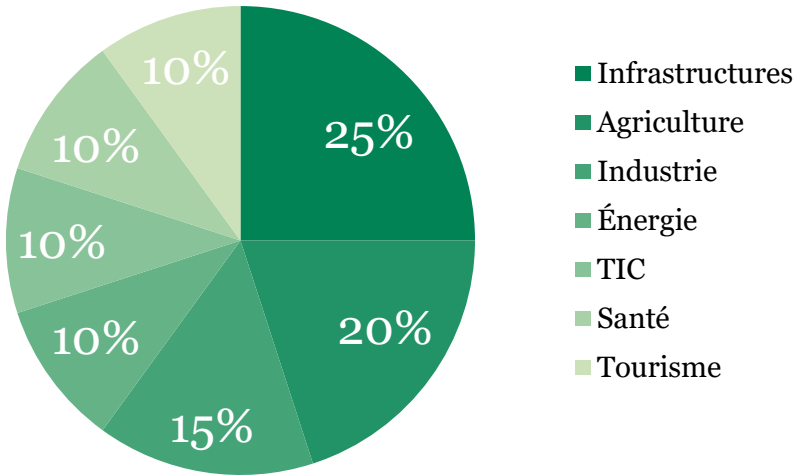
AVANTAGE GÉOGRAPHIQUE

- Pour les chaînes d’approvisionnement en Europe (temps et coût de transport réduits par rapport à l’Asie).

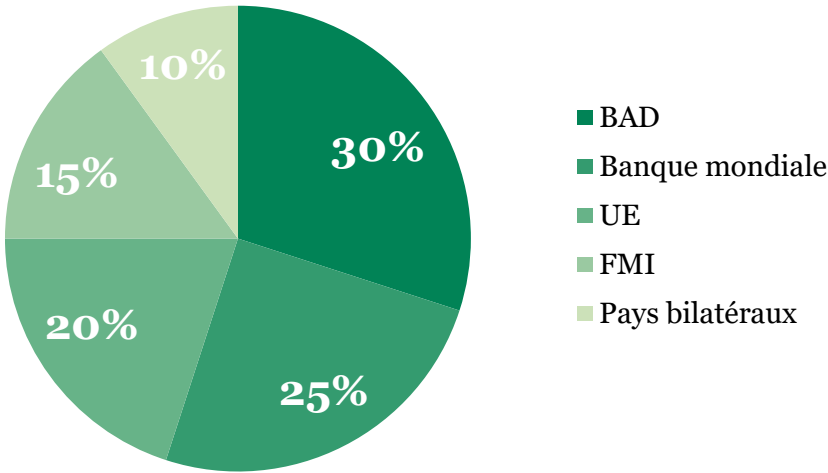
RISQUES GÉOPOLITIQUES MOINDRES

- Dans la zone CEDEAO/UEMOA que dans certaines régions d’Asie (instabilité commerciale croissante en mer de Chine, etc.).

GRAPHIQUES ET DONNÉES



Répartition des investissements par secteur. Source : PND, APIEx.



Poids des partenaires techniques et financiers (PTF). Source : BAD, FMI, UE.

7. Recommandations stratégiques

- Consolider les réformes institutionnelles pour améliorer l'État de droit et la prévisibilité réglementaire.

- Renforcer les infrastructures pour réduire les coûts logistiques.

- Développer le capital humain et l'adéquation formation-emploi.

- Promouvoir les PPP et les financements innovants (fonds verts, fintech, assurances inclusives).

- Mieux intégrer le Bénin dans les chaînes de valeur régionales et internationales.

Cette fiche transversale constitue le socle analytique du Livre blanc, offrant aux investisseurs une boussole stratégique. Elle ouvre la voie à une exploration sectorielle détaillée et prépare le terrain pour des décisions éclairées, alignées sur les ambitions de transformation durable du Bénin.

SOURCES ET RÉFÉRENCES

Rapport pays Bénin 2024 (BAD)
Étude climat des investissements (BAD)
Diagnostic gouvernance (FMI)
Plan National de Développement 2018–2025
APIEx OHADA

Banque mondiale
MIGA
ATI
PND
Rapports Doing Business
Conventions fiscales bilatérales

02.COMMERCE EXTÉRIEUR ÉTAT DES LIEUX

1. Contexte général

Le commerce extérieur du Bénin est caractérisé par un déficit structurel croissant. En 2022, ce déficit a atteint 1 518,3 milliards FCFA, soit une aggravation de +36,3 % par rapport à 2021 [INStatD, 2023 ; Grands Traits du Commerce Extérieur, 2022].

2. Données clés en 2022

559.9 milliards FCFA

-1.6 % par rapport à 2021

EXPORTATIONS TOTALES

2348.2 milliards FCFA

+ 23.5 % par rapport à 2021

IMPORTATIONS TOTALES

26.9%

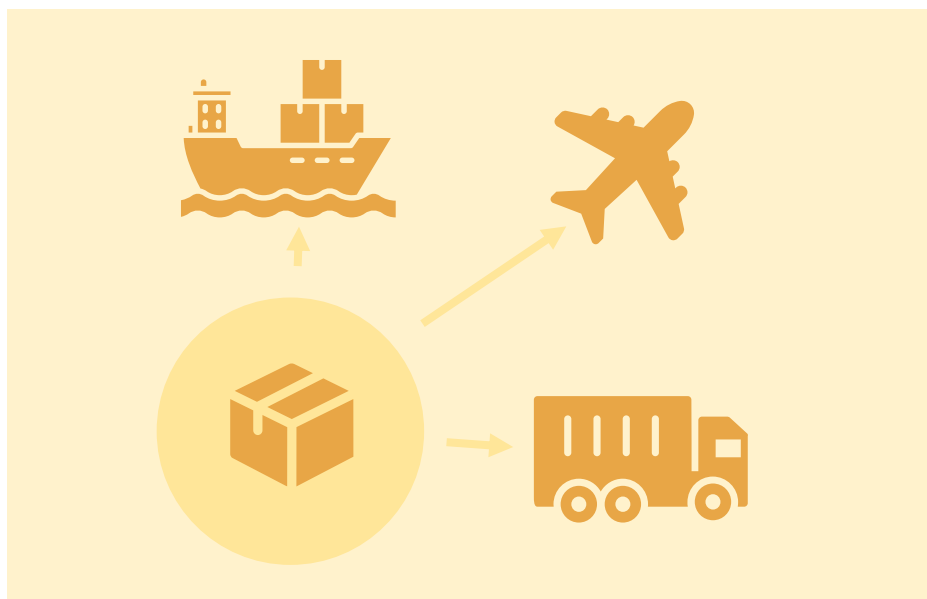
TAUX DE COUVERTURE

62.5 milliards FCFA

11.2% des exportations

RÉEXPORTATIONS

[INStatD, 2023 ; GTCE, 2022]



3. Principaux produits exportés

1. Coton brut :
361,7 Mds FCFA (64,6 %)
2. Graines & fruits oléagineux
26,6 Mds FCFA
3. Huiles de pétrole (réexporte.)
23,9 Mds FCFA
4. Noix de cajou
20,5 Mds FCFA
5. Tourteaux résiduels
18,1 Mds FCFA [GTCE, 2022].

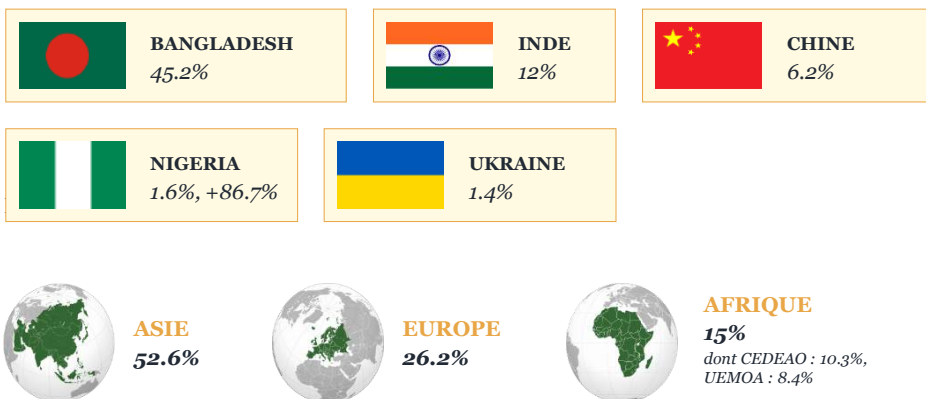


4. Principaux produits importés

1. Riz
383,7 Mds FCFA (16,3 %)
2. Huiles de pétrole (raffinées)
166,6 Mds FCFA
3. Médicaments
73,7 Mds FCFA
4. Engrais
72,5 Mds FCFA
5. Énergie électrique
50,2 Mds FCFA [GTCE, 2022].

5. Partenaires commerciaux

EXPORTATIONS



6. Réexportation : spécificités béninoises

Les principales réexportations concernent le pétrole raffiné, le fer à béton et les tissus de coton. Les pays de destination sont : Nigéria, Inde, Tchad, Chine, Émirats arabes unis. Volume total : 62,5 Mds FCFA [GTCE, 2022].

7. Contraintes structurelles

- Dépendance aux importations alimentaires et énergétiques
- Faible diversification des exportations
- Commerce informel élevé avec le Nigéria
- Déficit commercial chronique [GTCE, 2022].

8. Potentiel et pistes d'amélioration

Transformation locale accrue (coton, cajou, soja)	Industrialisation via la GDIZ et autres zones économiques spéciales
Diversification des débouchés (hors Asie)	Modernisation logistique du Port de Cotonou [APIEx, 2023 ; GTCE, 2022]

9. Commerce et investissements avec l'Union européenne

L'Union européenne (UE) est un partenaire stratégique du Bénin à la fois sur le plan commercial et celui de l'investissement. Si sa part dans les exportations béninoises reste limitée, l'UE est en revanche le deuxième fournisseur du pays, avec une présence économique significative dans plusieurs secteurs.

ÉCHANGES COMMERCIAUX EN 2022

EXPORTATIONS BÉNINOISES VERS L'EUROPE

33,3 milliards FCFA (5,9 % du total), dont
23,7 milliards FCFA vers l'UE27

[INStatD, 2022]

PRODUITS EXPORTÉS

Coton, noix de cajou, huiles végétales,
jus d'ananas, bois

[EU Investment Mapping, 2022]

IMPORTATIONS DEPUIS L'EUROPE

614,2 milliards FCFA (26,2 %), dont 501,9
milliards FCFA depuis l'UE27 (+10,3 %)

[INStatD, 2022]

PRODUITS IMPORTÉS

Véhicules, médicaments, engrais, riz,
volaille, pièces détachées

[EU Investment Mapping, 2022]

DÉFICIT COMMERCIAL BÉNIN-UE

420,5 milliards FCFA en 2022

INVESTISSEMENTS EUROPÉENS AU BÉNIN (2022)

INVESTISSEMENTS DÉJÀ RÉALISÉS :

- 326 milliards FCFA
- Prévus entre 2022–2027: 562,5 milliards FCFA.

CHIFFRE D'AFFAIRES ANNUEL POST-COVID :

471,8 milliards FCFA (–30 % vs pré-Covid).

EMPLOIS :

- 6 717 directs (95 % de Béninois)
- 419 273 indirects

[EU Investment Mapping, 2022].

TAILLE DES ENTREPRISES :

- 37 % micro
- 20 % moyennes
- 35 % petites
- 9 % grandes

MOTIVATION :

- 72 % pour le marché béninois
- 39 % régional CEDEAO
- 37 % international.

ORIGINE :

- France : 69 %
- Espagne : 6 %
- Belgique : 17 %
- autres

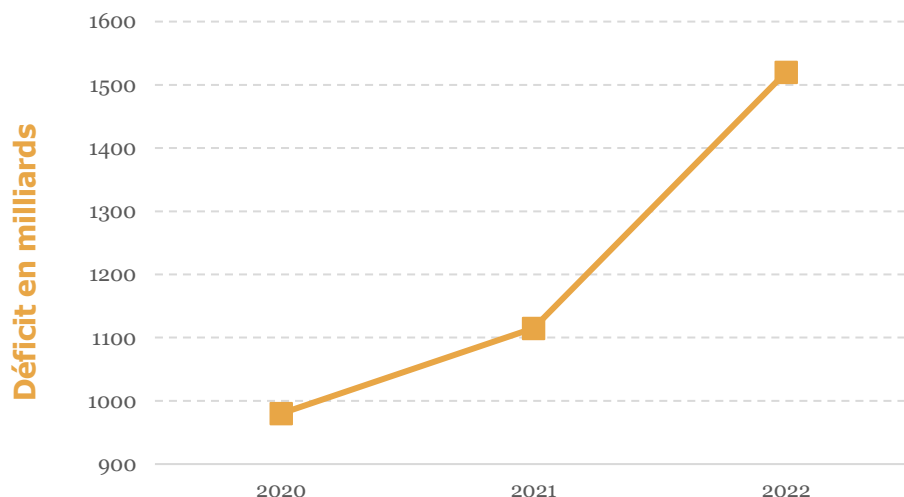
[EU Investment Mapping, 2022].

OBSTACLES IDENTIFIÉS PAR LES ENTREPRISES EUROPÉENNES :

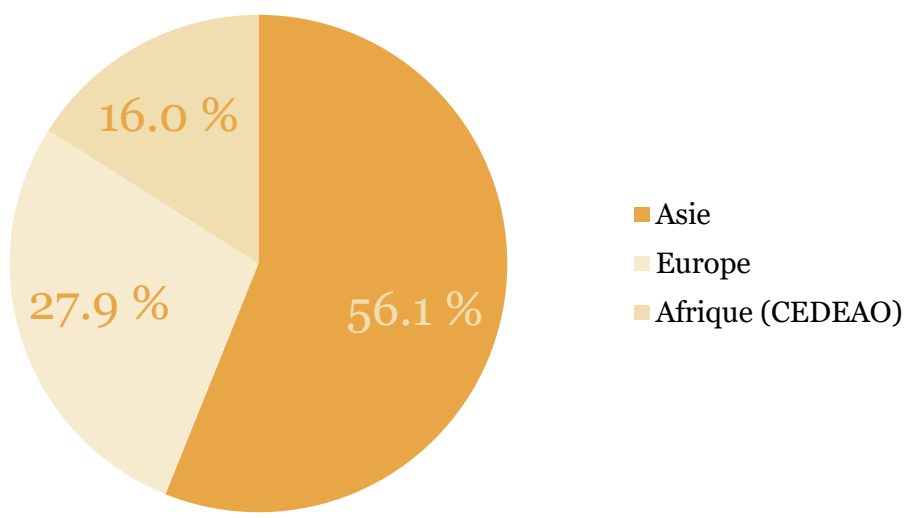
- Lourdeur administrative, multiplicité des taxes
- Difficulté d'accès au financement à long terme
- Infrastructures logistiques insuffisantes
- Faiblesse du dialogue public-privé, lenteur judiciaire
- Instabilité réglementaire

[EU Investment Mapping, 2022].

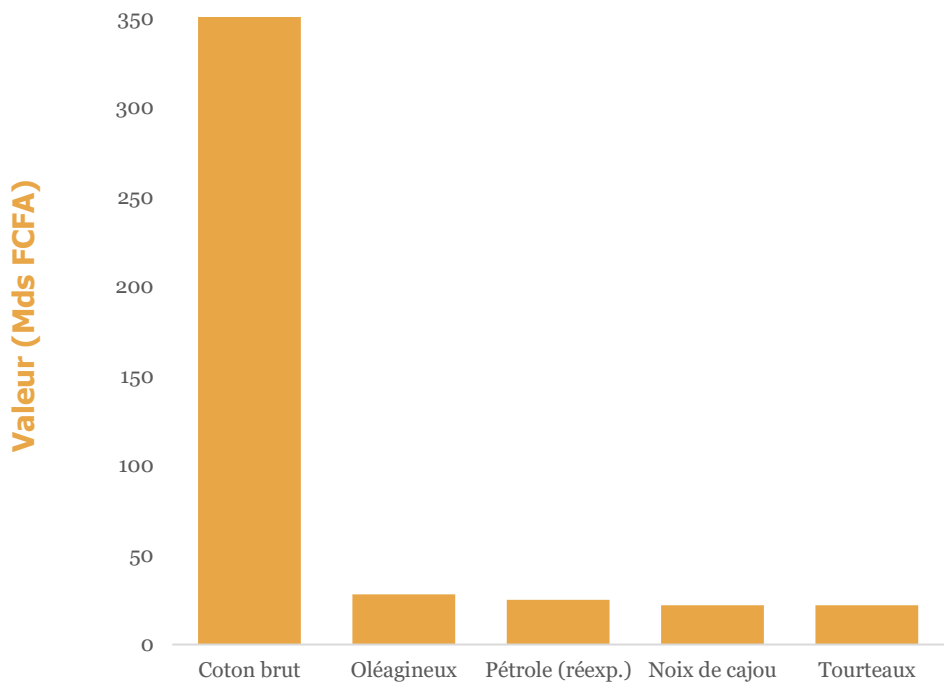
ÉVOLUTION DU DÉFICIT COMMERCIAL DU BÉNIN (2020-2022)



RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES IMPORTATIONS (2022)



TOP 5 DES PRODUITS EXPORTÉS (2022)



03.FINANCEMENT DU SECTEUR PRIVÉ

1. Contexte

Le financement du secteur privé est un levier incontournable pour le développement économique du Bénin. Dans un contexte où les PME/PMI représentent près de 90 % du tissu économique national, l'accès aux financements formels reste un défi majeur. Sans ressources adaptées, ces entreprises peinent à innover, à se développer et à créer des emplois durables. Comprendre les mécanismes en place, leurs limites, ainsi que les opportunités futures est essentiel pour tout investisseur, décideur ou acteur économique souhaitant intervenir sur ce marché.

2. Les sources de financement classiques

- Banques commerciales : Premier canal de financement, elles concentrent la majorité des prêts au secteur privé. Cependant, l'accès reste limité pour les PME, qui manquent souvent de garanties solides et de bilans certifiés. Les banques privilégient les entreprises établies, laissant de côté les startups et les activités informelles.
- Microfinance : Le secteur de la microfinance joue un rôle clé, notamment pour les petites activités en milieu rural. Ces institutions offrent des prêts de faible montant, souvent sans exigence de garantie, mais à des taux d'intérêt parfois élevés.
- Coopératives d'épargne et de crédit : Elles apportent une solution aux populations non bancarisées, en créant des fonds communautaires pour financer des projets locaux ou familiaux.
- Crédit-bail, affacturage : Bien que marginalement utilisés, ces instruments pourraient représenter une alternative intéressante pour les entreprises cherchant à financer leurs équipements ou à sécuriser leur trésorerie.

3. CDC : Pour le financement des projets structurants

- Caisse des Dépôts et Consignations : Pour le financement des projets structurants et d'intérêt général
- Banque Internationale pour l'Industrie et le Commerce : Première banque du pays au classement 2023, elle a été mise en place par le Gouvernement pour accompagner les PME béninoises et leur faciliter l'accès au financement. La BIIC a fait une introduction remarquée en bourse en mai 2025.
- Agence de Développement des PME : guichet unique des interventions de l'Etat en faveur de l'entrepreneuriat, l'ADPME offre des services financiers et non financiers aux TPE et PME.

- Fonds d'Investissement et de Garantie des PME (FIG-PME), doté de 100 milliards FCFA, vise à faciliter l'accès au financement pour les petites et moyennes entreprises, notamment dans les secteurs stratégiques comme l'agro-industrie, le numérique et l'énergie.
- Fonds national pour le développement agricole (FNDA) qui facilite l'accès au crédit pour les agriculteurs, transformateurs et PME agroalimentaires.
- APIEx : L'Agence de Promotion des Investissements et des Exportations offre un appui stratégique pour orienter les investisseurs, accélérer les démarches administratives et mieux connecter les entrepreneurs aux dispositifs disponibles.
- ANPE : À travers ses programmes, elle appuie l'emploi des jeunes et des femmes entrepreneurs, en fournissant à la fois des formations et des financements de démarrage.
- Programmes d'incubation et d'accélération : Ils constituent une nouvelle vague d'outils publics et parapublics pour booster l'entrepreneuriat innovant.

4. Financements alternatifs et innovants

- **Capital-investissement et capital-risque** : Encore embryonnaires au Bénin, ces mécanismes se développent grâce aux initiatives régionales et à la montée en puissance de fonds spécialisés cherchant à investir dans des startups à fort potentiel.
- **Business angels** : Les réseaux d'investisseurs individuels restent rares, mais les initiatives récentes visent à créer des communautés locales prêtes à injecter des capitaux dans de jeunes entreprises prometteuses.
- **Crowdfunding** : Le financement participatif en ligne émerge comme un outil innovant, permettant aux entrepreneurs de lever des fonds directement auprès du grand public, sans passer par les circuits bancaires traditionnels.
- **Fintech** : Ces plateformes numériques apportent des solutions innovantes, comme les microcrédits instantanés, les portefeuilles électroniques ou l'épargne digitale, qui révolutionnent l'accès aux services financiers.

5. Bailleurs internationaux et partenaires

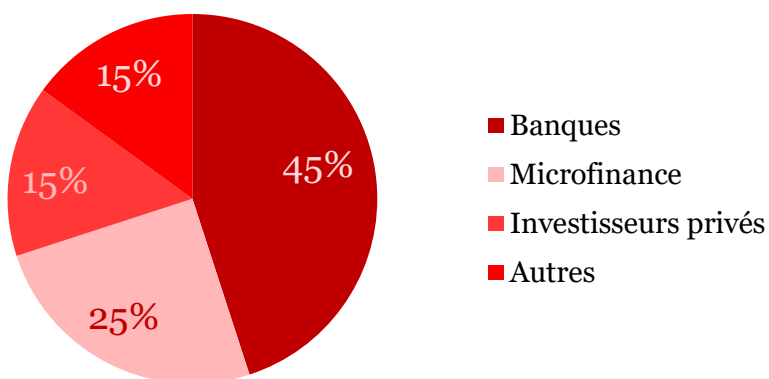
Banque mondiale, IFC, BOAD, BAD, Proparco, UE : Ces institutions jouent un rôle essentiel en apportant des lignes de crédit, des garanties et des financements directs pour les entreprises béninoises, en particulier dans les secteurs porteurs comme l'agro-industrie, l'énergie et les services.

Programmes d'appui : Des partenaires comme Enabel (Belgique), Swisscontact (Suisse) ou Expertise France accompagnent les entrepreneurs à travers des formations, des études de faisabilité et des appuis financiers ciblés.

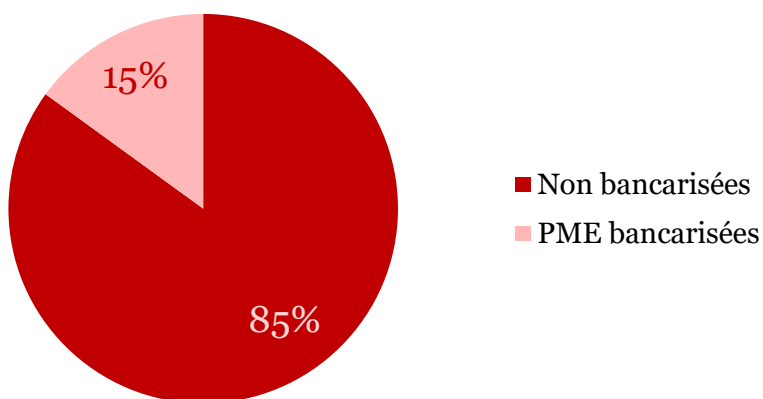
6. Chiffres clés

- Moins de 15 % des PME ont accès au crédit bancaire (APIEx, 2023), ce qui reflète la difficulté d'obtenir des financements formels.
- Le secteur de la microfinance représente environ 10 % des actifs financiers nationaux, couvrant des millions de petits clients.
- Les IDE restent modestes mais progressent régulièrement grâce aux réformes structurelles.
- L'autofinancement et les circuits informels dominent encore, en particulier pour les très petites entreprises.

RÉPARTITION DES FINANCEMENTS DES ENTREPRISES AU BÉNIN



PART DES PME BANCARISÉES AU BÉNIN



7. Contraintes et défis

- Insuffisance des garanties : Les banques réclament souvent des garanties réelles (immobilières) difficiles à fournir pour les PME.
- Faible culture financière : De nombreux entrepreneurs ne maîtrisent pas les principes de gestion, ce qui freine l'accès au crédit.
- Complexité des procédures : Les démarches sont longues et coûteuses, et les taux d'intérêt restent parmi les plus élevés de la sous-région.
- Poids de l'informel : Plus de la moitié de l'activité économique échappe aux circuits officiels, compliquant les efforts de financement structuré.

8. Opportunités et perspectives

DIGITALISATION

- Le développement des services financiers numériques ouvre de nouvelles opportunités pour atteindre les populations non bancarisées.

PRODUITS SUR MESURE

- Les institutions commencent à concevoir des produits spécifiquement adaptés aux réalités des PME et des startups.

RENFORCEMENT DES DISPOSITIFS DE GARANTIE

- Les fonds de garantie publics et privés peuvent réduire le risque perçu par les banques.

MOBILISATION DES CAPITAUX

- La montée des fonds régionaux et des investisseurs à impact permet de canaliser des ressources importantes vers le secteur privé béninois.

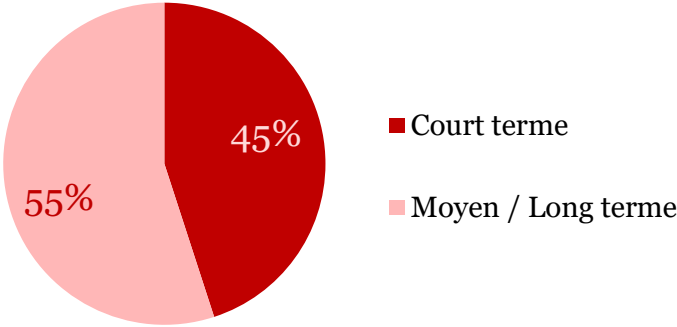
RÉPARTITION DES CRÉDITS PAR DURÉE ET PAR SECTEUR

Selon les données récentes de la BCEAO (2023) :

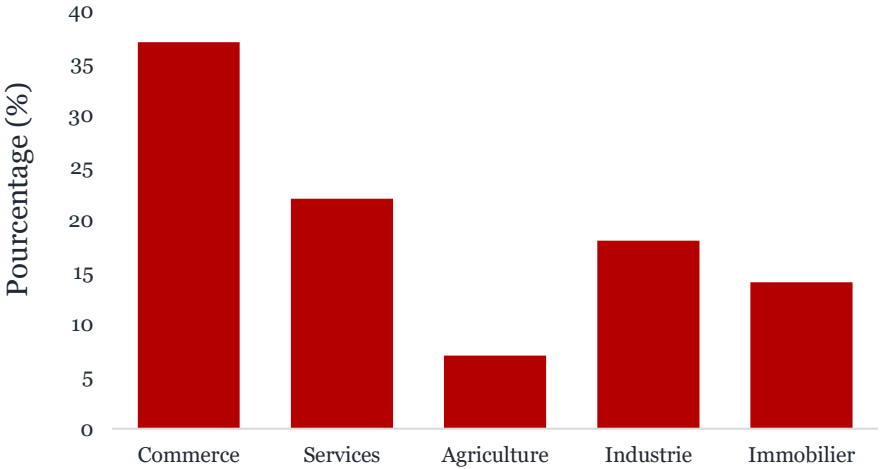
- Crédits à court terme (CT) : environ 45 % de l'encours total, principalement pour les besoins de trésorerie et les crédits commerciaux.
- Crédits à moyen et long terme (MLT) : environ 55 %, destinés surtout aux investissements productifs, notamment dans les secteurs de l'immobilier, de l'industrie, et des infrastructures.

La répartition sectorielle montre une forte concentration :

- Commerce : 35–40 % des crédits, reflet du poids des activités commerciales dans l'économie.
- Services : 20–25 %, couvrant les télécoms, transports, santé, éducation.
- Agriculture : 5–8 %, malgré son importance économique, traduisant le faible accès au crédit du monde rural.
- Industrie et transformation : 15–20 %, avec une progression grâce aux lignes de financement spécialisées.
- Immobilier et construction : 10–15 %, principalement orientés vers l'immobilier résidentiel et les grands projets urbains.



Graphique 1 : Répartition des Crédits par Durée



Graphique 2 : Répartition des Crédits par Secteur d'Activité

SOURCES ET RÉFÉRENCES

APIEx (2023). Rapport sur le financement des PME au Bénin.

BCEAO (2023). Rapport annuel sur le secteur financier de l'UEMOA.

Banque mondiale (2023). Doing Business Bénin, indicateurs macroéconomiques.

BAD, BOAD, Proparco (2022-2024).
Rapports régionaux.

Enabel, Swisscontact (2023). Programmes d'appui au secteur privé au Bénin.

04.SÉCURITÉ DES INVESTISSEMENTS

1. Contexte

La sécurité juridique et judiciaire désigne l'ensemble des garanties offertes aux investisseurs pour que leurs droits soient protégés, leurs contrats respectés et leurs différends résolus de manière équitable et prévisible. Dans un contexte où la compétition pour attirer les capitaux étrangers est forte, le Bénin, comme les autres pays africains, doit démontrer qu'il dispose d'un cadre légal stable, d'institutions judiciaires fiables et de mécanismes efficaces de règlement des litiges.



IMPORTANCE :

Rassurer les investisseurs, réduire les risques, garantir les droits contractuels



OBJECTIF :

Rendre le Bénin attractif face aux concurrents régionaux et internationaux

2. Cadre légal

Le Bénin bénéficie d'un socle juridique solide, fondé sur : le Code béninois des investissements, qui fixe les garanties offertes aux investisseurs ; le droit commercial harmonisé OHADA, appliqué dans 17 pays africains, garantissant une cohérence et une prévisibilité des règles ; et des textes spécifiques encadrant l'arbitrage, la médiation et les partenariats public-privé. Ces instruments offrent des protections formelles, notamment le principe de non-discrimination, le droit à l'arbitrage international et la garantie contre les expropriations sans indemnisation.

CADRE OHADA :

Règles uniformes, jurisprudence partagée

CODE DES INVESTISSEMENTS :

Incitations et protections

DISPOSITIFS SPÉCIFIQUES :

Arbitrage, médiation, PPP (Code des investissements, Loi N° 2024-30 du 23 juillet 2024 sur les PPP)

3. Fonctionnement judiciaire

Les juridictions béninoises comprennent : le Tribunal de commerce de Cotonou, créé pour juger spécifiquement les litiges commerciaux, réduire les délais et améliorer la qualité des décisions ; la Cour d'appel de commerce, qui traite les appels venant des tribunaux de commerce ; et la Cour de répression des infractions économiques et du terrorisme (CRIET), qui, bien qu'ayant une compétence particulière (corruption, blanchiment, terrorisme), joue un rôle indirect en matière de climat des affaires.

En pratique, selon les rapports Doing Business, le règlement d'un litige commercial simple au Bénin prend en moyenne 770 jours, contre 650 jours en Côte d'Ivoire. L'accès à la justice est aussi parfois freiné par des coûts élevés, un manque de formation technique des juges, et des perceptions de corruption.



POINTS POSITIFS :

Création du tribunal de commerce, mise en place de la Cour d'appel commerciale, renforcement de la lutte contre la corruption via la CRIET



POINTS FAIBLES :

Lenteurs, coûts, perception d'impartialité variable

4. Mécanismes de protection des investisseurs

Pour réduire l'exposition au système judiciaire classique, plusieurs mécanismes alternatifs sont disponibles : arbitrage international (CCI, CIRDI), médiation commerciale (CAMEC CCIB), et clauses compromissoires dans les contrats.

Ces mécanismes améliorent la prévisibilité et limitent les interférences locales dans les différends commerciaux.

ARBITRAGE :

Accès à des juridictions internationales reconnues

MÉDIATION :

Gain de temps et réduction des coûts

CLAUSES CONTRACTUELLES :

Sécurisation dès la rédaction des contrats

5. Contraintes et défis

Malgré les réformes, plusieurs défis persistent : lenteurs des procédures, difficulté d'exécution des décisions judiciaires (notamment contre l'État), perception de corruption ou d'interférences politiques, et faible spécialisation de certains juges sur les matières économiques complexes.

DÉLAIS :

Long, même après décision favorable

EXÉCUTION :

Pas toujours garantie

PERCEPTION :

Défi de confiance à renforcer

6. Comparaison régionale

Par rapport à ses voisins, le Bénin se situe à un niveau intermédiaire. La Côte d'Ivoire a pris de l'avance grâce à son Tribunal de commerce d'Abidjan ; le Sénégal dispose d'un système modernisé avec un centre d'arbitrage performant ; et le Ghana, avec son système de common law, est perçu comme plus transparent. Le Bénin doit accélérer ses réformes pour rester compétitif.

BENCHMARK :

Côte d'Ivoire et Sénégal plus avancés

ATOUTS BÉNINOIS :

Stabilité politique, cadre OHADA solide

AXES D'AMÉLIORATION :

Spécialisation, exécution, digitalisation

7. Perspectives et recommandations

Pour améliorer sa sécurité juridique, le Bénin devrait renforcer la formation continue des magistrats, accélérer la digitalisation des procédures, garantir l'indépendance des juridictions, et encourager l'arbitrage local pour éviter une fuite vers les juridictions étrangères.

FORMATION :

- Montée en compétences des juges

DIGITALISATION :

- Modernisation des procédures

ARBITRAGE LOCAL :

- Développement d'alternatives nationales fiables

INDÉPENDANCE :

- Clé de la confiance des investisseurs

SOURCES ET RÉFÉRENCES

Ministère de la Justice du Bénin (www.justice.gouv.bj)

Code des investissements du Bénin (www.finances.bj)

OHADA (www.ohada.org)

Banque mondiale, Doing Business (www.doingbusiness.org)

Transparency International (www.transparency.org)

Indice Mo Ibrahim de la gouvernance africaine (mo.ibrahim.foundation)

Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI, icsid.worldbank.org)

05.FISCALITÉ DES ENTREPRISES

1. Généralités

Le système fiscal béninois repose sur un cadre légal structuré, centré autour du Code général des impôts (CGI) et des textes douaniers. Il s'appuie principalement sur deux grandes administrations : la Direction Générale des Impôts (DGI), responsable de la fiscalité intérieure, et la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects (DGDDI), chargée des droits de porte. Ensemble, ces deux institutions ont collecté 2 117,5 milliards FCFA en 2024, dépassant les prévisions gouvernementales, preuve d'une dynamique de renforcement de la mobilisation fiscale.

RECETTES FISCALES TOTALES 2024

2 117,5 milliards FCFA

DÉPASSEMENT DES PRÉVISIONS

+41,5 milliards FCFA

2. Principaux impôts et taxes

Le Bénin applique un ensemble d'impôts directs et indirects qui structurent l'environnement des affaires. L'impôt sur les sociétés (IS), à un taux standard de 30 %, constitue le principal impôt direct pesant sur les bénéfices des entreprises. La taxe sur la valeur ajoutée (TVA), fixée à 18 %, est l'impôt indirect majeur, générant une part significative des recettes de l'État. D'autres prélèvements s'appliquent, comme la taxe sur les véhicules à moteur (TVM) et le versement patronal sur les salaires (VPS), qui représente 4% pour la plupart des employeurs, réduits à 2 % dans l'éducation.

IS

- 30 % (taux standard)

TVA

- 18 % (taux normal)
- 5,62 % (taux réduit, secteurs spécifiques)

VPS

- 4% (employeurs)
- 2% (établissements éducatifs)

3. Régimes fiscaux selon les types d'entreprises

Le pays dispose de deux principaux régimes d'imposition pour les entreprises:

- Le régime de la taxe professionnelle synthétique, réservé aux personnes physiques dont le chiffre d'affaires annuel ne dépasse pas 50.000.000 FCFA ;
- Le régime du réel, réservé aux personnes physiques ou morales dont le chiffre d'affaires annuel dépasse 50.000.000 FCFA.

Aux termes des dispositions du CGI, sont assujetties à la TPS, les personnes physiques dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur ou égal à cinquante (50 000 000) de francs CFA quelle que soit la nature de leur activité.

En outre, sont imposées à l'impôt sur les bénéfices d'affaires, les personnes physiques qui réalisent pour un exercice comptable, un chiffre d'affaires supérieur à cinquante millions (50 000 000) de francs CFA.

Les sociétés et autres personnes morales sont soumises à l'impôt sur les sociétés.

4. Instruments de facilitation fiscale

Pour favoriser l'investissement, le Bénin a mis en place plusieurs mécanismes incitatifs.

- Les zones économiques spéciales offrent des exonérations d'impôts et de taxes sur une période donnée.
- En parallèle, les conventions fiscales signées avec plusieurs pays (dont ceux de l'Union européenne) permettent d'éviter la double imposition.
- Le Code des investissements : LOI N° 2020 02 DU 20 MARS 2020 portant Code des investissements en République du Bénin.:
- Les Exonérations du CGI
- Enfin, la digitalisation des services fiscaux simplifie les déclarations et paiements, réduisant les coûts de conformité pour les entreprises.

5. Les conventions fiscales et le régime de double imposition

Pour éviter la double imposition et favoriser les échanges économiques, le Bénin a signé plusieurs conventions fiscales bilatérales, notamment avec la France, la Belgique, les Pays-Bas et d'autres pays européens. Ces accords précisent les règles d'imposition des revenus (salaires, dividendes, intérêts, redevances) perçus par des résidents d'un pays dans l'autre, en limitant les droits d'imposition ou en prévoyant des mécanismes de crédit d'impôt. Concrètement, une entreprise européenne opérant au Bénin (ou un particulier) peut éviter d'être taxée deux fois sur les mêmes revenus : une fois au Bénin, une fois dans son pays d'origine, grâce à ces dispositifs. Ces conventions couvrent également des aspects comme l'échange d'informations fiscales, la prévention de l'évasion fiscale et le règlement des différends entre administrations.

- Accords bilatéraux signés avec plusieurs pays de l'UE (France, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg)
- Évitement de la double imposition (entreprises et particuliers)
- Revenus concernés : dividendes, intérêts, salaires, redevances
- Mécanismes : crédit d'impôt, limitation des taux d'imposition
- Coopération : prévention de l'évasion fiscale, échange d'informations

6. Fiscalité de porte et rôle de la douane

La DGDDI joue un rôle clé dans la fiscalité béninoise. En 2024, elle a collecté 722,3 milliards FCFA, soit plus que les 702,37 milliards FCFA prévus, grâce à une modernisation des procédures douanières et à une lutte accrue contre la fraude et la sous-facturation. Le port de Cotonou reste le principal hub douanier, mais des efforts sont déployés aux frontières terrestres pour sécuriser et fluidifier les échanges.

RECETTES DOUANIÈRES 2024 :

722,3 milliards FCFA

DÉPASSEMENT DES PRÉVISIONS :

+19,93 milliards FCFA

MESURES CLÉS :

Surveillance renforcée, lutte contre la fraude, modernisation des procédures

7. Pression fiscale : perception et comparaison régionale

Bien que la pression fiscale du Bénin soit passée de 12,2 % en 2022 à 13,2 % en 2024, elle reste en dessous de la moyenne UEMOA (environ 17 %). Pourtant, les entreprises apprécieraient une meilleure prévisibilité du calendrier des contrôles et d'une uniformisation de l'interprétation ou de l'application des textes par l'administration. À l'échelle régionale, malgré des taux faciaux d'imposition similaires, des pays comme la Côte d'Ivoire ou le Ghana sont parfois perçus comme plus compétitifs en termes de climat fiscal, en raison de réformes structurelles plus avancées.

PRESSION FISCALE BÉNIN 2024 :

13,2 % du PIB

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 2026 :

14%

MOYENNE RÉGIONALE (UEMOA) :

17%

8. Perspectives et recommandations

Pour améliorer son système fiscal, le Bénin pourrait élargir l'assiette fiscale en intégrant davantage le secteur informel, accélérer la digitalisation pour réduire les coûts administratifs et simplifier les procédures afin de renforcer la confiance des contribuables. Ces réformes pourraient permettre d'augmenter les recettes sans nécessairement alourdir la charge fiscale des entreprises formelles.

ÉLARGISSEMENT DE L'ASSIETTE :

- Intégrer l'informel

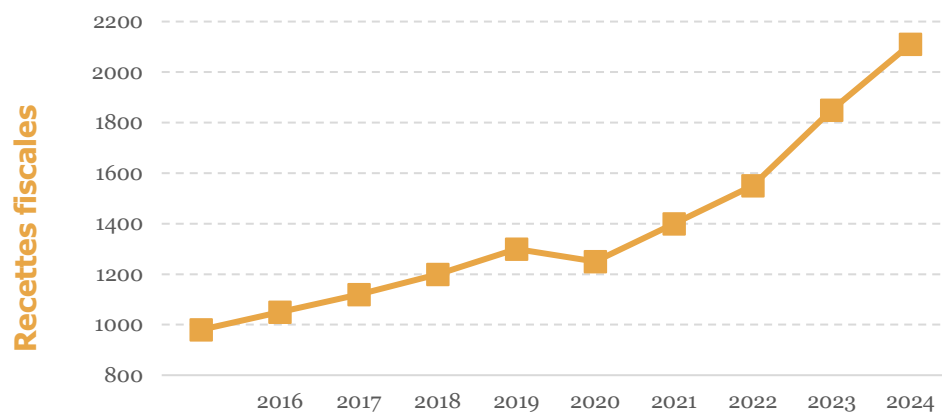
ACCÉLÉRATION DE LA DIGITALISATION :

- Meilleure efficacité

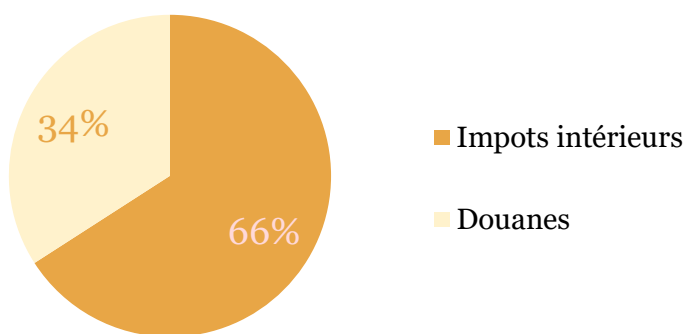
SIMPLIFICATION :

- Réduire les charges administratives et améliorer la confiance

Graphique 1 : Évolution des recettes fiscales (2015–2024)



Graphique 2 : Répartition des recettes fiscales (2024)



SOURCES

Ministère de l'Économie et des Finances du Bénin (www.finances.bj)
 Direction Générale des Impôts (DGI)
 Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects (DGDDI)
 Rapport de présentation de la Loi de Finances 2024 (budgetbenin.bj)
 Banque mondiale (www.banquemondiale.org)
 Fonds Monétaire International (www.imf.org)
 Lamarinabj.com (avril 2025, actualité des recettes fiscales) CAAF Bénin
 (www.caafbenin.com, calculs TVA spécifiques)
 OCDE (www.oecd.org, conventions fiscales bilatérales)
 Gouvernement français,
 Trésor public (www.impots.gouv.fr, conventions internationales)
 Banque mondiale et FMI (rapports sur la fiscalité et les accords bilatéraux)

06.MOBILITÉ INTERNATIONALE DES CAPITAUX

1. Contexte

La mobilité internationale des capitaux désigne la capacité pour les investisseurs et les entreprises de transférer librement des fonds à travers les frontières, que ce soit sous forme d'investissements directs, de prêts, de dividendes ou de bénéfices rapatriés.

Pour le Bénin, pays ouvert aux flux extérieurs, cette mobilité est un levier majeur de financement, d'intégration économique régionale et d'attraction des investissements étrangers. Elle participe directement à la consolidation de la balance des paiements, à la diversification des sources de financement, et à l'amélioration de l'environnement des affaires.



IMPORTANCE :

Accès aux financements internationaux, diversification des ressources



OBJECTIF :

Attirer les IDE, sécuriser les flux, rassurer les investisseurs étrangers

2. Cadre juridique et réglementaire

Le Bénin, comme les autres pays membres de l'UEMOA, applique une réglementation harmonisée sous l'égide de la BCEAO.

Le cadre est marqué par une relative libéralisation des mouvements de capitaux, encadrée par des dispositifs de déclaration et d'autorisation selon la nature des flux.

Le code des investissements béninois garantit aux investisseurs étrangers le droit de transférer librement les revenus, dividendes, intérêts, plus-values et produits de liquidation, sous réserve du respect des formalités réglementaires.

Les banques commerciales jouent un rôle d'intermédiaire clé dans ces opérations, avec une obligation de reporting vers la BCEAO.

CADRE UEMOA :

Règles harmonisées, libéralisation progressive

CODE BÉNINOIS DES INVESTISSEMENTS :

Garanties de transfert

RÔLE DES BANQUES :

Intermédiation, déclaration à la BCEAO

3. Mécanismes de rapatriement des bénéfices et dividendes

Les entreprises étrangères établies au Bénin peuvent rapatrier leurs bénéfices sous certaines conditions : justifier des bénéfices distribuables (après imposition), présenter les documents requis (bilans, procès-verbaux d'assemblée générale, preuves de paiement des impôts), et passer par une banque commerciale agréée, qui transmet les informations aux autorités monétaires.

En pratique, il n'existe pas de quotas ni de restrictions sur le montant à transférer, mais les délais peuvent être allongés par des vérifications administratives ou des contraintes de change en devises fortes.

CONDITIONS :

Justification des montants, conformité fiscale

CANAUX :

Banques commerciales agréées

DÉFIS PRATIQUES :

Délais, disponibilité en devises

- ▶ <https://finances.bj/services/autorisation-de-change-pour-lapprovisionnement-de-compte-a-letranger-par-un-non-resident/>
- ▶ <https://finances.bj/services/autorisation-de-change-pour-reglement-de-presta-taire-de-services-par-une-association/>

4. Contraintes et obstacles

Malgré le cadre libéral, plusieurs obstacles subsistent : contrôles des changes (les banques appliquent souvent des vérifications strictes), risque de convertibilité (dépendance aux réserves de change malgré l'arrimage du franc CFA à l'euro), et délais administratifs (longueur des formalités et contrôles). Les investisseurs perçoivent aussi parfois un risque juridique lié à la stabilité des politiques économiques et fiscales.

CONTRÔLES :

Rigueur administrative

CONVERTIBILITÉ :

Dépendance aux réserves de change

PERCEPTION :

Crainte d'instabilité réglementaire

5. Comparaison régionale et benchmarks

Au niveau de la sous-région, le Bénin se situe dans une position moyenne : il bénéficie de la solidité institutionnelle de l'UEMOA, mais reste en retrait par rapport à des hubs régionaux comme le Sénégal ou la Côte d'Ivoire en termes d'attractivité des flux entrants. Les classements internationaux (Banque mondiale, Doing Business) montrent que le Bénin a progressé sur la facilité de faire des affaires, mais des réformes sont nécessaires pour renforcer sa compétitivité.

POSITION RÉGIONALE :

Moyenne, à renforcer

BENCHMARKS :

Côte d'Ivoire, Sénégal plus attractifs

CLASSEMENTS INTERNATIONAUX :

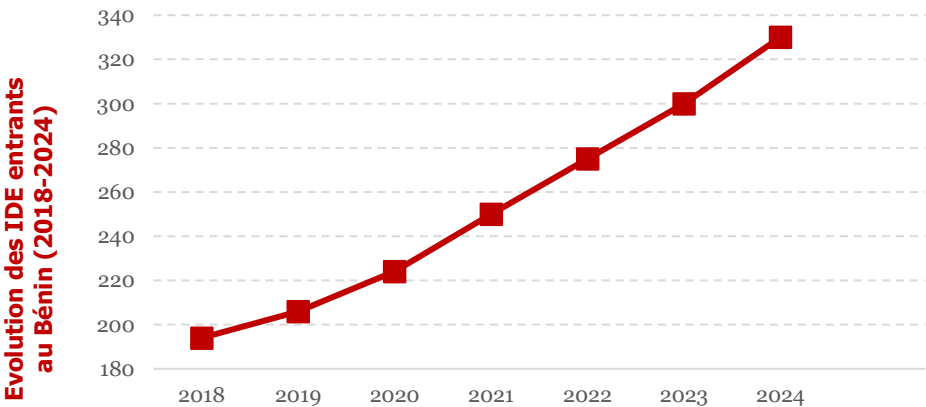
Progrès, mais marges de manœuvre

6. Perspectives et recommandations

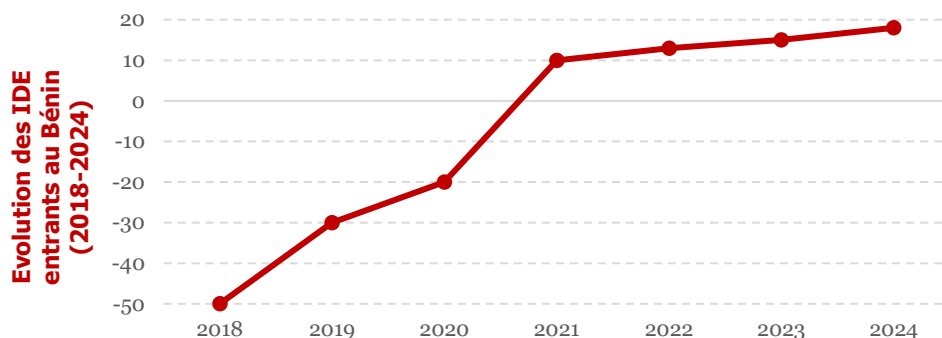
Pour améliorer la fluidité des mouvements de capitaux, le Bénin pourrait simplifier les procédures administratives et réduire les délais bancaires, renforcer les garanties juridiques offertes aux investisseurs étrangers, et consolider la disponibilité en devises par une gestion proactive des réserves et des exportations. Ces mesures contribueraient à renforcer la confiance des investisseurs et à stimuler les flux entrants.

SIMPLIFICATION :
► Moins de lourdeur administrative
GARANTIES :
► Stabilité juridique renforcée
GESTION DES DEVISES :
► Sécuriser les flux sortants

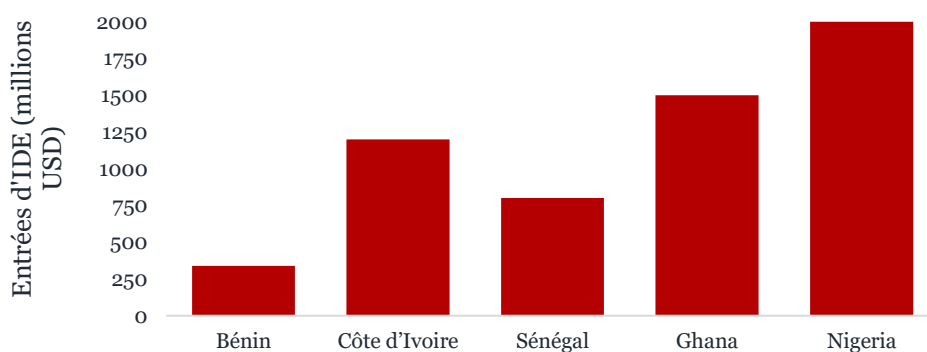
7. Données chiffrées et graphiques



Graphique 1 : Évolution des IDE entrants au Bénin (2018–2024)



Graphique 2 : Solde global de la balance des paiements (2018-2024)



Graphique 3 : Comparaison régionale des IDE entrants (2024)

SOURCES

Ministère de l'Économie et des Finances du Bénin (www.finances.bj)

Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) (www.bceao.int)

Banque mondiale (www.banquemondiale.org)

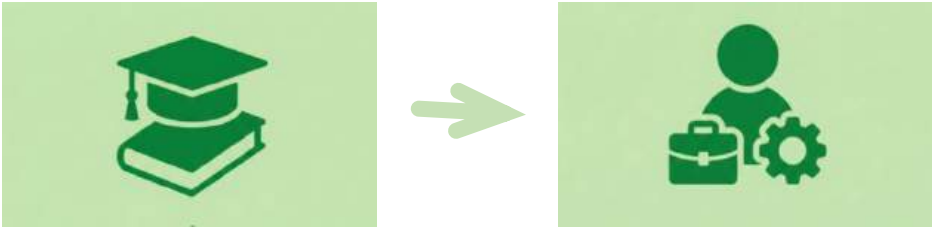
Fonds Monétaire International (www.imf.org)

UNCTAD (www.unctad.org, données sur les IDE)

Agence Ecofin (www.agenceecofin.com, tendances récentes des investissements)

07.DÉMOGRAPHIE ET CAPITAL HUMAIN

Le marché du travail béninois est confronté à un défi majeur : transformer une population jeune et nombreuse en capital humain productif. Avec un faible taux de chômage officiel (2,3 %, ANPE 2024), mais un sous-emploi massif (70 %), le pays pourrait relever l'enjeu de l'adéquation entre formation, emploi et croissance économique. En investissant dans son capital humain, le Bénin peut espérer tirer parti d'un dividende démographique dans les prochaines décennies, à condition de créer massivement des emplois décents et productifs.



1.Données clés et structure du marché

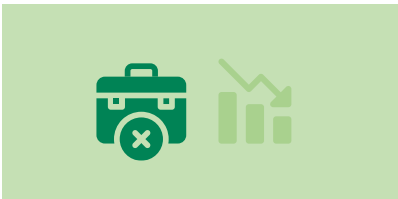
POPULATION (2025) :
14 millions (INSTAD 2025)



POPULATION ACTIVE :
~6,5 millions (ANPE 2024)



TAUX DE CHÔMAGE OFFICIEL :
2,3 % (BIT, ANPE 2024)



TAUX DE SOUS-EMPLOI :
70 % (ANPE 2024)



RÉPARTITION :

4% SALARIÉS PUBLICS

80% AUTO-EMPLOIS/INFORMEL

16% SALARIÉS PRIVÉS

2. Démographie, capital humain et dividende démographique

PYRAMIDE DES ÂGES :

60 % ont moins de 25 ans (INSTAD 2025)

CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE :

+3 % par an (~350 000 jeunes entrants/an)

ESPÉRANCE DE VIE :

64 ans (Banque mondiale 2024)

TAUX DE SCOLARISATION :

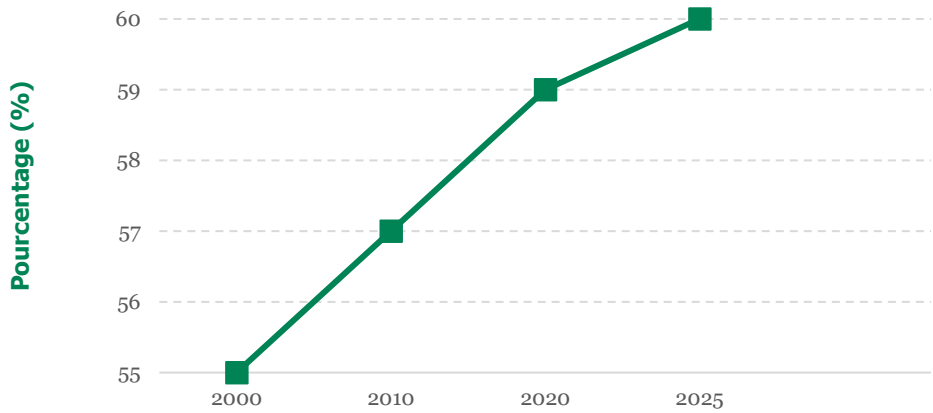
- Primaire 95 %
- Secondaire 55 %
- Supérieur 15 % (UNESCO 2024)



60%

ont moins de 25 ans
(INSTAD 2025)

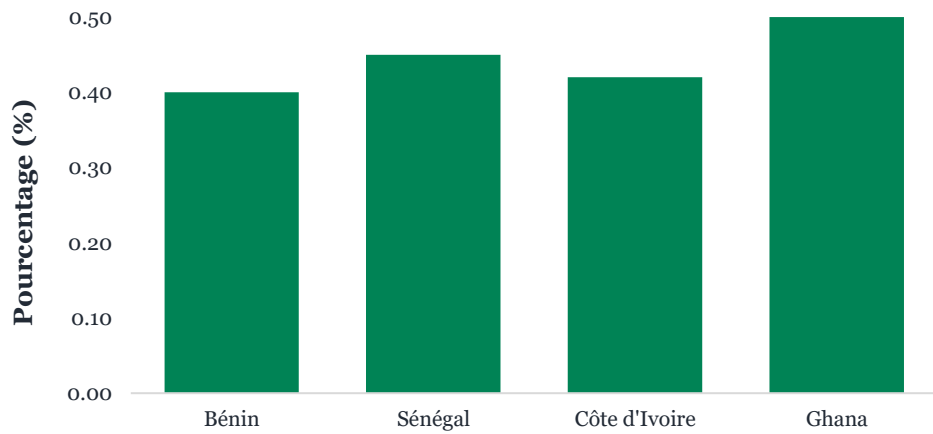
L'indice de capital humain (Banque mondiale) est estimé à 0,4/1 (2024), traduisant un fort potentiel d'amélioration si des investissements en santé, éducation et compétences sont réalisés.



Graphique : Évolution de la part des moins de 25 ans (INSTAD 2025)

3. Employabilité des jeunes et adéquation formation/emploi

Plus de 40 % des diplômés du supérieur sont sans emploi correspondant (ANPE 2024). Les filières excédentaires sont lettres, sciences sociales, droit, tandis que les secteurs porteurs comme l'ingénierie, le BTP, l'agriculture moderne et le numérique sont en déficit. Seulement 15 % des jeunes suivent des formations techniques et professionnelles.



Graphique : Indice de capital humain comparé (Banque mondiale 2024)

4. Défis structurels

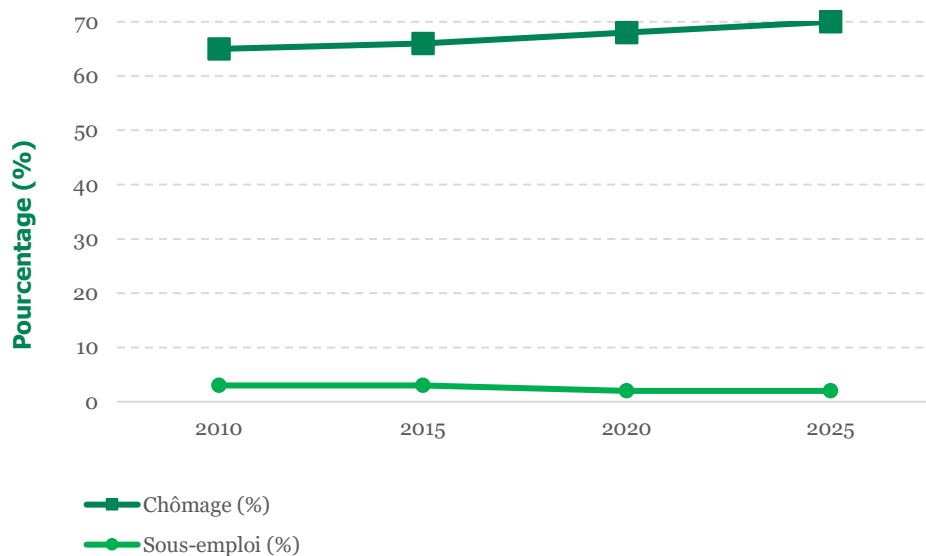
- Poids de l'informel (~60–70 % du PIB)
- Accès limité au financement
- Faiblesses des infrastructures économiques
- Gouvernance de l'emploi et des données encore faibles

5. Apports stratégiques du PND 2018–2025

Le PND définit quatre axes majeurs :

1. Développement du capital humain (éducation, santé, compétences)
2. Productivité économique (PME/PMI, IDE, investissements privés)
3. Développement territorial (réduction des inégalités)
4. Gouvernance renforcée

OBJECTIFS CHIFFRÉS : Croissance +10 %/an, IDE = 33 % du PIB.



Graphique : Évolution sous-emploi et chômage (Banque mondiale 2024)

6. Comparaison avec la sous-région

Le Bénin présente un taux de chômage officiel plus faible que ses voisins (Sénégal, Côte d'Ivoire, Nigeria) mais un sous-emploi plus marqué, nécessitant des réformes structurelles pour capter le dividende démographique.

7. Recommandations stratégiques

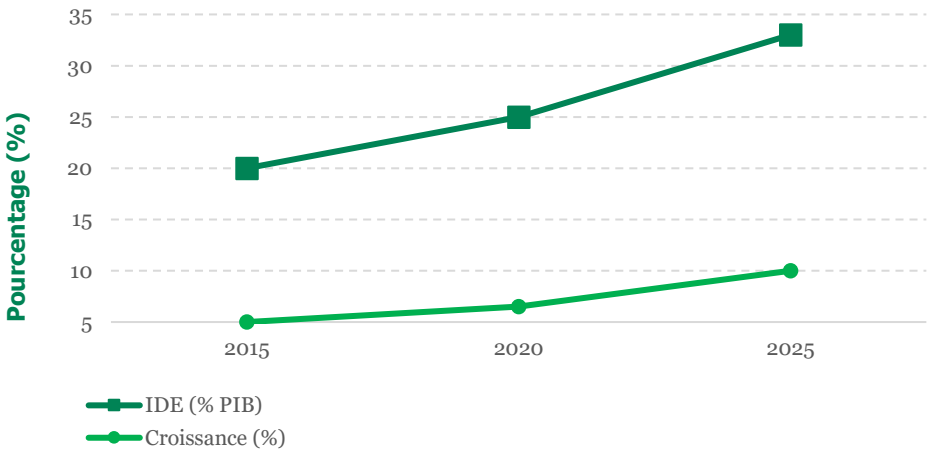
► Aligner les filières éducatives aux secteurs porteurs

► Développer les certifications techniques reconnues

► Renforcer l'Agence de Développement des PME (ADPME) pour mieux accompagner les jeunes entrepreneurs (accès au financement, accompagnement technique, simplification administrative)

► Mettre en place des indicateurs de suivi du capital humain

► Renforcer les politiques actives de l'emploi



Graphique : Évolution IDE et croissance (PND 2018–2025)

SOURCES

ANPE Bénin, Rapport 2024

INSTAD, Données 2024–2025

Banque mondiale, Rapport Emploi Jeunes et Indice de capital humain 2024 UNESCO, Éducation et alphabétisation 2024

BCEAO, Inclusion financière 2024

Plan National de Développement (PND) Bénin 2018–2025, www.gouv.bj

08.DYNAMIQUE DE L'EMPLOI

1. Contexte

Le marché du travail béninois présente un paradoxe frappant : officiellement, le taux de chômage est relativement bas (2,3 %), mais il masque une réalité marquée par un sous-emploi massif, estimé à près de 70 %. Cette dichotomie s'explique par la définition stricte du chômage selon le Bureau International du Travail (BIT), qui ne prend pas en compte les personnes engagées dans des activités précaires ou à temps partiel involontaire.

La Banque mondiale corrobore ces chiffres, indiquant un taux de chômage de 2,4 % et un sous-emploi touchant 72 % de la population active. Ce sous-emploi structurel touche particulièrement les jeunes, dont une majorité s'insère dans l'économie informelle à travers des activités de survie. Le système de formation peine à répondre aux exigences du marché, et les politiques d'employabilité et d'insertion professionnelle, bien qu'existantes, peinent encore à produire des résultats tangibles à grande échelle.

Comparativement aux pays de la sous-région, le Bénin affiche un taux de chômage officiel inférieur à la moyenne régionale, mais un taux de sous-emploi similaire à celui de pays comme le Burkina Faso ou le Niger.

Source : OIT, BAD, INSTAD

2. Structure du marché du travail

Le marché du travail béninois est caractérisé par une prédominance du secteur informel, une faible couverture par les dispositifs de protection sociale, et une sous-utilisation significative de la main-d'œuvre.

POPULATION EN ÂGE DE TRAVAILLER (15 ANS ET PLUS) :

Environ 9,5 millions (INSTAD, 2023)

En réalité, la notion de « chômage » dans les pays à forte informalité comme le Bénin sous-estime le phénomène, car beaucoup de personnes exercent des activités précaires sans réelle sécurité économique.

TAUX DE SOUS-EMPLOI VISIBLE :

54,6 % (INSTAD, 2021)

TAUX D'EMPLOI VULNÉRABLE :

85 % des actifs

Source : INSTAD, OIT, Rapport PNSDE Source : INSTAD, BIT, OITSTAT

RÉPARTITION DES ACTIFS :

4% SALARIÉS DE L'ÉTAT

16% SALARIÉS DU SECTEUR PRIVÉ

80% AUTO-EMPLOI (FORMEL ET INFORMEL)

Ce dernier groupe comprend une majorité de travailleurs précaires, exerçant dans l'informel sans protection sociale ni perspectives d'évolution.

Source : ANPE, INSTAD (dernière Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages – EMCV).

3. Jeunes, emploi et employabilité

Les jeunes (15-35 ans) représentent plus de 60 % de la population totale. Pourtant, leur intégration sur le marché du travail demeure difficile. Ils font face à un manque d'expérience, une inadéquation entre formation et besoins du marché, et une faible disponibilité d'emplois décents.

TAUX DE CHÔMAGE DES JEUNES (15-24 ANS) :

6,8 % (INSTAD, 2021)

SOUS-EMPLOI DES JEUNES :

64 %

TAUX D'EMPLOI INFORMEL CHEZ LES JEUNES :

➤ 80 %

Source : INSTAD, BIT, Enquête EMICoV

1. QUALIFICATIONS DES JEUNES

Les jeunes représentent plus de 60 % de la population active au Bénin. Une large part d'entre eux quitte le système éducatif sans compétences adaptées aux besoins du marché. Le décalage entre l'offre de formation et les besoins économiques reste important.

Malgré une augmentation des diplômés du supérieur, l'inadéquation formation/emploi reste forte.

- 45 % des jeunes estiment que leur formation ne correspond pas aux besoins du marché (source : Étude FAFO-OIT, 2022)
- Filières techniques et professionnelles restent peu valorisées (moins de 10 % des jeunes diplômés)

Source : FAFO-OIT, INSTAD, ANPE, Enquête sur l'emploi des jeunes (2019), UNICEF/ILO

3.2. POLITIQUES PUBLIQUES D'INSERTION

Plusieurs dispositifs (ANPE, FADeC, PSIE, ADPME, PAELJ-SP, Projet Arch, etc.) visent à accompagner l'insertion professionnelle des jeunes. Toutefois, leur impact reste limité face à la masse des jeunes en quête d'opportunités réelles.

3.3. DÉFIS DE L'EMPLOYABILITÉ

- Faible industrialisation
- Prévalence de l'informel
- Faible culture entrepreneuriale structurée
- Accès difficile au financement
- Faiblesse des filières techniques et professionnelles

4. Analyse critique : Entrepreneuriat de subsistance et sécurité

L'encouragement de l'entrepreneuriat est souvent présenté comme une solution au chômage. Cependant, au Bénin comme dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne, on observe une montée de ce que l'on pourrait qualifier d'« entrepreneuriat de survie » : de petits commerces de rue, des services improvisés, du recyclage ou de la vente informelle, sans perspectives d'évolution. Ce phénomène, qui absorbe une large part de l'auto-emploi, concerne particulièrement les jeunes.

Il est urgent de repenser les politiques d'emploi et d'insertion à l'aune de cette réalité, car cette précarité chronique alimente un sentiment d'exclusion et un désespoir qui peuvent devenir des terrains fertiles pour l'instabilité sociale. Plusieurs analystes suggèrent un lien entre le sous-emploi massif des jeunes et la recrudescence des groupes armés non identifiés dans la sous-région. Ce lien, encore peu documenté, mérite des investigations plus poussées

5. Perspectives et recommandations

► Mieux articuler formation professionnelle et besoins du tissu économique.

► Créer un environnement propice à l'auto-emploi structuré (microcrédit, accompagnement, mentorat).

► Renforcer la protection sociale des travailleurs de l'informel.

► Consolider les dispositifs d'insertion à l'échelle locale (via les mairies et les chambres consulaires).

► Documenter la corrélation entre insécurité et désœuvrement des jeunes

SOURCES ET RÉFÉRENCES

Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique (INSTAD)

Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE)

Enquêtes EMICoV et Enquêtes Emploi Banque mondiale, Bénin Economic Update ILOSTAT (OIT)

Observatoire de l'Emploi en Afrique de l'Ouest

UNICEF/ILO, L'emploi des jeunes en Afrique de l'Ouest : défis et opportunités

À la lumière des données disponibles, le marché du travail au Bénin présente des caractéristiques préoccupantes qui méritent une attention particulière. Le taux de chômage officiel (2,3 %) reste relativement faible, mais il masque une réalité bien plus complexe : celle du sous-emploi massif, estimé à près de 70 %, et d'un tissu économique largement dominé par l'auto-emploi (80 %). Ce dernier, souvent assimilé à une forme d'entrepreneuriat, correspond dans de nombreux cas à une économie de subsistance marquée par la précarité, l'informalité et le manque de perspectives d'évolution professionnelle.

Le constat est d'autant plus alarmant lorsqu'il concerne les jeunes, dont une large frange se retrouve confrontée à une insertion difficile, malgré les efforts de formation. La majorité d'entre eux exerce une activité économique sans véritable sécurisation, sans protection sociale, ni mécanisme d'accompagnement structuré.

Par ailleurs, une lecture élargie de cette situation sociale invite à s'interroger sur les risques sociétaux et sécuritaires qu'elle pourrait engendrer. L'absence d'opportunités pour une jeunesse nombreuse, active mais désorientée, renforce leur vulnérabilité face à des réseaux informels, voire criminels ou extrémistes, dans un contexte régional instable. Cette hypothèse, bien qu'elle mérite d'être documentée davantage, trouve un écho croissant dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest.

Il apparaît donc essentiel de repenser les politiques d'emploi à travers une approche plus structurelle, tenant compte de la démographie, de la transformation économique nécessaire, mais aussi des réalités sociales et culturelles locales. Il est urgent d'investir dans une économie inclusive, productive et résiliente, qui permette à chaque citoyen et en particulier aux jeunes de contribuer pleinement au développement national dans un cadre sécurisé, valorisant et digne.

09.SOCIOLOGIE DU TRAVAIL

1. Contexte général

La sociologie du travail au Bénin s'intéresse aux caractéristiques, aux comportements, aux aspirations et aux contraintes des travailleurs formellement employés dans l'économie béninoise. Dans un pays où l'emploi salarié ne représente qu'environ 20 % de la population active (dont 4 % dans le secteur public et 16 % dans le privé), comprendre ce profil sociologique est essentiel pour anticiper les évolutions du marché du travail, adapter les politiques publiques et améliorer les relations sociales.



IMPORTANCE :

Comprendre le rapport au travail et aux institutions



OBJECTIF :

Anticiper les besoins des entreprises, améliorer les dispositifs sociaux

2. Données démographiques

Le salarié béninois type est majoritairement jeune : selon les données récentes, plus de 60 % ont moins de 40 ans. On observe une forte domination masculine, notamment dans l'industrie et les services, même si les secteurs comme l'éducation et la santé comptent une présence féminine importante. La majorité des salariés se concentre dans les grandes villes, en particulier à Cotonou et à Parakou.

RÉPARTITION ÂGE :

Majoritairement moins de 40 ans

GENRE :

Majorité d'hommes, sauf secteurs spécifiques

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE :

Forte concentration urbaine (Cotonou, Parakou)

3. Comportements au travail

Les enquêtes menées montrent que le salarié béninois accorde une grande importance à la stabilité de l'emploi et à la sécurité, à la rémunération, souvent considérée comme faible, et aux relations hiérarchiques où le respect de l'autorité reste une norme culturelle forte. Cependant, les jeunes générations expriment des attentes nouvelles : plus d'autonomie, de formation continue et d'opportunités de mobilité interne.

PRIORITÉS :

- Sécurité
- Revenu stable
- Respect hiérarchique

TENDANCES NOUVELLES :

- Autonomie
- Mobilité
- Montée en compétences

4. Rapport à la précarité et à l'informel

Au Bénin, le salariat formel reste l'exception : environ 80 % des actifs sont en auto-emploi ou dans l'informel. Pour ceux qui accèdent au salariat, le contraste est important : accès à une couverture sociale, retraite, assurance maladie. Mais ces avantages restent fragiles, car beaucoup de contrats dans le privé sont à durée déterminée, et les licenciements économiques sont fréquents.

INFORMEL :

80 % des actifs

SALARIÉ FORMEL :

Accès à droits sociaux, mais stabilité limitée

PRÉCARITÉ :

Contrats courts, vulnérabilité aux crises économiques

5. Perception de l'entreprise et du management

Le salarié béninois évolue dans une culture où l'autorité du chef est rarement remise en question ouvertement. La hiérarchie joue un rôle structurant, et l'innovation organisationnelle progresse lentement. On observe toutefois des évolutions dans les entreprises modernes, où les salariés sont exposés à des pratiques managériales plus flexibles et orientées résultats.

CULTURE DOMINANTE :

Hiérarchie, respect de l'autorité

CHANGEMENTS :

Introduction lente de pratiques participatives

VARIATION :

Selon secteur, taille de l'entreprise, exposition internationale

6. Comparaison avec la sous-région

Par rapport à ses voisins, le profil du salarié béninois est comparable à celui observé au Togo et au Burkina Faso, mais plus conservateur que celui du Ghana, où la dynamique anglophone introduit des codes managériaux plus modernes. Le taux de syndicalisation au Bénin (environ 12 %) est modéré, mais les centrales syndicales restent influentes dans les négociations collectives, notamment dans le secteur public.

SYNDICALISATION :

12 %, forte influence secteur public

BENCHMARK :

Profil proche Togo, Burkina Faso ; Ghana plus modernisé

DIVERSITÉ :

Selon secteur (public vs privé), niveau de formation

7. Perspectives et enjeux

Les enjeux pour les prochaines années sont : renforcer la formation continue pour mieux aligner les compétences aux besoins des entreprises, moderniser les relations de travail et le dialogue social, et accompagner les transitions générationnelles, avec des jeunes salariés plus exigeants en termes d'évolution et de reconnaissance.

FORMATION :

- Clé pour l'employabilité

DIALOGUE SOCIAL :

- Modernisation nécessaire

JEUNES GÉNÉRATIONS :

- Nouvelles attentes, nouvelles dynamiques

8. Anthropologie du travailleur béninois

L'anthropologie du travailleur béninois explore les représentations culturelles, les valeurs et les pratiques symboliques associées au travail. Au-delà des relations formelles, elle s'intéresse à la manière dont les individus perçoivent leur rôle, leur statut et leur identité au sein de la société.

Au Bénin, le travail est historiquement associé non seulement à la survie économique, mais aussi à l'honneur familial, au respect communautaire et à la transmission générationnelle. Les systèmes de solidarité (familiale, ethnique, religieuse) influencent encore fortement les comportements : il n'est pas rare que la réussite individuelle soit perçue comme une ressource collective, au bénéfice de la famille élargie ou du village d'origine.

Par ailleurs, des dimensions rituelles, spirituelles ou symboliques peuvent se retrouver dans certaines activités professionnelles, particulièrement dans l'artisanat, l'agriculture ou les métiers liés aux pratiques traditionnelles.

DIMENSION IDENTITAIRE :

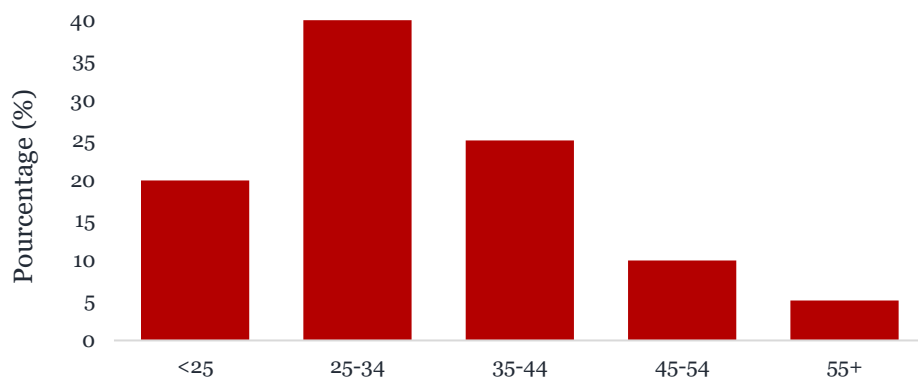
Travail perçu comme honneur familial et communautaire

SOLIDARITÉ :

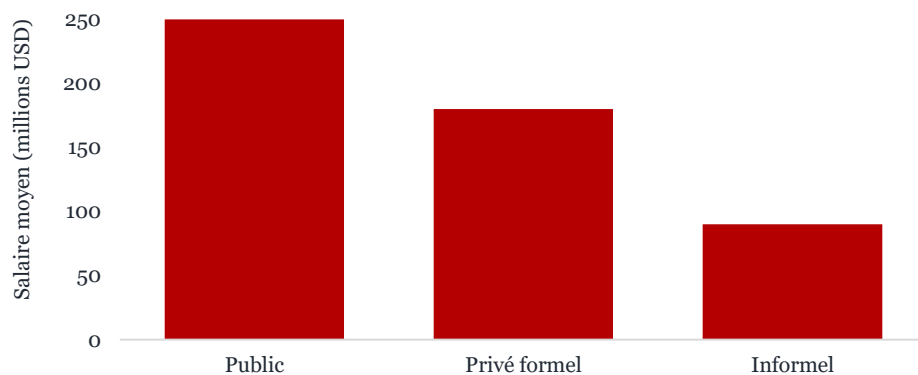
Réussite individuelle mise au service du collectif

SPIRITUALITÉ :

Influence des croyances et rituels sur certaines pratiques professionnelles



Graphique : Pyramide des âges des salariés au Bénin



Graphique : Salaires moyens mensuels par secteur (USD)

SOURCES ET RÉFÉRENCES

Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique (INSTAD, instad.bj)
 Direction Générale du Travail (Ministère du Travail, www.travail.gouv.bj)
 Enquêtes emploi et conditions de travail (BIT, www.ilo.org)
 Rapports sur le marché du travail en Afrique (Banque mondiale, www.worldbank.org)
 Syndicats béninois (CSTB, UNSTB)
 Études régionales UEMOA sur l'emploi et les relations de travail
 Publications anthropologiques sur les pratiques culturelles béninoises
 (Université d'Abomey-Calavi, travaux académiques)

10.SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES

1. Contexte

Le Bénin est reconnu comme l'un des pays les plus stables politiquement en Afrique de l'Ouest, ce qui en fait un point d'ancrage stratégique pour les investisseurs. Cependant, cette stabilité cache des défis sécuritaires croissants, notamment au nord (zones frontalières), en mer (piraterie) et dans les grandes villes (délinquance urbaine bien que marginale). Garantir la sécurité des biens et des personnes est donc un facteur clé pour préserver l'environnement des affaires et stimuler les investissements.

2. Architecture nationale de sécurité

POLICE RÉPUBLICAINE

Fusionnée en 2018, elle regroupe les anciennes forces de police et gendarmerie, avec un mandat renforcé pour la sécurité intérieure et la protection des citoyens.

FORCES ARMÉES BÉNINOISES

Déployée en appui notamment dans les zones frontalières, elle contribue à la lutte contre les menaces transfrontalières.

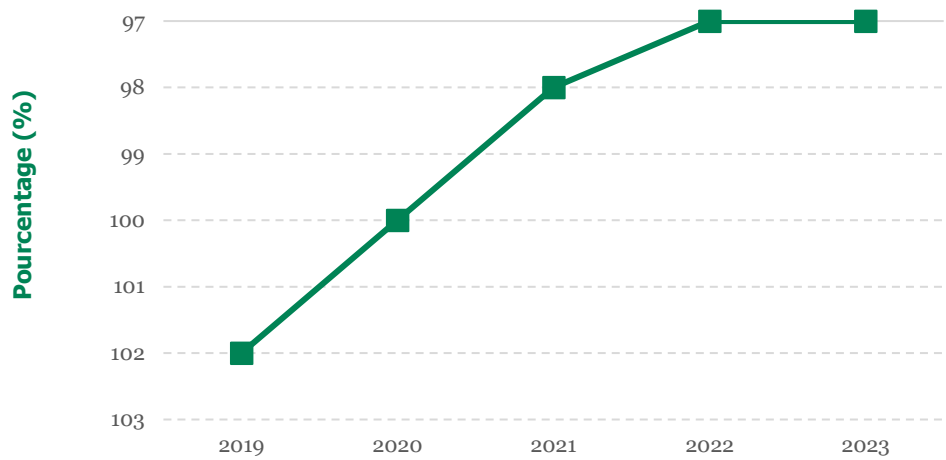
AGENCES GOUVERNEMENTALES

Ministère de l'Intérieur, Agence nationale de protection civile, Agence de gestion intégrée des frontières.

3. Données clés et état des lieux

- Taux de criminalité modéré à l'échelle régionale, bien qu'avec une recrudescence des vols et agressions dans les zones urbaines.
- Depuis 2022, multiplication d'incidents liés aux infiltrations terroristes dans les régions nord, notamment à la frontière avec le Burkina Faso.
- Piraterie maritime : Bien que le golfe de Guinée soit l'une des zones les plus touchées au monde, les eaux béninoises sont mieux sécurisées grâce aux coopérations bilatérales et régionales.

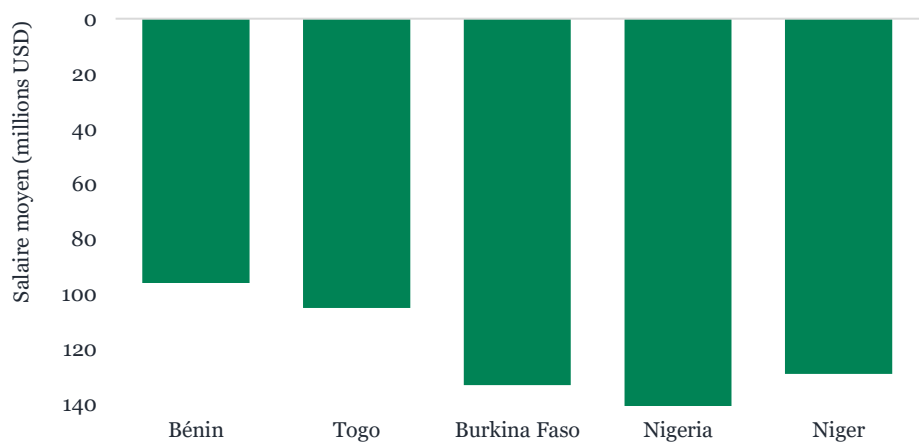
Évolution du classement du Bénin au Global Peace Index :



4. Comparaison sous-régionale

- Le Bénin se positionne à la 97e place mondiale au Global Pace Index (2023), mieux classé que le Togo (106e), le Burkina Faso (133e), le Nigeria (144e) et le Niger (129e).
- Contrairement à certains voisins lourdement affectés par le terrorisme, le Bénin reste relativement épargné, même s'il doit renforcer sa vigilance.
- Dans le golfe de Guinée, le Bénin est perçu comme un partenaire clé pour sécuriser les couloirs maritimes régionaux. Présence de patrouilles maritimes et terrestres (golfe de Guinée)

Comparaison régionale du Global Peace Index :



5. Répartition des incidents sécuritaires

DÉLINQUANCE URBAINE :

Principal facteur d'insécurité, mais très marginale, fréquentes patrouilles policières dans les principales villes

MENACES TERRORISTES AU NORD :

Environ 25 % des incidents, concentrés dans les zones frontalières.

PIRATERIE MARITIME :

Représente environ 15 % des incidents sécuritaires, affectant principalement les activités portuaires.

6. Défis et contraintes

- Insuffisance des effectifs et des équipements pour couvrir efficacement l'ensemble du territoire.
- Faible présence sécuritaire dans les zones rurales et frontalières.
- Cybersécurité : Montée des menaces numériques et des fraudes en ligne.
- Perception d'insécurité pouvant freiner certains investissements stratégiques.

7. Opportunités et perspectives

- ▶ Investissements dans les technologies de surveillance (vidéosurveillance, capteurs, drones).

- ▶ Partenariats public-privé pour renforcer la sécurité des infrastructures critiques (ports, pipelines, corridors logistiques).

- ▶ Développement du marché de la sécurité privée et de la cybersécurité.

- ▶ Renforcement des programmes régionaux de coopération (CEDEAO, Union africaine).

8. Acteurs clés

FORCES PUBLIQUES :

- Police républicaine
- Armée béninoise
- Agences gouvernementales

ACTEURS PRIVÉS :

- Sociétés de sécurité
- Fournisseurs de solutions technologiques

PARTENAIRES INTERNATIONAUX :

- France
- USA
- Union européenne
- ONU
- CEDEAO

SOURCES ET RÉFÉRENCES

Ministère de l'Intérieur Bénin (2023).

Rapports sur la sécurité intérieure. Global Peace Index (2023).

Classement mondial.

Banque mondiale (2023). Doing Business Report, volet sécurité.

CEDEAO (2023). Rapports régionaux sur la sécurité transfrontalière.

ONUDC (2023). Études sur le crime organisé et la piraterie maritime en Afrique de l'Ouest.

SÉCURITÉ FONCIÈRE

- Les litiges liés au foncier représentent environ 80 % des affaires civiles portées devant les juridictions de première instance (Ministère de la Justice, 2023).
- Multiplication des ventes multiples, conflits intergénérationnels et absence de titres sécurisés (plans non cadastrés, transactions non notariées).
- Nombreux Cas d'expropriation pour cause d'utilité publique encadrée par la Loi n°2017-15 du 10 août 2017 sur le régime de l'expropriation pour cause d'utilité publique.
- Délai et indemnisation souvent sujets à contentieux ; certains cas médiatisés ont nourri une perception de déficit de concertation.
- Réformes et mécanismes mis en place
 - Mise en œuvre du Projet de Modernisation de la Gestion Foncière (ProMGF) appuyé par la Banque mondiale.
 - Dématérialisation progressive : titre foncier numérique expérimental dans certaines communes.
 - Création et mise en place de la Cour de répression des affaires foncières

11. QUALITÉ DES SERVICES ADMINISTRATIFS

1. Contexte Général

Le secteur des services administratifs au Bénin est au cœur du fonctionnement de l'État et de sa relation avec les citoyens. Il représente l'ensemble des mécanismes qui assurent la fourniture des services publics, garantissent l'application des lois et accompagnent les politiques économiques et sociales. Depuis 2016, le Bénin a engagé une profonde réforme de son administration, sous l'impulsion du Programme d'Actions du Gouvernement (PAG), visant à moderniser les services, améliorer leur efficacité et renforcer la transparence.

- Plus de 200 services administratifs déjà accessibles en ligne, couvrant divers domaines (état civil, fiscalité, éducation, santé).
- Portail national (service-public.bj) reconnu comme un modèle régional.
- Objectif affiché : atteindre une administration 100 % digitalisée et performante d'ici 2026.
- Défis persistants : fracture numérique, résistance au changement, disparités territoriales.

2. Organisation Des Services Administratifs

L'organisation des services administratifs béninois repose sur une structure hiérarchisée et décentralisée, qui combine à la fois la planification centrale et l'exécution locale. Cette organisation est essentielle pour assurer une couverture nationale et garantir une certaine proximité entre l'administration et les citoyens.

- Administration centrale : ministères, directions générales et agences nationales, responsables de la définition et de la coordination des politiques publiques.
- Administration déconcentrée : préfectures, directions départementales, services communaux, chargés de l'application des décisions nationales à l'échelle locale.
- Structures autonomes : autorités de régulation, offices publics, instituts spécialisés, intervenant dans des domaines stratégiques et bénéficiant d'une autonomie relative.
- Environ 100 000 agents publics, dont une majorité concentrée dans les secteurs de l'éducation, la sécurité et de la santé, mais avec un besoin pressant de renouvellement générationnel et de montée en compétences.

3. Innovations Et Transformations

Depuis quelques années, le Bénin s'est illustré par des innovations remarquables dans l'amélioration et la modernisation de ses services administratifs. Ces initiatives ont pour objectif d'améliorer l'accessibilité, la rapidité et la transparence des services rendus aux citoyens et aux entreprises.

- Portail unique (service-public.bj) permettant d'accéder à plus de 200 démarches en ligne, avec suivi personnalisé.
- Plateformes e-impôts et e-paiement, réduisant les délais et limitant les contacts directs avec l'administration.
- E-cadastre avec intégration progressive de la blockchain pour sécuriser les transactions foncières.
- Guichets mobiles et centres numériques communautaires, déployés dans les zones rurales pour réduire les inégalités d'accès.
- Développement de solutions d'intelligence artificielle (chatbots, automatisation) pour améliorer l'interaction avec les usagers.
- Création d'un observatoire numérique destiné à mesurer en temps réel les performances des administrations et à guider les réformes

VERS UNE GOUVERNANCE PLUS OUVERTE ET INCLUSIVE

La transformation de l'administration béninoise se veut également participative et centrée sur le citoyen.

Tous les textes réglementaires, décisions officielles et projets de loi sont désormais accessibles sur le site du SGG (www.sgg.gouv.bj). Cette transparence institutionnelle permet aux citoyens, entreprises et organisations de suivre en temps réel l'évolution du cadre réglementaire.

À travers des plateformes comme Gouv.bj, le gouvernement mène régulièrement des campagnes de consultation publique sur des projets de réforme. Les mécanismes de remontée de plaintes, de suggestions et d'évaluations de services sont en développement dans plusieurs ministères.

Ce site officiel permet un accès libre aux données publiques dans des domaines comme les finances publiques, l'éducation, la santé ou l'environnement. Il soutient les initiatives de redevabilité, de recherche et d'innovation.

4. Enjeux Et Défis

Malgré les avancées, les services administratifs béninois restent confrontés à des enjeux majeurs qui freinent leur pleine transformation. Ces défis sont à la fois technologiques, organisationnels, humains et éthiques.

- Simplifier davantage les procédures pour les rendre compréhensibles et accessibles à tous.

- Renforcer les capacités des agents publics en matière de numérique et de relation client.
- Combattre les pratiques de corruption et les détournements liés aux circuits informels.
- Réduire les inégalités d'accès entre zones urbaines connectées et zones rurales marginalisées.
- Assurer une protection efficace des données personnelles et renforcer les dispositifs de cybersécurité.

5. Opportunités Et Perspectives

Les réformes en cours offrent au Bénin une occasion unique de repositionner son administration comme un levier de croissance, d'inclusion et de développement. Si les efforts sont poursuivis, le pays peut devenir une référence régionale en matière de gouvernance publique moderne.

- Accroître la satisfaction des citoyens grâce à des services rapides et fiables.
- Réduire les coûts opérationnels de l'État grâce à l'automatisation.
- Valoriser les données collectées pour mieux piloter les politiques publiques.
- Attirer des partenariats internationaux et des investissements liés à la e-gouvernance.

6. Recommandations Stratégiques

Pour consolider les acquis et accélérer les transformations, plusieurs actions stratégiques sont recommandées.

► Étendre les infrastructures numériques aux zones rurales.

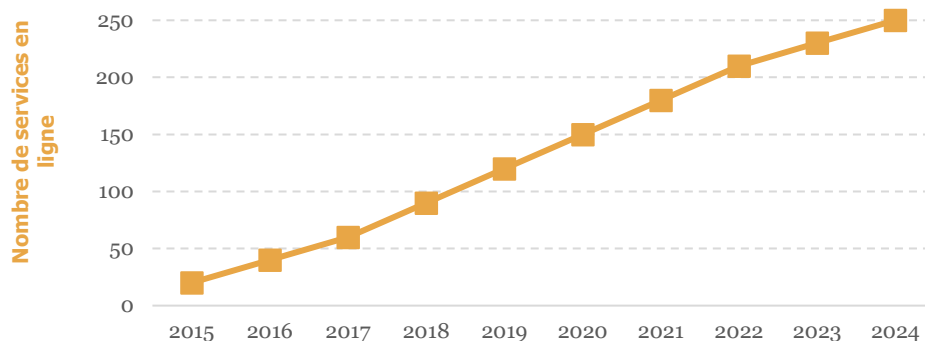
► Développer des interfaces multilingues adaptées aux populations peu alphabétisées.

► Créer un fonds d'innovation administrative pour financer les projets pilotes.

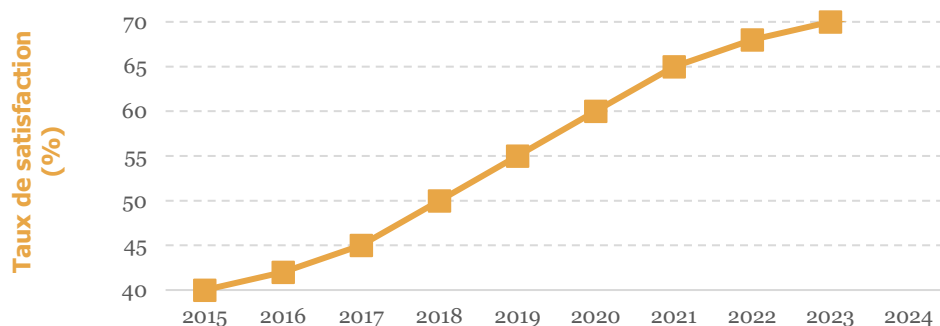
► Mettre en place des systèmes indépendants d'audit et d'évaluation de la performance.

► Poursuivre les efforts d'accompagnement au changement en matière de culture de l'intégrité et de la redevabilité au sein des administrations.

Évolution du nombre de services publics dématérialisés (2015–2025) :



Évolution du taux de satisfaction des citoyens (2015–2025) :



SOURCES ET RÉFÉRENCES

Ministère de la Fonction Publique et du Travail

ASIN (Agence des Systèmes d'Information et du Numérique)

Rapports de la Cour des comptes du Bénin

Enquêtes nationales INSTAD, Afrobarometer Publications régionales

Smart Africa, Banque mondiale

Portail national des services publics : <https://www.service-public.bj>

Secrétariat Général du Gouvernement : <https://sgg.gouv.bj>

Programme d'action du gouvernement 2021–2026 :

<https://www.gouv.bj/programme-action/>

12. RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES

1. Contexte général

La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) désigne l'intégration volontaire par les entreprises des préoccupations sociales, environnementales et économiques dans leurs activités et dans leurs interactions avec les parties prenantes. Au Bénin, la RSE émerge progressivement comme un levier stratégique, notamment sous l'impulsion des filiales de multinationales, des grandes entreprises locales, des banques, des télécoms et de certaines industries extractives. Bien que l'adoption soit encore limitée (~25% des entreprises structurées), l'intérêt croît, notamment dans les secteurs exposés aux marchés internationaux.

DOMAINES COUVERTS :

Gouvernance éthique, droits humains, conditions de travail, respect de l'environnement, implication communautaire.

FACTEURS DE MONTÉE :

Pression des marchés, attentes sociétales, exigences des bailleurs, alignement sur les ODD.

ACTEURS MOTEURS :

Grandes entreprises, institutions financières, projets dans les zones économiques spéciales, entreprises publiques pilotes.

2. Cadre normatif et institutionnel

Le Bénin ne dispose pas encore d'une législation spécifique encadrant la RSE, mais les entreprises s'alignent progressivement sur les cadres internationaux : ISO 26000, Pacte mondial des Nations Unies, Objectifs de Développement Durable (ODD), et principes de la finance durable (ESG). La CCIB, les organisations patronales, et les chambres sectorielles jouent un rôle de sensibilisation et d'encadrement, tandis que certains bailleurs exigent des engagements RSE dans les projets financés.

- Absence de cadre légal contraignant, mais normes volontaires et alignement aux standards internationaux.
- Début d'intégration des critères RSE dans les appels d'offres et les marchés publics (secteurs pilotes).
- Projets pilotes : zones franches, entreprises publiques, banques engagées dans les financements verts et sociaux.

3. Défis majeurs

La RSE au Bénin reste confrontée à de nombreux défis structurels. D'abord, l'absence de cadre réglementaire clair limite l'harmonisation et le suivi des initiatives. Ensuite, la majorité des PME ont des capacités limitées pour formaliser des engagements RSE, et les consommateurs restent peu sensibilisés à ces enjeux.

- Faible formalisation des pratiques, surtout dans les PME et les entreprises informelles.
- Absence d'indicateurs nationaux et de dispositifs de suivi et évaluation.
- Manque d'incitations fiscales et financières pour encourager les entreprises.
- Faible pression des consommateurs et de l'opinion publique pour des pratiques responsables.
- Difficultés à articuler la RSE avec les réalités économiques locales (marges réduites, contraintes de rentabilité, informalité).

4. Opportunités et leviers d'action

Malgré les défis, le contexte béninois offre des leviers stratégiques pour faire de la RSE un moteur d'attractivité, de compétitivité et d'innovation. Les entreprises peuvent s'appuyer sur les attentes croissantes des bailleurs, la montée des exigences environnementales, et l'ouverture aux financements à impact.

- Développement de labels nationaux ou régionaux pour valoriser les entreprises responsables. (Wink tank RSE, WaLi...)
- Promotion de financements verts et sociaux (green bonds, social bonds, fonds ESG).
- Partenariats entreprises-ONG-collectivités pour des projets à fort impact social (éducation, santé, environnement).
- Intégration progressive des critères RSE dans les marchés publics et les chaînes d'approvisionnement internationales.
- Positionnement stratégique : différenciation sur les marchés, innovation sociale, renforcement de la marque employeur.

5. Perspectives et recommandations

Pour consolider et institutionnaliser la RSE, plusieurs actions stratégiques sont recommandées. L'élaboration d'une stratégie nationale serait un premier pas structurant, complétée par des incitations fiscales, la création d'indicateurs de suivi, et le renforcement des capacités des PME.

► Élaboration d'une stratégie nationale RSE en concertation avec les parties prenantes.

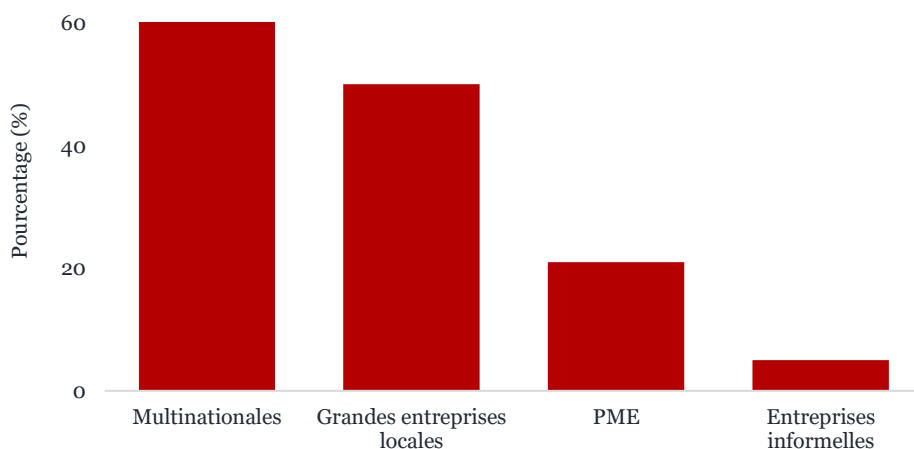
► Intégration progressive des critères RSE dans les procédures publiques (appels d'offres, marchés publics).

► Création de mécanismes d'incitation (réductions fiscales, accès préférentiel à certains financements).

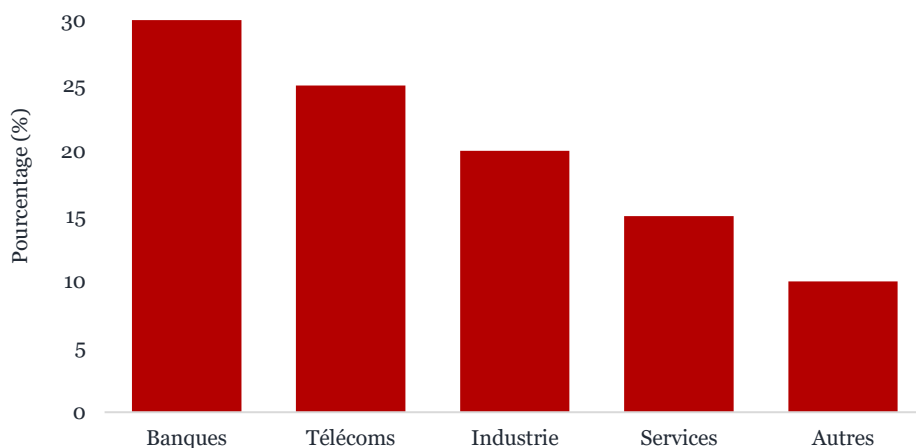
► Mise en place d'indicateurs nationaux de suivi et de reporting RSE.

► Renforcement des capacités des PME à travers des formations et des outils adaptés.

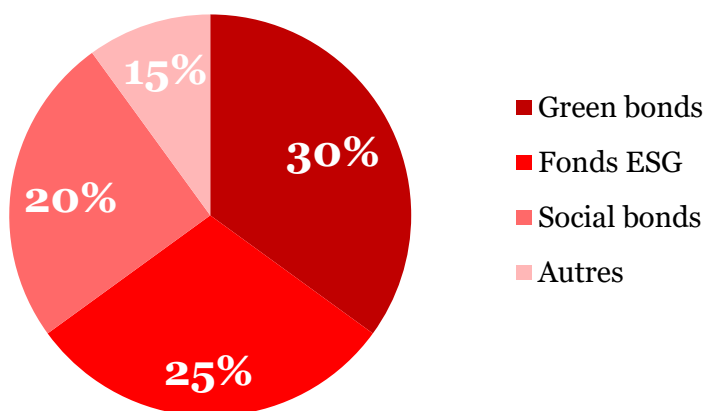
► Communication sur les bonnes pratiques et valorisation des entreprises exemplaires pour créer un effet d'entraînement.



Graphique : Taux d'adoption de la RSE par type d'entreprise



Graphique : Répartition des initiatives RSE par secteur.



Graphique : Répartition des financements à impact.

SOURCES

Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB). Pacte mondial des Nations Unies, ISO 26000.

Rapports Banque mondiale, BAD, UNDP sur l'environnement des affaires et la RSE en Afrique.

Ministère de l'Industrie et du Commerce, organisations patronales béninoises.

PARTIE II



**Découvrir le Bénin en
17 secteurs d'activités**

01  Agriculture et
Agro-industrie

03  Eau et
Assainissement

05  Industrie

07  Télécommuni-
cations

09  Environnement

11  Logement et
Urbanisme

13  Arts, Culture et
Tourisme

15  Banques,
Finance et
Assurances

17  Services aux
Entreprises

02  Élevage et
Pêche

04  Énergies, Mines et
Hydrocarbures

06  Infrastructures et
Transports

08  Numérique

10  Santé

12  Formation

14  Hôtellerie et
Restauration

16  Communication
et Médias

01.

Agriculture et agro-industrie



1. Introduction

Le secteur agricole béninois est le moteur principal de l'économie nationale. Il occupe environ 70 % de la population active et contribue pour près de 25 à 30 % au produit intérieur brut (PIB). Au-delà de ces chiffres, il joue un rôle essentiel dans la sécurité alimentaire, la réduction de la pauvreté et l'emploi des jeunes et des femmes. L'agriculture béninoise est dominée par des exploitations familiales de petite taille, souvent marquées par une faible productivité, mais elle dispose d'un énorme potentiel de croissance grâce aux réformes engagées dans le cadre du Programme d'Actions du Gouvernement (PAG) 2021–2026, qui mise sur la modernisation, la mécanisation, la transformation locale et l'accès aux marchés régionaux et internationaux.

2. Chiffres clés et performances récentes

CONTRIBUTION AU PIB : **25%** (2022)

PART DE L'EMPLOI NATIONAL

54.8%

RENDEMENT MOYEN DU MAÏS

1.8t / ha

FILIÈRES PRINCIPALES

- Coton
- Anacarde
- Karité
- Soja
- Ananas

TAUX DE MÉCANISATION

15% des exploitants

COTON

56 % des exportations agricoles, transformation lancée à la GDIZ.

ANACARDE

Forte croissance, mais encore peu transformé localement.

SOJA

Plus de 500.000 tonnes en 2023, développement bio, présence accrue dans les ZES.

VIVRIERS

Base alimentaire (maïs, manioc, igname, riz) mais faible productivité.

Les performances agricoles récentes témoignent des efforts consentis. Selon le Gouvernement, en 2024, la production de maïs atteint 2 094 824 tonnes, celle de l'ananas grimpe à 483 539 tonnes, l'anacarde culmine à 212 624 tonnes. Ceci confirme l'élan de performance du pays qui reste 1er producteur de coton en Afrique avec 635 976 tonnes.

Ces résultats traduisent une résilience accrue du secteur malgré les aléas climatiques et les contraintes logistiques.

3. Transformation agroalimentaire

La transformation agroalimentaire reste un défi majeur mais aussi une opportunité stratégique. Aujourd'hui, moins de 20 % des produits agricoles sont transformés localement, alors que la demande régionale pour les produits finis (huile de soja, jus d'ananas, noix de cajou transformées, textile en coton) est en pleine expansion. Plusieurs initiatives publiques et privées ont permis la création d'unités de transformation, notamment dans le nord (soja) et le sud (ananas, anacarde). Le développement de zones agroindustrielles intégrées est l'une des priorités du gouvernement pour attirer les investissements privés et augmenter la part des exportations à forte valeur ajoutée.

GDIZ :

Hub de transformation agricole (12 usines actives)

OBJECTIF :

300 000 emplois d'ici 2030

DÉFIS :



Raccordement logistique, organisation des producteurs

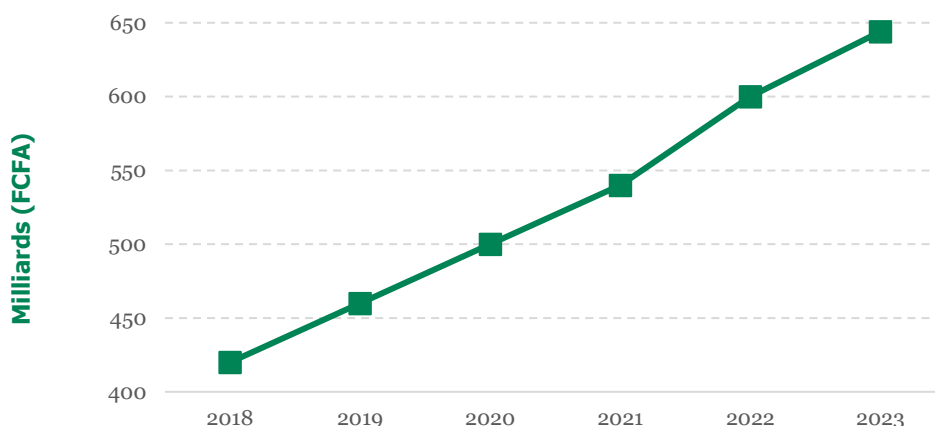
VALEUR AJOUTÉE DES INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES (2023) :

644,8 milliards FCFA, en hausse de 6,7 % par rapport à 2022.

PART DE L'ANACARDE TRANSFORMÉE LOCALEMENT (2023) :

40,26 %, contre 19 % en 2020.

Évolution de la valeur ajoutée agroalimentaire (2018–2023) :



4. Dispositifs d'appui et institutions clés

FONDS NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE (FNDA) :

Il finance les investissements productifs et soutient les filières stratégiques.

AGENCES TERRITORIALES DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE (ATDA) :

Elles coordonnent les actions techniques et stratégiques dans les zones agroécologiques.

SOCIÉTÉ NATIONALE DE MÉCANISATION AGRICOLE (SONAMA) :

Elle promeut l'accès aux équipements agricoles pour accroître la productivité.

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DES SEMENCES (SODESEP) :

Elle veille à la qualité et à la disponibilité des semences améliorées.

SOCIÉTÉ BÉNINOISE DES AMÉNAGEMENTS AGRICOLES (SOBAA) :

Elle conduit les projets d'aménagement hydro-agricole pour garantir l'irrigation.

5. Comparaison sous-régionale

Au plan sous-régional, le Bénin est leader sur la filière coton, mais reste en retrait sur d'autres chaînes de valeur par rapport à des pays comme la Côte d'Ivoire et le Ghana qui ont su développer des industries agroalimentaires performantes et intégrées. Les rendements à l'hectare au Bénin sont encore faibles : maïs (2,5 tonnes/ha), riz (2,2 tonnes/ha) contre respectivement 3,5 et 4 tonnes/ha au Ghana. L'enjeu majeur est donc d'améliorer l'efficacité technique, les infrastructures et l'accès au marché.

6. Contraintes, défis et perspectives

- Faible mécanisation, accès difficile au crédit
- Fragmentation foncière, pertes post-récolte
- Infrastructures rurales limitées
- Résilience au changement climatique : introduire des variétés résistantes, promouvoir l'agroécologie.
- Sécurité alimentaire : assurer l'autosuffisance tout en maintenant les exportations.
- Financement : renforcer l'inclusion financière des petits exploitants.
- Innovation numérique : développer les outils digitaux pour la production, la gestion et la commercialisation.
- Formation : professionnaliser les producteurs, attirer les jeunes dans l'agrobusiness.

7. Opportunités d'investissement

Le Bénin offre des opportunités d'investissement majeures :

► Unités de transformation modernes..

► Services mécanisés et maintenance agricole.

► Infrastructures de stockage, conservation et transport.

► Plateformes digitales agricoles (assurance, crédit, e-commerce).

► Filières biologiques et horticulture exportatrice.

Avec l'adhésion aux accords régionaux (CEDEAO) et les incitations fiscales prévues, le pays représente un marché attractif pour les investisseurs cherchant à conjuguer rentabilité et impact social.

8. Rôle des partenariats public-privé

Les partenariats public-privé (PPP) sont indispensables pour relever les défis du secteur agricole. Ils permettent de combiner les ressources publiques, notamment pour les infrastructures et l'encadrement, avec l'efficacité et l'innovation portées par le secteur privé. Les parcs agro-industriels comme celui de Glo-Djigbé en sont une illustration concrète : en rapprochant producteurs, transformateurs et exportateurs, ils créent des écosystèmes favorables à la compétitivité.

9. Intégration régionale et compétitivité

L'intégration du Bénin dans les chaînes de valeur régionales (CEDEAO) et continentales (ZLECAf) représente une opportunité majeure. Cependant, elle suppose d'améliorer les standards qualité, les normes sanitaires, la logistique et les capacités d'exportation. L'agriculture béninoise peut devenir plus compétitive grâce à la labellisation des produits (coton bio, anacarde premium, soja non OGM), au développement de l'agriculture durable et à l'innovation numérique (applications mobiles, agriculture de précision).

Enfin, pour assurer une transformation durable, il est crucial de renforcer la gouvernance du secteur agricole, d'améliorer la transparence des dispositifs d'appui et de favoriser la participation des organisations de producteurs. Les politiques agricoles devront aussi prendre en compte les enjeux environnementaux et climatiques, notamment la préservation des ressources en eau, la lutte contre la déforestation et la promotion de l'agroécologie.

10. Analyse FFOM synthétique



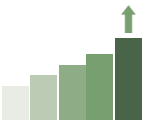
FORCES

- ▶ Diversité des filières
- ▶ Volonté politique
- ▶ GDIZ



FAIBLESSES

- ▶ Productivité agricole
- ▶ Crédit
- ▶ Services



OPPORTUNITÉS

- ▶ Forte demande
- ▶ Appuis techniques et financiers de BAD/FAO/JICA



MENACES

- ▶ Climat
- ▶ Volatilité des prix
- ▶ Intégration commerciale

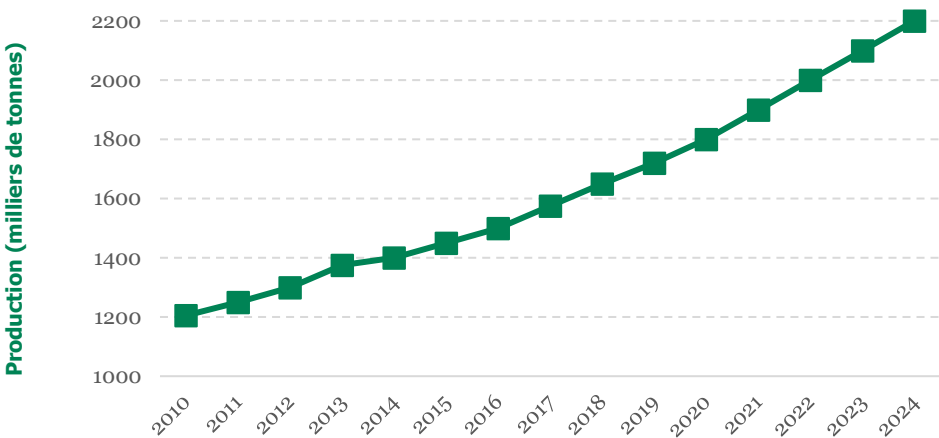
SOURCES

INStAD, Résultats de la campagne agricole 2023–2024.
Ministère de l'Agriculture, Rapports 2023.
FNDA, Rapports annuels.
ATDA, Notes stratégiques.
Banque Mondiale, Profil agricole Bénin.
FAO, Profil pays Bénin.

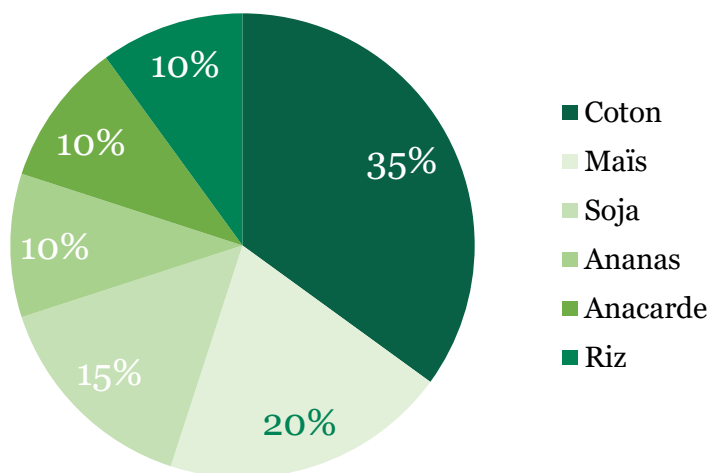
ACED Africa, Études numériques agricoles.
INStAD (2022–2023), Notes sectorielles et indicateurs macroéconomiques
Recensement National de l'Agriculture (RNA 2019), MAEP
MAEP (Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche), rapports annuels Étude
JICA (2023) sur l'écosystème industriel et les besoins en main-d'œuvre

Étude zones industrielles – APIEx, GDIZ, Délégation générale à la promotion des ZES
FAOStat, données régionales sur le rendement agricole Rapport
BAD/FAO sur les chaînes de valeur agricoles (2022) Étude sur les
zones agroécologiques, ResearchGate

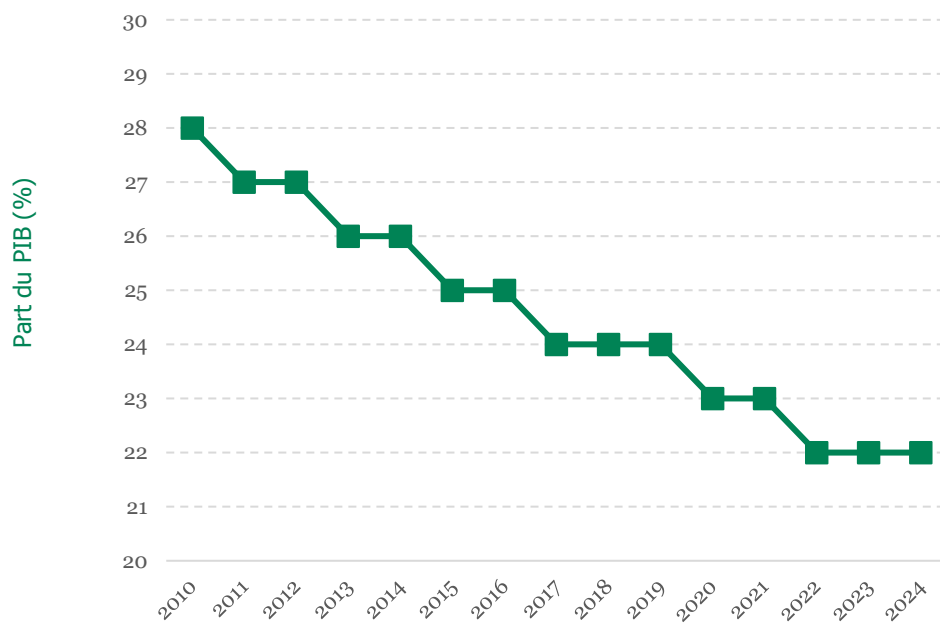
Annexes : graphiques



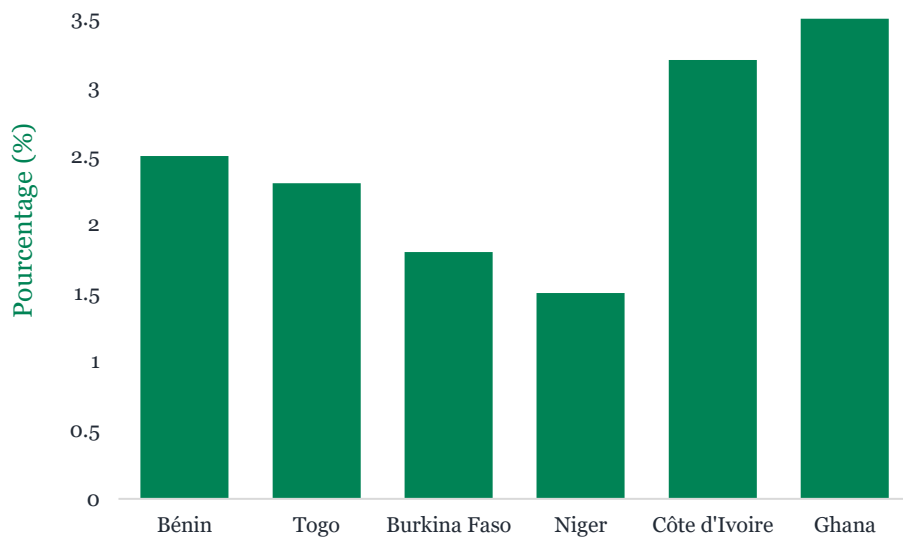
Graphique 1 : Évolution de la production agricole (2010–2024)



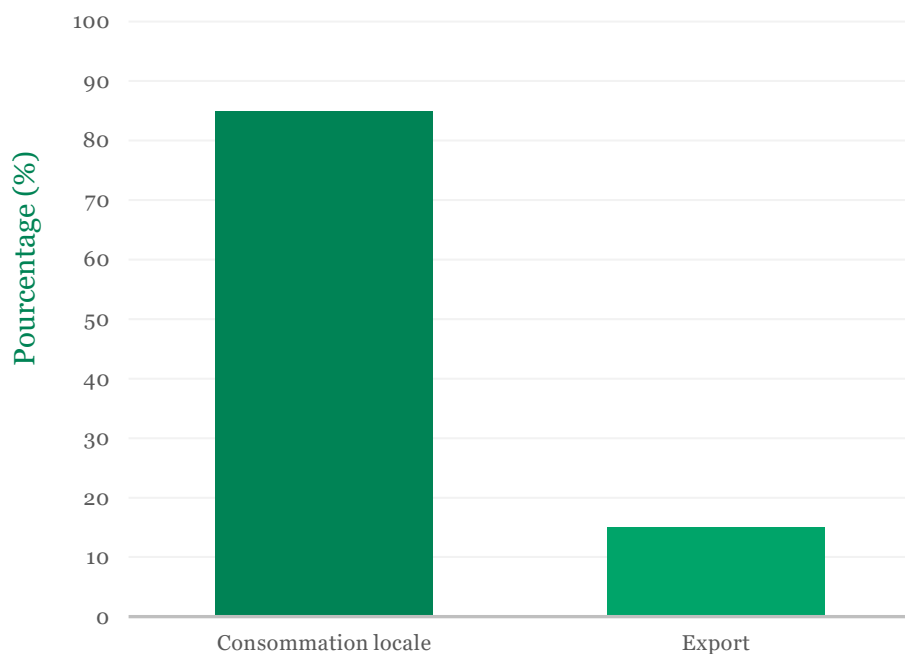
Graphique 2 : Répartition des financements agricoles par filière (2024)



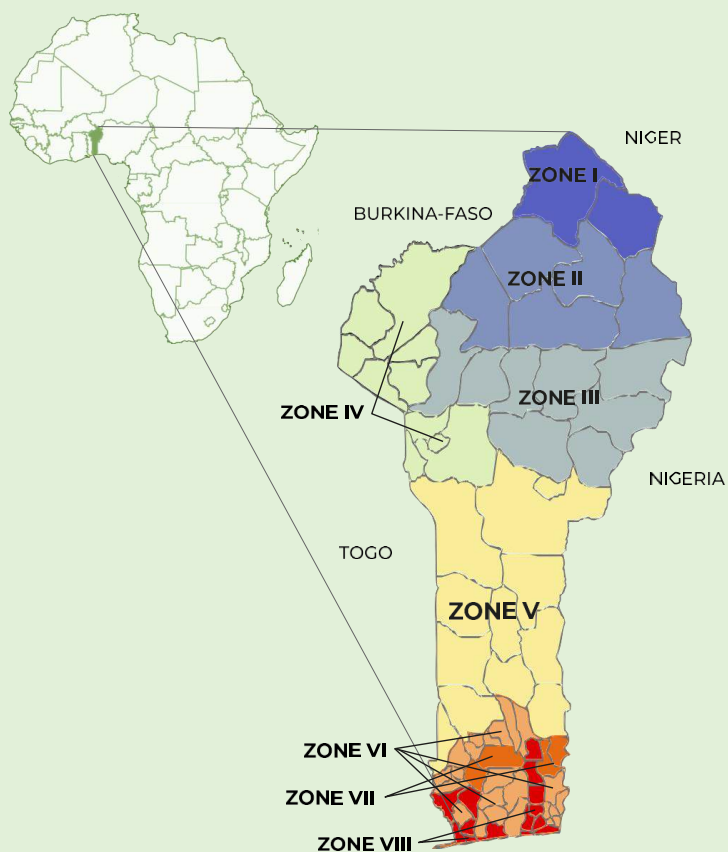
Graphique 3 : Contribution du secteur agricole au PIB (2010-2024)



Graphique 4 : Comparaison des rendements agricoles régionaux (2024)



Graphique 5 : Part des produits transformés dans les exportations agricoles



- Zone I = Zone extrême Nord
- Zone II = Zone cotonnière du Nord
- Zone III = Zone vivrière du Sud-Borgou
- Zone IV = Zone Ouest-Atacora
- Zone V = Zone cotonnière du Centre
- Zone VI = Zone de « terre de barre »
- Zone VII = Zone de la dépression
- Zone VIII = Zone des pêcheries

02.

Elevage et Pêche



1. Introduction

Le secteur de l'élevage et de la pêche joue un rôle crucial dans la sécurité alimentaire, la création d'emplois et les revenus des ménages ruraux. Il contribue à environ 12 % du PIB agricole et mobilise plus de 1,5 million d'actifs, majoritairement organisés en petites exploitations à faible productivité.

PRODUCTION ANNUELLE DE VIANDE :

~55 000 tonnes.

PRODUCTION LAITIÈRE :

~25 millions de litres.

PRODUCTION PISCICOLE :

~85 000 tonnes (pêche et aquaculture).

CONSOMMATION MOYENNE DE POISSON :

~16 kg/habitant/an.

2. Filières et sous-secteurs clés

Le secteur comprend : élevage bovin, ovin, caprin, aviculture, porcins et petits ruminants, ainsi que la pêche continentale et l'aquaculture, en forte expansion.

ÉLEVAGE BOVIN, OVIN, CAPRIN :

- Zones nord et centre, production extensive.

AVICULTURE :

Secteur dynamique, mais dépendant des importations d'aliments et poussins.

PORCINS ET PETITS RUMINANTS :

Importants pour les ménages ruraux, filières à structurer.

AQUACULTURE :

Forte expansion (tilapia, silure), pisciculture en étangs, cages flottantes.

3. Cadre réglementaire et appuis publics

Le gouvernement béninois déploie plusieurs stratégies : Stratégie nationale (2021– 2030), plans d'appui à l'aquaculture durable, financement via le FNDA, encadrement sanitaire (vaccination, zoonoses, certifications).

- Stratégie nationale (2021–2030) pour structurer les filières.
- Appui technique et financier via le Fonds National de Développement Agricole (FNDA).

- Programmes de vaccination (peste des petits ruminants, grippe aviaire).
- Normes sanitaires et certifications pour les exportations.

4. Défis majeurs

Le secteur fait face à des défis : faibles rendements, vulnérabilité sanitaire, manque d'infrastructures de transformation, accès limité au financement et dégradation des écosystèmes.

- Productivité limitée (pratiques traditionnelles, faibles intrants modernes).
- Risques sanitaires (épizooties, pollutions aquatiques).
- Manque d'abattoirs modernes, chambres froides, unités de filetage.
- Accès au financement difficile pour les petits exploitants.
- Dégradation des écosystèmes aquatiques (surpêche, changements climatiques).

5. Opportunités d'investissement

Le secteur regorge d'opportunités : modernisation des élevages, développement de l'aquaculture industrielle, mise en place d'unités modernes de transformation, production locale d'aliments pour bétail et poisson, et renforcement de la chaîne logistique.

- ▶ Modernisation des élevages semi-intensifs et intensifs (bovins, volailles, porcs).

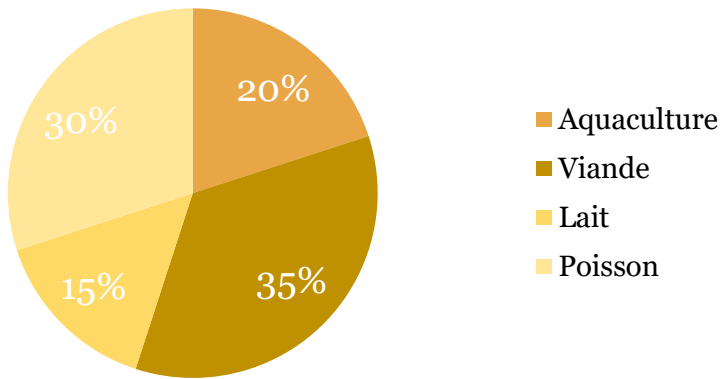
- ▶ Développement de l'aquaculture industrielle (tilapia, silure, crevettes).

- ▶ Mise en place d'unités modernes de transformation (viande, lait, poisson).

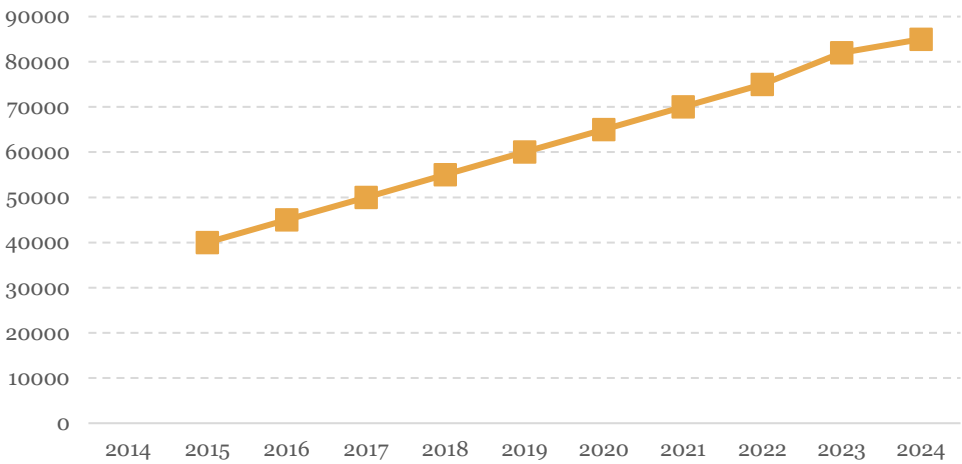
- ▶ Fabrication locale d'aliments pour bétail et poisson.

- ▶ Développement de la chaîne logistique : abattoirs, chambres froides, transport frigorifique.

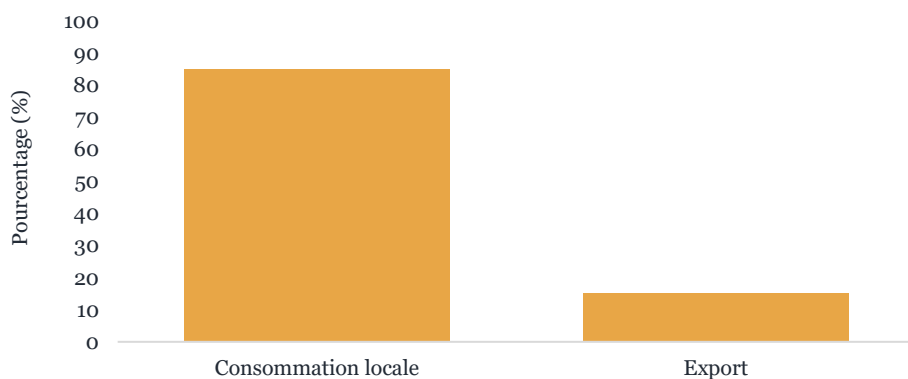
Graphique : Répartition des productions animales et halieutiques.



Graphique : Évolution de la production piscicole (2015–2024).



Graphique : Répartition des produits animaux : consommation locale vs. export



Analyse FFOM du secteur Élevage & Pêche

Voici une synthèse des forces, faiblesses, opportunités et menaces du secteur au Bénin :



FORCES

- ▶ Potentiel animal et halieutique important, diversité des espèces (ruminants, volailles, poissons, crustacés)
- ▶ Présence d'acteurs organisés dans les filières (filier lait, pisciculture, aviculture)
- ▶ Soutien institutionnel (Programmes PROVAEB, FNDA, stratégie nationale de développement de l'élevage)
- ▶ Consommation nationale de protéines animales en hausse



FAIBLESSES

- ▶ Insuffisance des infrastructures vétérinaires et d'abattage modernes
- ▶ Faible structuration des chaînes de valeur (production, transformation, distribution)
- ▶ Dépendance aux importations de produits animaux (viande, lait, œufs)
- ▶ Accès limité à l'aliment de bétail et aux intrants piscicoles (source : MAEP, 2023)



OPPORTUNITÉS

- ▶ Forte demande locale et sous régionale en viande, poisson et œufs
- ▶ Développement de l'aquaculture en cages et bassins (croissance >10 % par an – MAEP)
- ▶ Implantation d'unités de transformation laitière et de fumage moderne
- ▶ Développement de fermes intégrées, élevage bio, filières à haute valeur ajoutée (caprin, miel)
- ▶ Opportunité d'exportation vers le Nigéria, le Burkina Faso et le Niger (source : APIEx)



MENACES

- ▶ Pression foncière sur les espaces pastoraux et halieutiques
- ▶ Vulnérabilité aux changements climatiques, stress hydrique et épidémies animales
- ▶ Concurrence des produits importés à bas prix
- ▶ Risques de conflits entre agriculteurs et éleveurs dans certaines zones (source : FAO, 2022)

SOURCES

Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, République du Bénin. Fonds National de Développement Agricole (FNDA), rapports annuels.

FAO, statistiques agricoles et halieutiques.

Banque mondiale, rapports sur l'agriculture béninoise

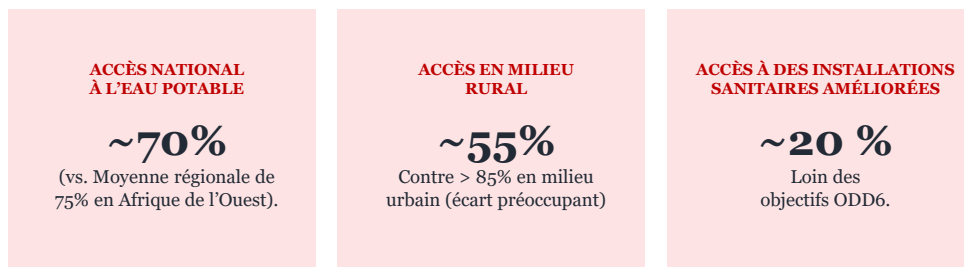
03.

Eau et Assainissement



1. Introduction

L'accès à l'eau potable et à des services d'assainissement adéquats est un droit fondamental et un levier central pour la santé publique, l'éducation, la productivité et la croissance économique. Au Bénin, le secteur a connu des avancées notables grâce à la mise en œuvre de programmes nationaux et au soutien des partenaires internationaux. Cependant, malgré ces progrès, le pays reste confronté à des défis structurels majeurs, notamment dans les zones rurales, où l'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement reste limité.



CONSÉQUENCES

- Maladies hydriques
- Absentéisme scolaire
- Surcroît de charge pour les femmes et les enfants

2. Cadre réglementaire, stratégie et acteurs clés

Le cadre stratégique repose sur la Stratégie nationale pour l'accès universel à l'eau potable (2021–2030), adoptée pour aligner les efforts nationaux aux Objectifs de Développement Durable (ODD6). Les acteurs publics (Ministère de l'Eau et des Mines, Société Nationale des Eaux du Bénin SONEB, Agence Nationale de l'Eau Potable en Milieu Rural ANEPMR) travaillent en synergie avec les partenaires techniques (UNICEF, Banque mondiale, AFD, BAD) et les collectivités locales.

- Adoption de modèles de gestion déléguée pour améliorer la performance des réseaux ruraux.
- Plans de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) couvrant les bassins fluviaux (Mono, Ouémé, Niger).
- Réformes législatives pour encadrer les partenariats public-privé et attirer les investisseurs privés.

3. Défis structurels

Les défis sont multidimensionnels et exigent des réponses coordonnées. Il s'agit non seulement d'augmenter les investissements, mais aussi de renforcer la gouvernance, de stimuler l'innovation et d'adopter des solutions durables adaptées aux réalités locales.

- Disparités territoriales criantes entre zones urbaines et rurales.
- Insuffisance et vétusté des infrastructures d'assainissement (absence de réseaux d'égouts dans les grandes villes, faible couverture des stations d'épuration).
- Pollution croissante des ressources en eau (rejets domestiques non traités, intrants agricoles, pollution industrielle).
- Vulnérabilité accrue face au changement climatique (inondations, assèchement des nappes phréatiques, érosion côtière).
- Dépendance financière excessive vis-à-vis des bailleurs internationaux (faible part des investissements privés locaux).

4. Opportunités d'investissement et recommandations

Le secteur offre un large éventail d'opportunités : construction d'infrastructures, production locale d'équipements, gestion de services délégués, innovations technologiques, ou encore financement vert.

- ▶ Développement et réhabilitation de réseaux d'adduction d'eau potable, notamment en zones rurales et périurbaines.

- ▶ Création et modernisation de stations de traitement et d'épuration des eaux usées.

- ▶ Fabrication et distribution locale de pompes, filtres, kits d'hygiène adaptés aux contextes locaux.

- ▶ Mise en place de petits opérateurs privés pour la gestion déléguée des services ruraux.

- ▶ Introduction de solutions innovantes : stations de traitement décentralisées, technologies basées sur la nature, réutilisation des eaux usées.

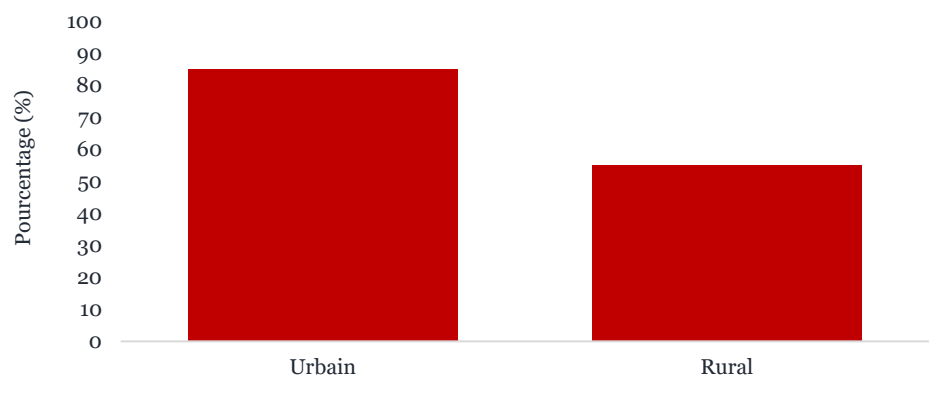
- ▶ Mobilisation de financements verts et climatiques (Fonds vert pour le climat, obligations vertes).

- ▶ Renforcement des capacités locales : formation des opérateurs, accompagnement des collectivités, éducation des usagers.

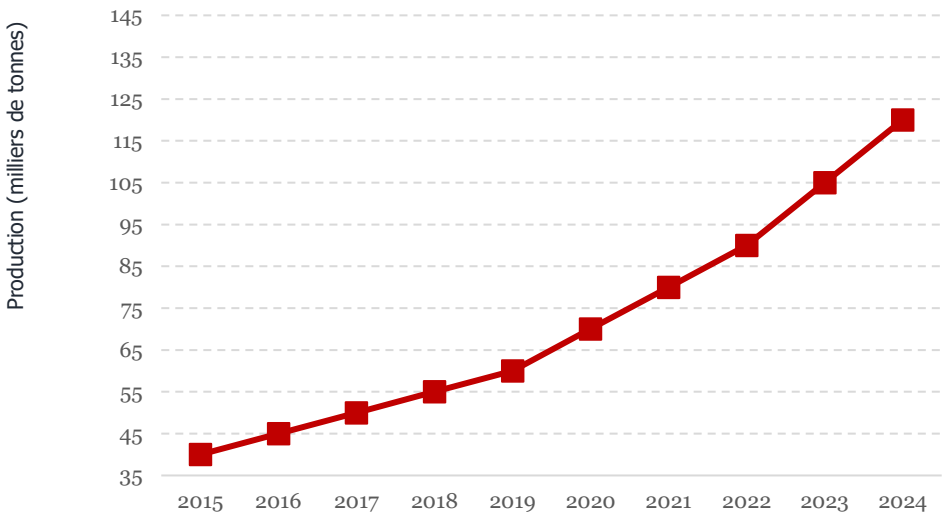
5. Programmes phares et initiatives en cours

Les principaux programmes incluent : le Programme national d'hydraulique villageoise, financé par la Banque mondiale, l'AFD et la BAD ; les projets d'assainissement en milieu rural et urbain (latrines publiques, stations d'épuration pilotes) ; et les initiatives multi acteurs pour renforcer la résilience climatique des infrastructures hydriques.

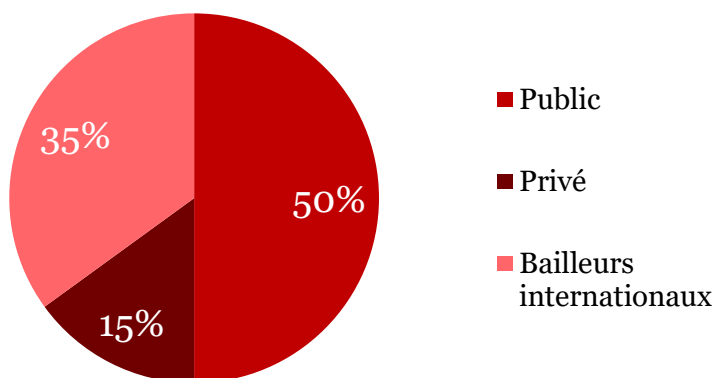
Graphique : Taux d'accès à l'eau potable (rural vs. urbain).



Graphique : Évolution des investissements dans l'eau et l'assainissement (2015–2024).



Graphique : Répartition du financement (public, privé, bailleurs internationaux)



8. Analyse FFOM

Voici une analyse synthétique des forces, faiblesses, opportunités et menaces du secteur au Bénin :



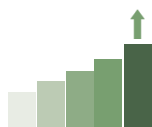
FORCES

- ▶ Volonté politique affirmée (priorité du PAG, réforme du Code de l'eau)
- ▶ Existence d'un opérateur structurant (SONEB) et d'une stratégie de délégation
- ▶ Appui soutenu des partenaires techniques et financiers (BAD, Banque mondiale, UNICEF)
- ▶ Cadre normatif en cours de renforcement



FAIBLESSES

- ▶ Taux d'accès à l'eau potable encore faible en zone rurale
- ▶ Assainissement non collectif très peu développé
- ▶ Faible maintenance et durabilité des infrastructures
- ▶ Gouvernance parfois fragmentée entre acteurs



OPPORTUNITÉS

- ▶ Financements multilatéraux disponibles (ODD6, Fonds Vert pour le Climat)
- ▶ Développement de modèles décentralisés (kiosques à eau, assainissement écologique)
- ▶ Intégration du numérique (télémétrie, géolocalisation)
- ▶ Création d'emplois verts et locaux



MENACES

- ▶ Croissance démographique rapide vs infrastructures sous-dimensionnées
- ▶ Changement climatique affectant la disponibilité de la ressource
- ▶ Retards dans la mise en œuvre de certains projets structurants
- ▶ Dépendance excessive à l'aide extérieure pour l'investissement

SOURCES

Ministère de l'Eau et des Mines, République du Bénin.

Stratégie nationale pour l'accès universel à l'eau potable (2021–2030). Rapports

UNICEF, Banque mondiale, AFD, BAD.

Programme national d'hydraulique villageoise.

04.

Énergie, Mines et Hydrocarbures



1. Introduction

Le secteur de l'énergie est un pilier stratégique pour le développement du Bénin, conditionnant la compétitivité économique, l'industrialisation et l'inclusion sociale. Depuis les années 2000, le pays a engagé d'importantes réformes pour renforcer son secteur énergétique, incluant la séparation entre production et distribution, la création de l'Autorité de Régulation de l'Électricité (ARE), et l'ouverture au secteur privé. L'objectif affiché est l'autosuffisance énergétique, la diversification du mix et l'accès universel à l'horizon 2030.

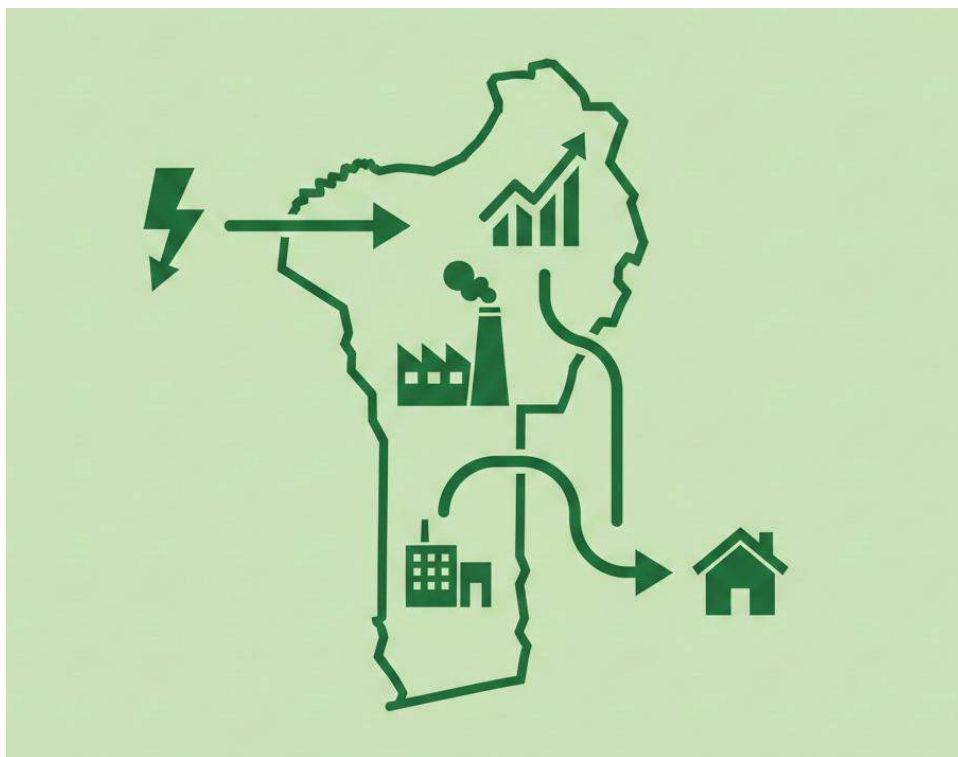
Les réformes engagées se présentent comme suit :

- Séparation entre production (SBPE) et distribution (SBEE)
- Création de l'Autorité de Régulation de l'Électricité (ARE)
- Ouverture au secteur privé



OBJECTIF :

- Autosuffisance
- Diversification
- Accès universel d'ici 2030



La production nationale repose principalement sur des centrales thermiques (gaz, fioul), avec des projets solaires en développement.

CAPACITÉ INSTALLÉE :

Environ 200 MW

DÉPENDANCE :

Jusqu'à 70 % d'importations (Nigéria, Ghana)

PERTES RÉSEAU :

20–25 %, efforts de modernisation via MCA

RÉFORMES :

Séparation SBPE/SBEE, régulation ARE

TARIFICATION :

Encadrée, impact social et économique

Le Bénin importe l'essentiel de ses produits pétroliers (≈ 1 million tonnes/an).

INFRASTRUCTURES :

Gérées par la DPB (dépôts stratégiques)

DISTRIBUTION :

Assurée par des acteurs privés (stations, importateurs)

PROJETS STRATÉGIQUES :

Oléoduc Niger-Bénin, exploration offshore



CONTRAINTES :

Dépendance, volatilité des prix mondiaux

Le potentiel renouvelable béninois repose surtout sur le solaire et l'hydroélectricité.

PART ACTUELLE :

<5 % du mix, objectif : 30 % d'ici 2030

PROJETS PHARES :

- Parcs solaires Illoulofin
- Microcentrales Ouémé

FINANCEMENT :

Partenariats public-privé, bailleurs internationaux

CONTRAINTES :

- Production locale insuffisante face à la demande croissante
- Pertes réseau techniques et commerciales élevées
- Financement limité des projets structurants
- Gouvernance perfectible, régulation à renforcer
- Vulnérabilité aux impacts climatiques et aux tensions sociales
- Marché énergétique en expansion (population jeune, urbanisation)

OPPORTUNITÉS

D'INVESTISSEMENT :

- Production IPP
- Infrastructures
- Renouvelables



OBJECTIFS 2030 :

- Accès universel
- Diversification du mix
- Sécurité énergétique

TARIFS D'ÉLECTRICITÉ AU BÉNIN

TARIFS POUR LES PARTICULIERS (BASSE TENSION BT):

- Tranche sociale (≤ 20 kWh/mois) : 88 FCFA/ kWh (prime fixe : 500 FCFA/kVA, exonéré de TVA)
- Tranche 1 (0–250 kWh/mois) : 125 FCFA/kWh
- Tranche 2 (>250 kWh/mois) : 148 FCFA/kWh
- Prépayé BT : 125 FCFA/kWh

TARIFS POUR LES PROFESSIONNELS (BASSE TENSION BT2):

- Tarif unique : 111 FCFA/kWh

TARIFS POUR LES CLIENTS EN MOYENNE TENSION (MT):

- MT1 (200–400 kVA) : 94 FCFA/kWh
- MT2 (≥ 400 kVA) : 94 FCFA/kWh (prime fixe : 4 500 FCFA/kVA à la pointe)
- MT3 (industries avec coupure à la pointe) : 78 FCFA/kWh (prime fixe : 7 000 FCFA/kVA à la pointe)

Source : SBEE www.sbee.bj/tarifs-delectricite-en-republique-du-benin/

2. Données clés et indicateurs sectoriels

ÉLECTRICITÉ :

- ▶ Taux d'accès national : 43 % (urbain : 75 %, rural : 19 %).
- ▶ Capacité installée : ~250 MW (70 % importée).
- ▶ Investissements cumulés (2016–2023) : 600 milliards FCFA.

RENOUVELABLES :

- ▶ Part dans le mix : 8 %.
- ▶ Sites solaires : Defa, Illoulofin, Parakou.

HYDROCARBURES :

- ▶ Importations : >1 million m³/an.
- ▶ Dépôts de stockage : ~300 000 m³.
- ▶ Projets : dépôt moderne à Sèmè, micro-raffinerie en étude.

MINES :

- ▶ Nouvelle société : Bénin Extraction (pierres ornementales).
- ▶ Bassins identifiés : or (Kandi), granite/calcaire (Centre-Nord).
- ▶ Réforme du Code minier en 2023.

3. Acteurs publics et privés clés

- Ministère de l'Énergie, de l'Eau et des Mines (MEEM)
- SBEE, ANADER, ADER, DG Mines
- SONACOP, Petrolex, Bénin Extraction
- Entreprises locales de solaire et mini-grid

4. Électricité

La production électrique nationale repose principalement sur des centrales thermiques fonctionnant au gaz et au fioul, complétées par des projets solaires en expansion. La capacité installée avoisine 200 MW, très insuffisante pour couvrir la demande, ce qui oblige le Bénin à importer jusqu'à 70 % de son électricité, principalement depuis le Nigeria. Les pertes techniques et commerciales sur le réseau restent élevées (20–25 %), malgré les efforts de la SBEE et les appuis du Millennium Challenge Account (MCA) pour moderniser les infrastructures. La création de la Société Béninoise de Production d'Électricité (SBPE) a permis de séparer production et distribution, tandis que l'ARE assure la régulation et la fixation des tarifs.

5. Hydrocarbures

Le Bénin importe l'essentiel de ses produits pétroliers (environ 1 million de tonnes/an). La Société Dépôts Pétroliers du Bénin (DPB) gère les infrastructures de stockage stratégiques, tandis que des acteurs privés assurent la distribution (stations-service, réseaux d'importateurs). L'oléoduc Bénin Niger, en service depuis quelques mois, renforcera la place stratégique du Bénin dans le transit régional. Par ailleurs, plusieurs blocs offshore font l'objet d'exploration, ouvrant des perspectives futures.

6. Énergies renouvelables

Le Bénin ambitionne d'augmenter la part des énergies renouvelables, aujourd'hui inférieure à 5 %, pour atteindre 30 % d'ici 2030. Les projets phares incluent des parcs solaires à Illoulofin et à Pobè, ainsi que des microcentrales hydroélectriques sur le fleuve Ouémé. Les initiatives privées, appuyées par des financements verts, commencent à émerger.

7. Défis et contraintes

Les défis majeurs incluent : la faible production locale, les pertes élevées sur le réseau, le financement insuffisant des grands projets, les tensions sociales liées aux tarifs, et la vulnérabilité aux changements climatiques. La gouvernance institutionnelle, bien qu'améliorée, reste perfectible.

8. Potentiel et perspectives

Avec une population jeune et une économie en expansion, le Bénin présente un marché énergétique en forte croissance. Les opportunités d'investissement couvrent la production indépendante (IPP), les infrastructures de transport, le stockage, et les énergies renouvelables. Les objectifs nationaux incluent l'accès universel, la diversification du mix et la sécurisation des approvisionnements.

9. Contraintes et défis

- Dépendance énergétique persistante
- Tension financière de la SBEE
- Faiblesse de l'encadrement minier
- Infrastructures de transport/logistique limitées

10. Opportunités d'investissement

► Mini-grid et solaire off-grid rural

► Stockage et distribution pétrolière

► Transformation locale des pierres ornementales

► Prospection minière semi-industrielle

► Micro-raffinerie modulaire

11. Analyse FFOM synthétique



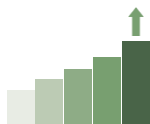
FORCES

- Volonté politique
- Ressources naturelles
- Projets en cours



FAIBLESSES

- Dépendance aux importations
- Faible valeur ajoutée locale



OPPORTUNITÉS

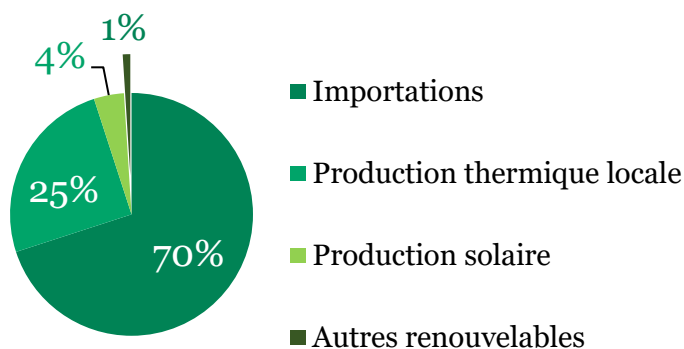
- ▶ Marché régional CEDEAO
- ▶ PPP énergétiques



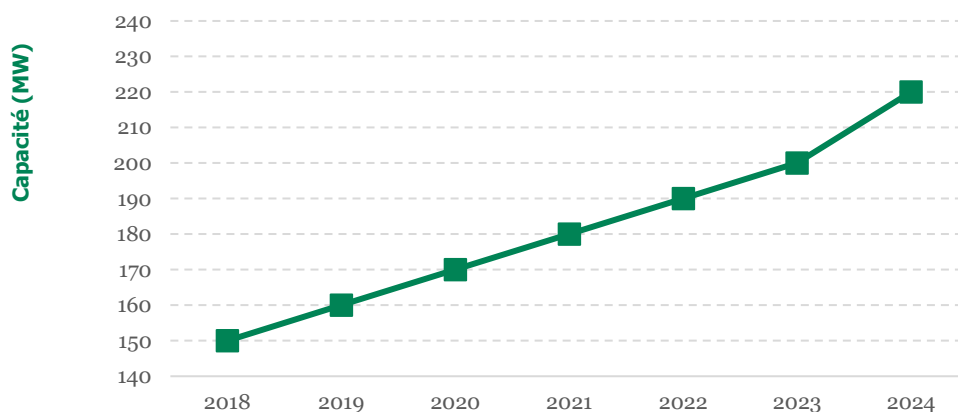
MENACES

- ▶ Volatilité des cours
- ▶ Risques logistiques et environnementaux

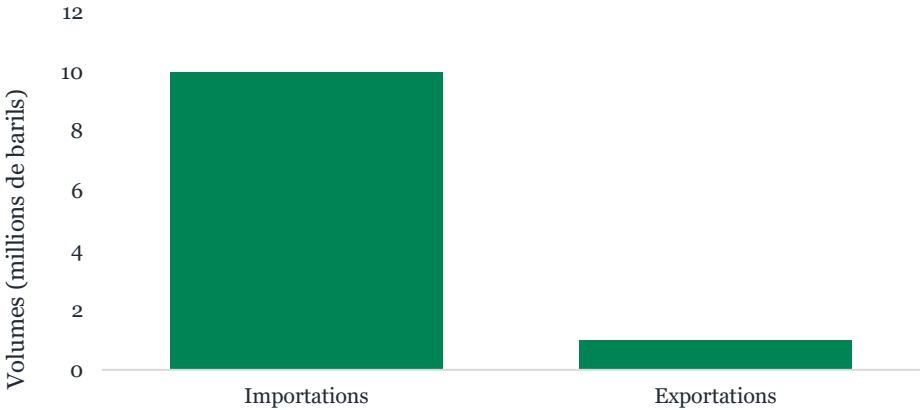
Graphique 1 : Mix énergétique actuel du Bénin



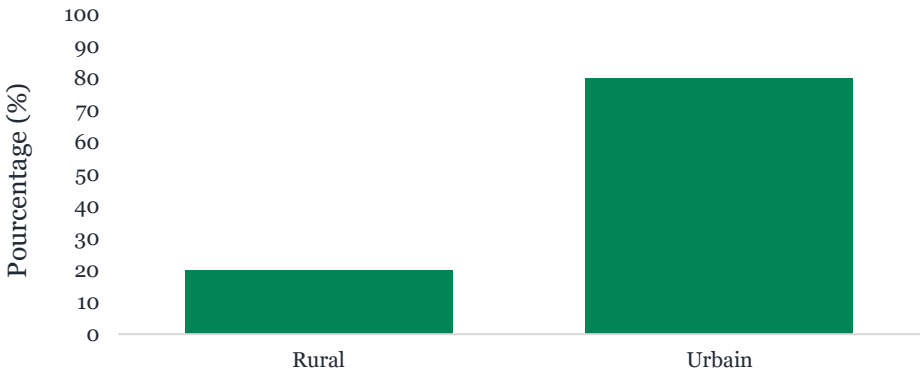
Graphique 2 : Évolution des capacités installées au Bénin (2018–2024)



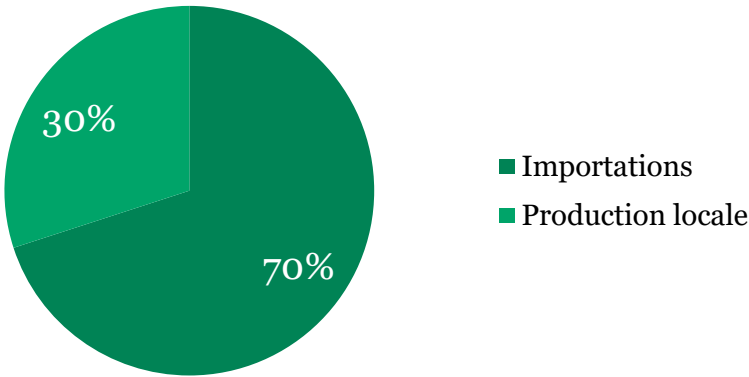
Graphique 3 : Balance énergétique pétrole (import/export, millions de barils)

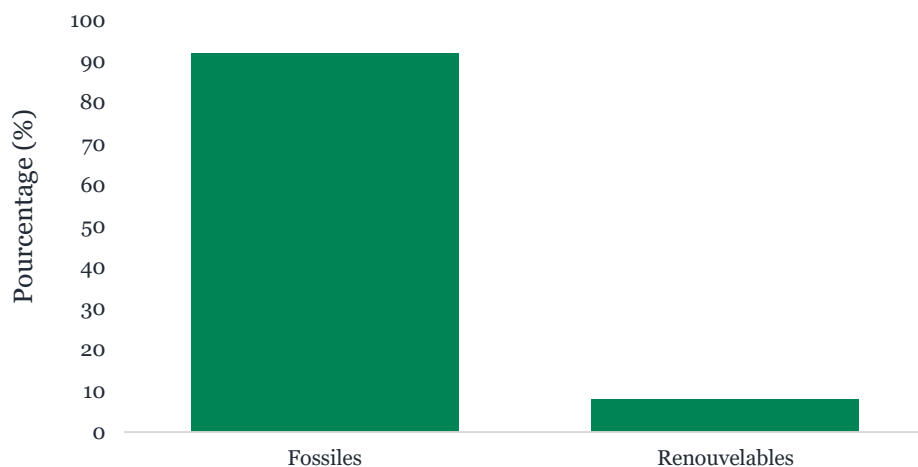


Taux d'accès à l'électricité au Bénin (2023)



Répartition des sources d'électricité 2023





SOURCES

Ministère de l'Énergie du Bénin (www.energie.gouv.bj) Société
Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE, www.sbee.bj) Société Dépôts
Pétroliers du Bénin (DPB)
Autorité de Régulation de l'Électricité (ARE) Banque
mondiale, BAD, MCA-Bénin

CEDEAO, UEMOA, publications régionales et internationale

05.

Industrie



© Présidence du Bénin

1. Introduction

Le secteur industriel béninois est un moteur essentiel de transformation économique, permettant au pays de passer d'une économie principalement agricole à une économie plus diversifiée et résiliente. Ce secteur englobe les activités de production manufacturière, de transformation des matières premières, d'assemblage et de services industriels. Le gouvernement mise sur l'industrialisation pour accélérer la croissance, créer de la valeur ajoutée locale et réduire la dépendance aux importations. Le PAG (Programme d'Actions du Gouvernement) 2021–2026 accorde une priorité stratégique à ce secteur, mobilisant des ressources importantes pour moderniser les infrastructures, améliorer le climat des affaires et attirer les investissements privés.

REPRÉSENTE ENVIRON : **19%** DU PIB (INSTAD, 2023)

► SECTEUR CLÉ DE DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE

OBJECTIFS



Transformation structurelle de l'économie béninoise

► APPUI DU PAG 2021-2026 ET PARTENARIATS INTERNATIONAUX

2. Structure du secteur industriel

Le secteur industriel béninois se structure autour de grandes filières comme l'agro-industrie, le textile, la chimie, les matériaux de construction, l'énergie et plus récemment les pierres ornementales. Ces activités couvrent à la fois la production locale pour le marché intérieur et les exportations régionales et internationales. Par exemple, l'agro-industrie transforme les produits agricoles (coton, soja, cajou, ananas, karité) et alimente à la fois le marché local et les circuits d'exportation. La chimie et la plasturgie produisent des biens intermédiaires essentiels pour l'économie, tandis que les industries extractives exploitent les ressources minières, encore sous-exploitées à ce jour.

AGRO-INDUSTRIE :

Transformation coton, soja, cajou, ananas, karité.

TEXTILE/HABILLEMENT :

Export via AGOA, création d'emplois féminins.

CHIMIE/PLASTURGIE :

Produits plastiques, emballages, intrants industriels.

MATÉRIAUX CONSTRUCTION :

Ciment, briques, pierres locales.

INDUSTRIE MINIÈRE :

Or, phosphates, calcaire (souvent artisanal).

ÉNERGIE :

Thermique, solaire, biomasse, projets renouvelables.

PIERRES ORNEMENTALES :

Granit, marbre, calcaire, mobilier urbain.

3. Données clés et indicateurs

Les chiffres clés du secteur permettent de mieux saisir son poids économique. Avec environ 150 000 emplois directs, le secteur joue un rôle majeur dans l'emploi formel, notamment dans les filières agroalimentaires et textiles. L'export repose largement sur les produits agricoles, mais des efforts sont en cours pour élargir la base industrielle. Toutefois, le taux d'utilisation des capacités installées reste limité par les contraintes d'infrastructures, d'énergie et d'accès au financement.

~13 %

(source : APIEx, 2023)

CONTRIBUTION À L'EMPLOI FORMEL

7,5 % en 2022

TAUX DE CROISSANCE INDUSTRIELLE

PRINCIPALES BRANCHES :

- ▶ Agro-industrie
- ▶ Textile-habillement
- ▶ Bois
- ▶ Chimie
- ▶ Emballage
- ▶ Pharmaceutique

INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS DIRECTS :

Plus de 350 Mds FCFA mobilisés entre 2021–2023 dans les ZES

EMPLOIS INDUSTRIELS DIRECTS :

~150 000 (APIEX, 2023).

EXPORTATIONS :

- ▶ Coton (40 %)
- ▶ Agroalimentaire (30 %)
- ▶ Ciment (15 %)

ENTREPRISES FORMELLES :

~1 500

TAUX D'UTILISATION DES CAPACITÉS :

~65 %

CROISSANCE ANNUELLE MOYENNE :

+4,5 %

4. Cadre légal et dispositifs d'appui politique industrielle

Le Bénin dispose d'un cadre juridique structuré avec le Code des investissements et la loi encadrant les PPP. Ces dispositifs offrent aux investisseurs des garanties solides, des incitations fiscales et des procédures transparentes pour assurer la sécurité des capitaux engagés.

- Code des investissements (Loi n° 2020-02) : exonérations, garanties, accès aux régimes incitatifs.
- PPP (Loi n° 2024-30 du 23 juillet 2024) : contrats long terme, partage des risques, appels d'offres transparents, supervision par des organes dédiés.

Pour soutenir l'industrie, l'État a mis en place plusieurs instruments : l'APIEX accompagne les investisseurs, l'ANM veille à la qualité, et les Zones Économiques Spéciales (ZES) fournissent des infrastructures de pointe. Le cadre fiscal est conçu pour encourager l'investissement par des exonérations et allègements fiscaux. Des fonds de soutien et des programmes de partenariats publics-privés (PPP) viennent compléter ce dispositif.

- APIEX : guichet unique, formalités simplifiées.
- ANM : normes de qualité, certifications, labels.
- Incitations fiscales : TVA, douane, IS réduits pour investisseurs.
- Facilitation de financement : fonds spécifiques, crédits adaptés.
- ZES : infrastructures clés en main, accès rapide aux marchés.

5. Défis majeurs

Le secteur reste freiné par plusieurs obstacles : faible transformation locale des matières premières, coûts logistiques élevés, difficultés d'accès au financement, manque de personnel qualifié et concurrence internationale. Ces défis exigent des réformes structurelles, des investissements ciblés et une montée en gamme technologique.

- Faible valeur ajoutée et dépendance aux matières brutes.
- Coût élevé de l'énergie et des intrants industriels.
- Accès limité au financement, en particulier pour les PME.
- Manque de main-d'œuvre formée aux métiers industriels.
- Concurrence des importations à bas prix (Asie, sous-région).
- Besoin urgent de modernisation des équipements (pierres ornementales inclus).

6. Opportunités d'investissement

Malgré les défis, les opportunités sont nombreuses : agro-industrie, textile, énergie verte, exploitation minière formalisée, numérisation des chaînes de production et développement des marchés de niche comme les pierres ornementales. Le Bénin bénéficie aussi de sa position géographique stratégique pour exporter vers le Nigeria et l'Afrique de l'Ouest.

- Agro-industrie : ananas, soja, cajou, transformés localement.
- Textile : production sous AGOA pour marchés US et Europe.
- Énergie renouvelable : solaire, mini-centrales, biomasse.
- Exploitation minière modernisée : or, phosphates, calcaire.
- Numérisation : automatisation, industrie 4.0.
- Pierres ornementales : exportation, aménagement urbain local.

Le positionnement géographique du Bénin, couplé à l'amélioration du climat des affaires et au développement d'infrastructures modernes, offre un terrain propice à l'investissement industriel. Les opportunités suivantes peuvent être identifiées à court et moyen terme :

► Développement de clusters industriels autour de la GDIZ

► Chaînes de valeur textile et agroalimentaire à fort potentiel d'exportation

► Implantation de PME en sous-traitance / cotraitance

► Zones franches industrielles ouvertes aux investisseurs étrangers

► Assemblage électronique, logistique 3PL, laboratoires qualité

► Programmes d'incitation fiscale via APIEx et code des investissements

7. Zones Économiques Spéciales (ZES)

Les ZES constituent des catalyseurs essentiels pour l'industrialisation. GDIZ, Sèmè-Kpodji et ALZ attirent des entreprises internationales et locales, offrant des avantages compétitifs tels qu'un accès simplifié aux intrants, des infrastructures modernes, une fiscalité favorable et une proximité stratégique avec les marchés régionaux.

GDIZ :

1 640 ha, agro-industrie, textile, investissement 1,4 milliard USD, 300 000 emplois attendus.

ZES SÈMÈ-KRAKÉ (FRONTIÈRE NIGÉRIA) :

400 ha, dédiée à l'industrie lourde et au commerce transfrontalier. Avantage stratégique : accès direct au marché nigérian.

ALZ :

Plateforme logistique moderne, implantée dans l'enceinte du Port de Cotonou, vise l'installation d'unités industrielles légères, logistique, assemblage, conditionnement, et services portuaires à haute valeur ajoutée.

ZOOM STRATÉGIQUE SUR LA GDIZ GLO-DJIGBÉ INDUSTRIAL ZONE

La GDIZ est la première zone industrielle intégrée du Bénin, opérationnelle depuis 2021, située à 45 km de Cotonou. Dédicée à la transformation locale des matières premières béninoises (coton, noix, soja, ananas, bois), elle est conçue comme un hub d'exportation certifié aux normes internationales.

Chiffres clés (2023)

- 1 640 ha prévus (**640 ha opérationnels** à ce jour)
- **36 investisseurs confirmés**, dont 18 en production
- Filières implantées : textile, pharmaceutique, cosmétique, agroalimentaire
- Objectif : **300 000 emplois directs et indirects** à horizon 2030
- Exonérations fiscales, douanières, et facilités logistiques via APIEx

8. Filières prioritaires industrielles

Le Bénin mise sur plusieurs chaînes de valeur à fort potentiel pour booster ses exportations, créer des emplois qualifiés et substituer des importations. Les filières suivantes sont au cœur des politiques industrielles actuelles :

- Textile/habillement : transformation du coton (filière soutenue par la GDIZ)
- Agroalimentaire : anacarde, soja, ananas, manioc, céréales
- Bois et dérivés : scieries, meubles, panneaux
- Pharmaceutique et cosmétique : fabrication locale de génériques et cosmétique bio
- Emballage, plastique, carton, papier
- Énergies renouvelables et assemblage de kits solaires

9. Comparatif régional (UEMOA/CEDEAO)

Afin de mieux situer le Bénin dans le paysage industriel ouest-africain, voici quelques indicateurs comparatifs issus de sources régionales :

BÉNIN :

Environ 19 % du PIB issu de l'industrie – contre 21 % pour la Côte d'Ivoire, 20 % pour le Ghana, 16 % pour le Togo (Banque Mondiale)

AVANTAGE DU BÉNIN :

Zones industrielles intégrées modernes, fiscalité attractive, proximité avec le Nigéria

RETARD RELATIF SUR :

Capital humain industriel, chaîne logistique secondaire, coût logistique portuaire

10. Contraintes et dispositifs de soutien

Malgré ses atouts, le secteur industriel fait face à des défis structurels qui freinent son plein potentiel. Cependant, des dispositifs institutionnels et techniques sont en place pour y remédier :

- Faiblesse de la main-d'œuvre technique qualifiée
- Défis énergétiques (coût, qualité)
- Complexité administrative hors ZES
- Dispositifs en réponse : APIEx, formation via Sèmè City, incitations ZES

11. Analyse FFOM synthétique



FORCES

- ▶ Infrastructure ZES
- ▶ Position géographique
- ▶ Climat des affaires en amélioration



FAIBLESSES

- ▶ Capital humain industriel
- ▶ Logistique secondaire
- ▶ Dépendance import équipements



OPPORTUNITÉS

- ▶ Intégration régionale CEDEAO
- ▶ Substitution aux importations
- ▶ Marché nigérian



MENACES

- ▶ Concurrence logistique régionale
- ▶ Saturation portuaire
- ▶ Volatilité du coût de l'énergie

SOURCES ET RÉFÉRENCES

INSTAD, APIEX, Banque mondiale, UNIDO.

PAG 2021–2026, rapports GDIZ, Sèmè-Kpodji, ALZ.

Ministère des Mines (pierres ornementales), rapports gouvernementaux.

APIEx Bénin, rapport 2023

GDIZ.bj, données officielles de la zone

INStAD, Comptes économiques nationaux 2022 Banque mondiale (WDI, 2023)

Ministère de l'Industrie et du Commerce MCA-Bénin II, Sèmè City

Code des investissements Bénin

CEDEAO/UEMOA rapports industriels comparatifs

06.

Infrastructures et Transports



1. Introduction

Les infrastructures jouent un rôle déterminant dans le développement économique du Bénin, en assurant la mobilité des biens et des personnes, en facilitant les échanges commerciaux et en renforçant l'intégration régionale. Situé entre le Nigeria, le Togo, le Burkina Faso et le Niger, le Bénin a pour ambition de devenir un hub logistique sous-régional, en capitalisant sur sa façade maritime et ses corridors d'accès vers l'hinterland. Le Plan National de Développement (PND 2018–2025) accorde une priorité stratégique à l'amélioration des infrastructures de transport pour stimuler l'investissement privé et améliorer la compétitivité.



IMPORTANCE :

Levier pour le commerce, l'investissement, l'intégration régionale



OBJECTIFS :

Hub logistique, compétitivité accrue, impact inclusif



2. Sous-secteurs clés

TRANSPORT ROUTIER

Le réseau routier béninois s'étend sur environ 17 000 km, dont moins de 20 % sont bitumés. Les corridors stratégiques (Lomé–Cotonou–Lagos, Cotonou–Parakou–Malanville) assurent le transit régional, mais nécessitent d'importants travaux de réhabilitation et d'entretien.

LONGUEUR

17 000 km (moins de 20 % bitumé)

CORRIDORS STRATÉGIQUES :

- Lagos–Cotonou–Lomé
- Cotonou–Malanville

TRANSPORT MARITIME

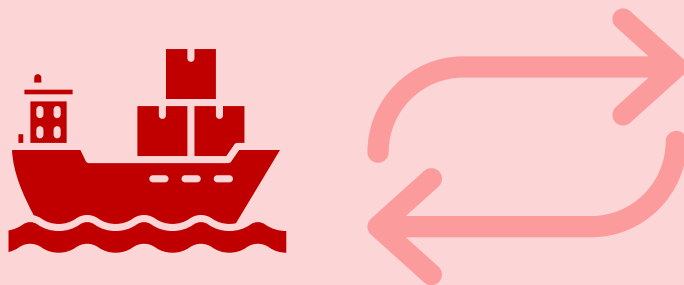
Le Port autonome de Cotonou est la principale plateforme portuaire, représentant plus de 90 % des échanges extérieurs du Bénin. Modernisé récemment, il ambitionne de capter davantage de trafic sous-régional. Le projet de port en eau profonde à Sèmè-Kpodji vise à renforcer la compétitivité à long terme.

PORT DE COTONOU

90 % des échanges extérieurs

PROJET MAJEUR

Port en eau profonde à Sèmè-Kpodji



TRANSPORT AÉRIEN

L'aéroport de Cotonou Cardinal Bernardin Gantin assure l'essentiel du trafic aérien international (environ 400 000 passagers/an). Des projets de modernisation visent à attirer de nouvelles compagnies et renforcer la connectivité régionale.

► PROJET DE CRÉATION D'UNE COMPAGNIE AÉRIENNE NATIONALE AMAZONE AIRLINES

► AÉROPORT DE COTONOU : 400 000 passagers/an



OBJECTIFS

Améliorer la connectivité régionale

TRANSPORT FERROVIAIRE

Le réseau ferroviaire se limite à l'axe Cotonou–Parakou, nécessitant réno-vation et extension. Des projets sont en cours dans le cadre de l'ambition de lier Cotonou au Niger.

RÉSEAU ACTUEL

Cotonou–Parakou

PROJET STRATÉGIQUE

Extension vers le Niger

TRANSPORT FLUVIAL

Peu exploité, le potentiel fluvial (fleuve Ouémé, lagune de Porto-Novo) offre des perspectives de désenclavement et de développement local.

POTENTIEL :

- Fleuve Ouémé
- Lagune de Porto-Novo

USAGE ACTUEL :

- Marginal
- Projets pilotes en réflexion

TRANSPORT FLUVIAL ET ROUTIER

Le Bénin vient d'obtenir un financement de 200 millions de dollars (120 milliards de FCFA) de la part de l'Association internationale de développement (IDA), pour transformer le système de transport urbain dans la région du Grand Nokoué. L'ambition est claire : créer un réseau intégré de bus et de bateaux pour désengorger les axes surchargés et offrir des alternatives efficaces aux 270 000 usagers quotidiens actuels, voire 360 000 à terme.

Le projet prévoit d'introduire des services de transport public par bus et par bateau pour améliorer la circulation entre les trois villes. Dans ce cadre, l'aménagement de voies de navigation sur le lac Nokoué, en particulier pour l'axe Porto-Novo-Cotonou, avec une extension possible sur Abomey-Calavi est envisagé.

L'électrification des deux-roues à travers le déploiement d'une flotte de motos-taxis électriques dans le Grand Nokoué est également un axe important de la mise en œuvre du projet. Il est prévu des équipements au profit des lignes de transport en commun sur le réseau routier terrestre. À ce sujet, l'aménagement d'arrêts et de terminaux de bus, de parcs relais et de dépôts est attendu. De grands ports lacustres vont aussi être aménagés ou rénovés pour assurer la fluidité du transport fluvial.

3. Ouverture au secteur privé

Le Bénin a engagé des réformes ambitieuses pour ouvrir le secteur des infrastructures aux partenariats public-privé (PPP). Des concessions ont été attribuées pour la gestion portuaire, des tronçons routiers et des projets énergétiques. Le cadre légal (loi PPP de 2024) et l'amélioration du climat des affaires ont contribué à renforcer l'attractivité pour les investisseurs.

RÉFORMES :

Loi PPP 2016, cadre renforcé

PARTENARIATS :

Concessions portuaires, routières, énergétiques

ATTRACTIVITÉ :

Climat des affaires en progrès

4. Défis et contraintes

Les infrastructures béninoises souffrent de plusieurs défis : financement insuffisant, entretien limité, gouvernance perfectible avec des lenteurs administratives et des risques de corruption, et prise en compte encore limitée des enjeux environnementaux et sociaux.

DÉFIS :

- Financement
- Entretien
- Gouvernance
- Enjeux environnementaux

5. Potentiel et perspectives

La position géographique du Bénin constitue un atout majeur : voisin immédiat du Nigeria, il peut jouer un rôle clé dans les chaînes logistiques régionales et attirer des flux commerciaux depuis les pays enclavés. Les projets d'infrastructures stratégiques offrent de nombreuses opportunités pour les investisseurs locaux et internationaux, notamment dans le portuaire, le ferroviaire et le transport fluvial. L'un des atouts du pays est aussi sa position de corridor vers l'hinterland (Niger, Mali, Burkina-Faso...).

6. Analyse FFOM synthétique



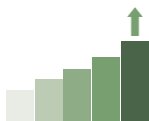
FORCES

- Position géographique
- Port modernisé
- Volonté politique



FAIBLESSES

- ▶ Entretien routier
- ▶ Intermodalité
- ▶ Congestion



OPPORTUNITÉS

- ▶ Corridors
- ▶ Port de Sèmè
- ▶ Rail régional
- ▶ Transport fluvial
- ▶ Transport public avec les motos électriques



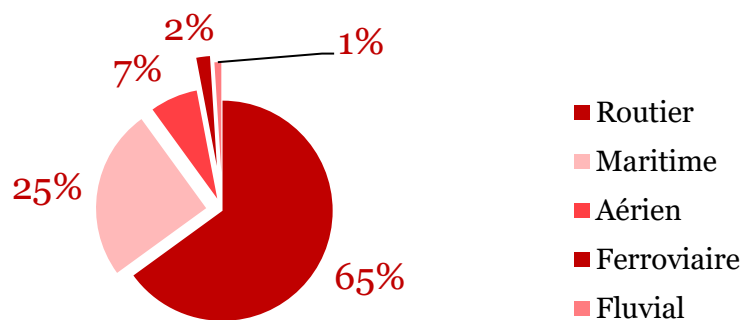
MENACES

- ▶ Concurrence logistique régionale
- ▶ Chocs logistiques
- ▶ Endettement

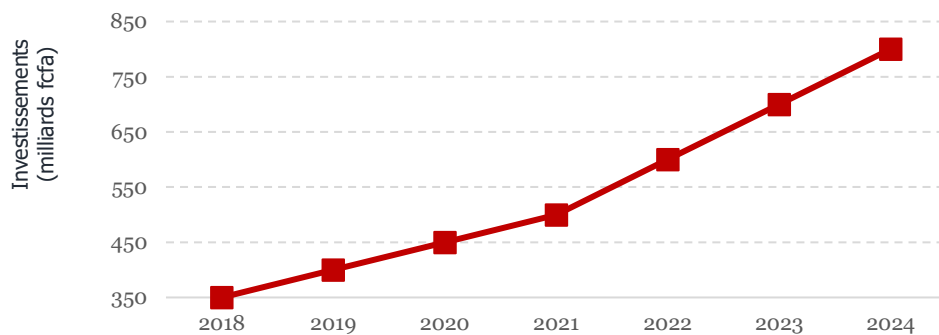
SOURCES

Ministère des Infrastructures et des Transports (MIT, www.transports.gouv.bj) Port autonome de Cotonou (www.portcotonou.bj)

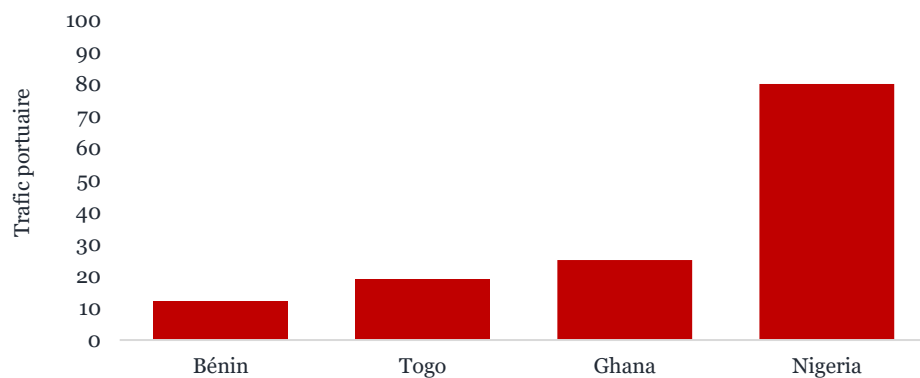
Agence nationale de l'aviation civile (ANAC, www.anac.bj) Banque mondiale, Banque africaine de développement (BAD) Plan national de développement (PND Bénin, www.finances.bj) Publications régionales (CEDEAO, UEMOA)



Graphique 1 : Répartition des modes de transport au Bénin

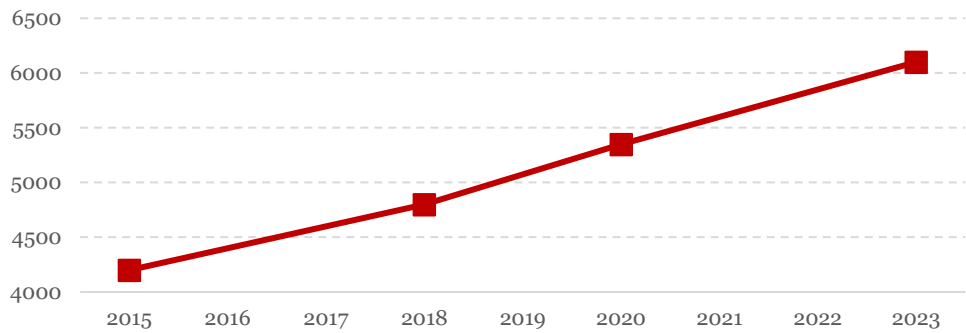


Graphique 2 : Évolution des investissements en infrastructures au Bénin (2018-2024)

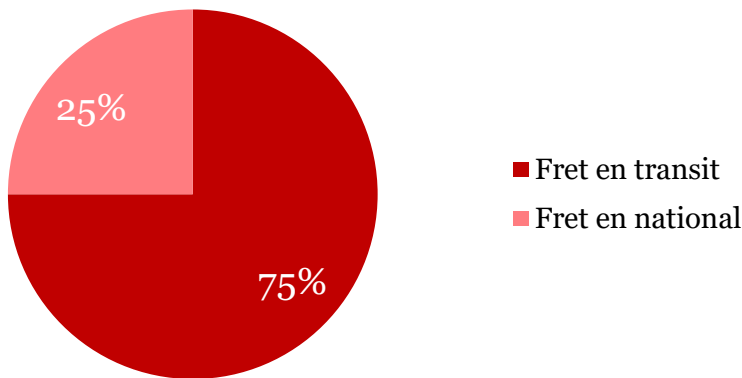


Graphique 3 : Comparaison régionale du trafic portuaire (millions de tonnes/an)

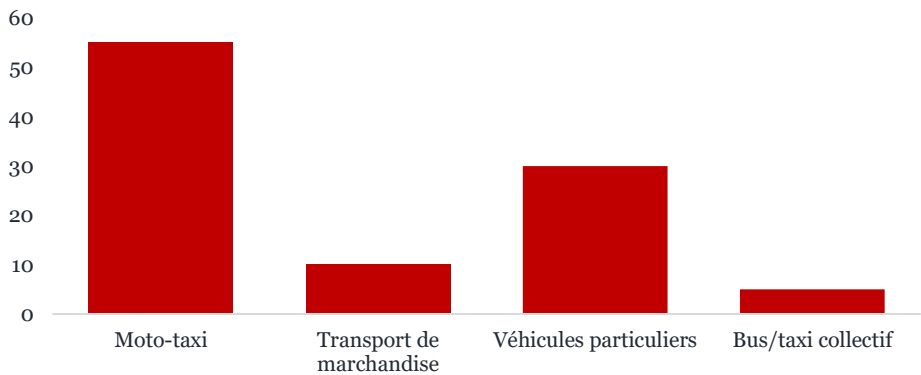
Évolution des abonnés internet (en million d'abonnés) au Bénin 2018-2023



Répartition du fret traité au Port de Cotonou



Répartition des modes de transport (urbain et interurbain)



07.

Télécommunications



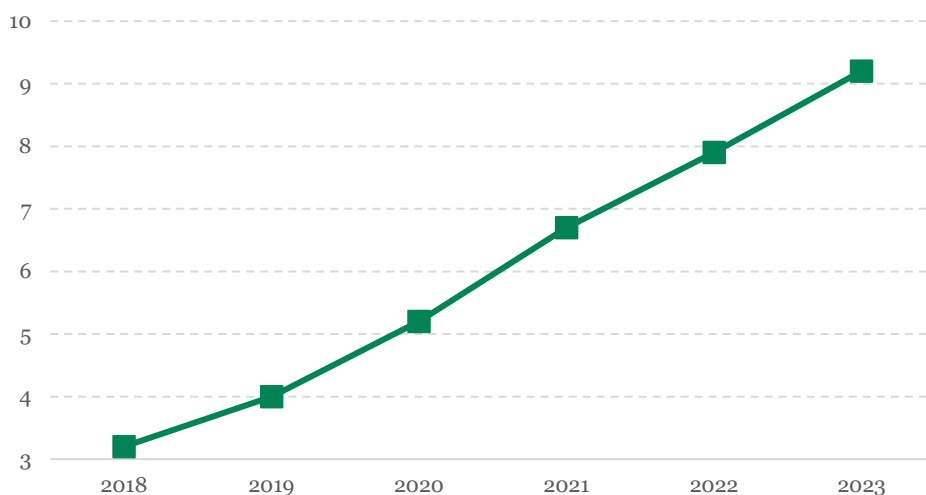
1. Contexte et environnement du secteur

Le secteur des télécommunications au Bénin a connu une croissance soutenue ces dernières années, soutenue par une forte demande pour des services mobiles, Internet haut débit, et des solutions numériques. En 2023, l'ARCEP a rapporté une augmentation significative du nombre d'abonnés et de la couverture réseau, tant en milieu urbain que rural. Le développement de la fibre optique, l'introduction de technologies de pointe comme la 5G, et l'arrivée de Starlink ont tous contribué à cette dynamique.

2. Données clés et tendances

- Selon l'ARCEP, en 2023, le chiffre d'affaires du secteur des télécommunications a atteint 340 milliards FCFA (ARCEP, 2024).
- Le taux de pénétration mobile est estimé à 107 abonnés pour 100 habitants, et l'accès à Internet concerne désormais 64 % de la population.
- Les abonnés à l'Internet mobile ont atteint 12 millions, contre 7,9 millions en 2022. Le parc de smartphones connectés dépasse 6,8 millions d'unités.
- En matière de connectivité, plus de 2 000 km de fibre optique ont été déployés, avec un objectif national de 5 000 km d'ici 2028.
- L'essor du mobile money est significatif : 58 % des utilisateurs de téléphonie mobile détiennent un compte mobile money actif.
- Le volume des transactions a dépassé les 7 000 milliards FCFA en 2023, selon la BCEAO et l'ARCEP.
- L'arrivée de Starlink a renforcé l'accès en zone rurale avec plus de 5 000 kits actifs fin 2023, bien que son coût reste un frein pour les populations à bas revenus.

Évolution des abonnés internet (en million d'abonnés) au Bénin 2018-2023



3. Principaux acteurs du secteur

Le marché des télécommunications béninois est dominé par plusieurs grands opérateurs qui couvrent la téléphonie mobile, l'Internet et les services financiers mobiles. Ces opérateurs jouent un rôle crucial dans le développement du secteur, en particulier avec l'essor des services numériques et la couverture nationale en matière de connectivité.



MTN BÉNIN :

MTN Bénin est le leader du marché avec plus de 4 millions de clients. Il continue de renforcer sa position avec des investissements dans la 4G et les services bancaires mobiles.



MOOV AFRICA BÉNIN :

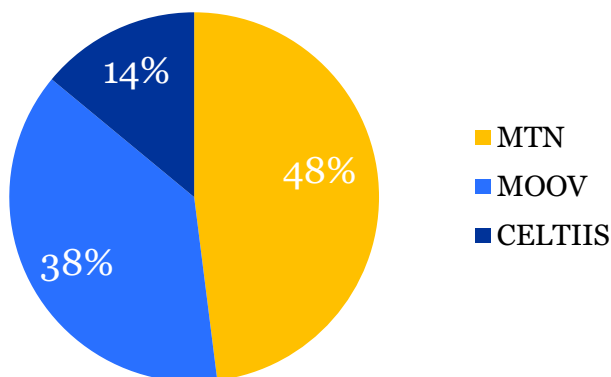
Moov est le deuxième opérateur en termes de parts de marché, avec environ 3,5 millions de clients. Il se distingue par ses services numériques et sa stratégie de déploiement de la 4G.



CELTIIIS BÉNIN :

Bien qu'étant plus petit en taille, Celtiis reste un acteur important dans les services aux entreprises et le développement d'Internet haut débit.

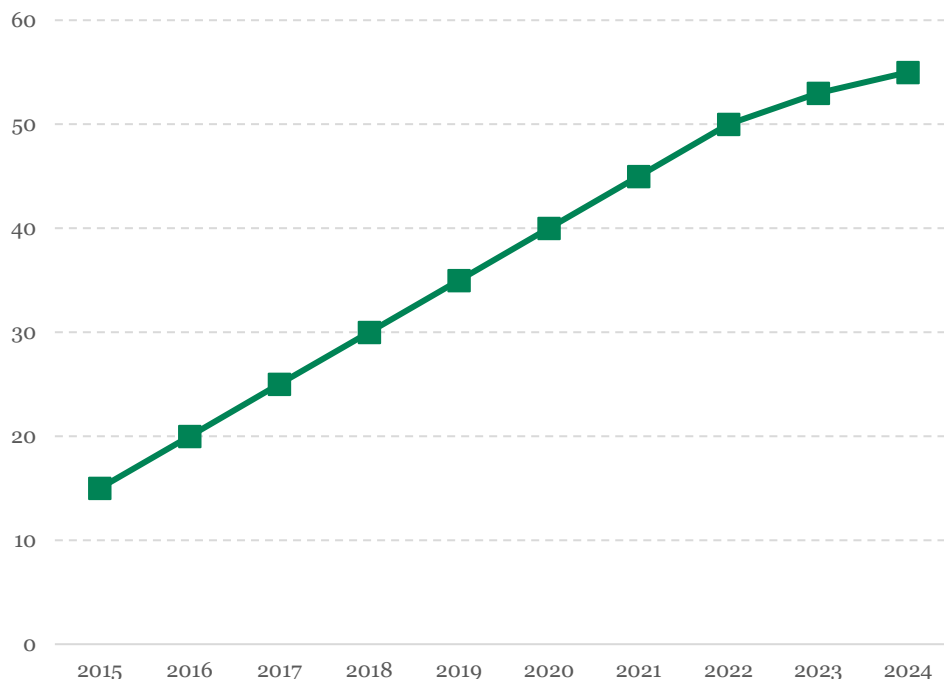
Répartition des parts de marché mobile (en %) au Bénin 2023



4. Fibre optique et connectivité

Le déploiement de la fibre optique est un axe stratégique du gouvernement béninois pour améliorer la connectivité à haut débit. En 2023, plus de 2000 kilomètres de fibre ont été installés, et un projet de 5000 km supplémentaires est prévu pour les cinq prochaines années afin de relier les zones rurales. Ce projet vise à réduire la fracture numérique en augmentant la couverture du réseau et à préparer le terrain pour l'implantation des services 5G à moyen terme.

Évolution du taux de pénétration internet 2015 - 2024



5. Starlink et autres technologies de connectivité

Starlink, le projet de SpaceX, a été lancé en 2023 au Bénin. Cette technologie offre une couverture Internet rapide via satellite, particulièrement utile pour les zones rurales. Starlink est considéré comme un complément à l'infrastructure terrestre, permettant un accès à Internet haut débit dans les régions éloignées. Cette innovation est particulièrement bénéfique dans un pays avec un relief et une géographie variée, où les infrastructures traditionnelles sont difficiles à déployer.

6. Perspectives et opportunités d'investissement

Le secteur des télécommunications au Bénin offre de nombreuses opportunités d'investissement. L'introduction de la 5G, le développement des services bancaires mobiles et la demande croissante en services numériques ouvrent des perspectives intéressantes pour les investisseurs.

EXPANSION DE LA 5G :

- Le gouvernement béninois prévoit de lancer un appel d'offres pour la 5G dans les années à venir, offrant une opportunité pour les investisseurs dans les infrastructures de télécommunications.

MARCHÉ DU MOBILE BANKING :

- Le mobile banking continue de croître, représentant une opportunité pour les entreprises financières de se positionner sur ce créneau.

SERVICES NUMÉRIQUES ET CONTENU LOCAL :

- Avec l'augmentation de la demande pour des services de streaming et de contenu local, il existe un marché florissant pour les services numériques

6. Contraintes et défis du secteur

Bien que le secteur des télécommunications au Bénin connaisse une croissance rapide, plusieurs défis restent à surmonter.

INFRASTRUCTURES VIEILLISSANTES :

Le manque d'infrastructures modernes dans certaines zones et l'entretien coûteux des réseaux dans les zones rurales sont des défis importants à relever.

RÉGLEMENTATION COMPLEXE :

Les lourdeurs administratives et les taxes élevées peuvent dissuader certains investisseurs potentiels. Un cadre réglementaire plus souple et un soutien gouvernemental seraient bénéfiques pour l'expansion du secteur.

COÛT DES SERVICES :

Le coût élevé des services Internet et de téléphonie mobile, bien qu'en baisse, limite l'adoption par certaines populations dans des régions éloignées ou rurales.

SOURCES ET RÉFÉRENCES

ARCEP Bénin (2023). Rapport annuel sur les statistiques du secteur des télécommunications au Bénin.

MTN Group (2023). Résultats financiers annuels.

Moov Africa Bénin (2023). Communiqué de presse sur l'expansion de la 4G et des services numériques.

World Bank (2023). Data on Télécommunications Growth in Sub-Saharan Africa.

United Nations (2023). Sustainable Development Goals Report Telecommunications in Africa.

08.

Numérique



1. Introduction

Le numérique et la digitalisation constituent aujourd’hui des leviers majeurs de transformation économique, sociale et administrative au Bénin. Depuis 2016, les autorités béninoises ont fait le pari de l’innovation technologique, inscrivant le numérique au cœur des priorités nationales à travers le Programme d’Actions du Gouvernement (PAG). L’ambition affichée : faire du Bénin une plateforme numérique de référence en Afrique de l’Ouest, accélérer l’inclusion numérique et stimuler la croissance.

2. Indicateurs, acteurs et institutions clés (2023)

TAUX DE PÉNÉTRATION MOBILE

84 %

TAUX DE COUVERTURE INTERNET

(POPULATION)

64 %

COUVERTURE FIBRE OPTIQUE

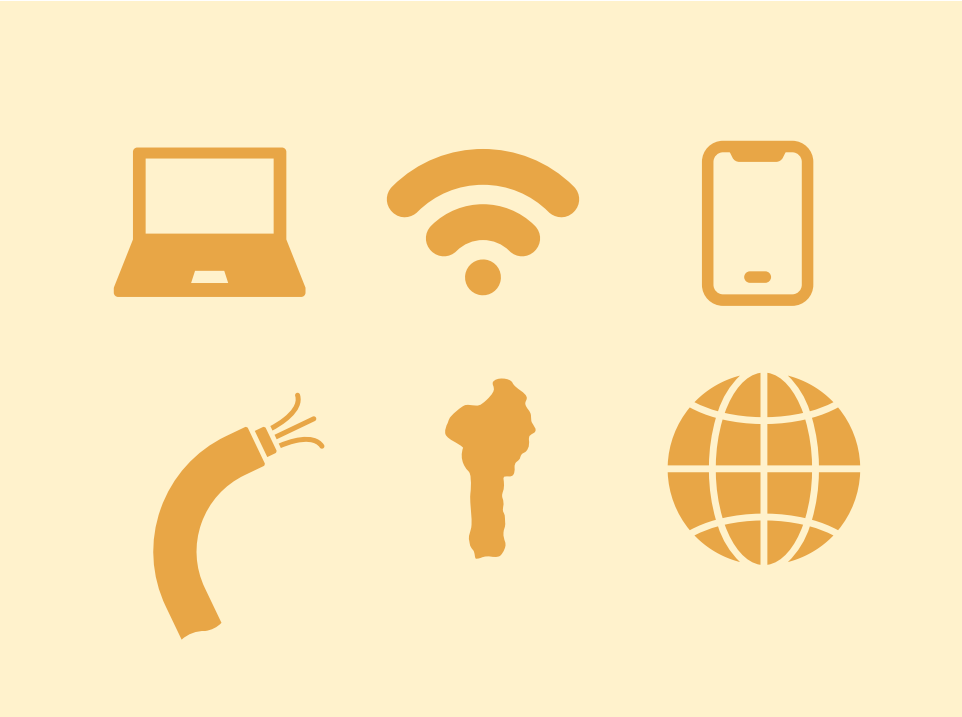
> 2 000 km déployés, objectif 5 000 km (MCA Bénin II)

ACCÈS À INTERNET MOBILE

8 millions d’abonnés actifs

PARC DE SMARTPHONES CONNECTÉS

12 millions

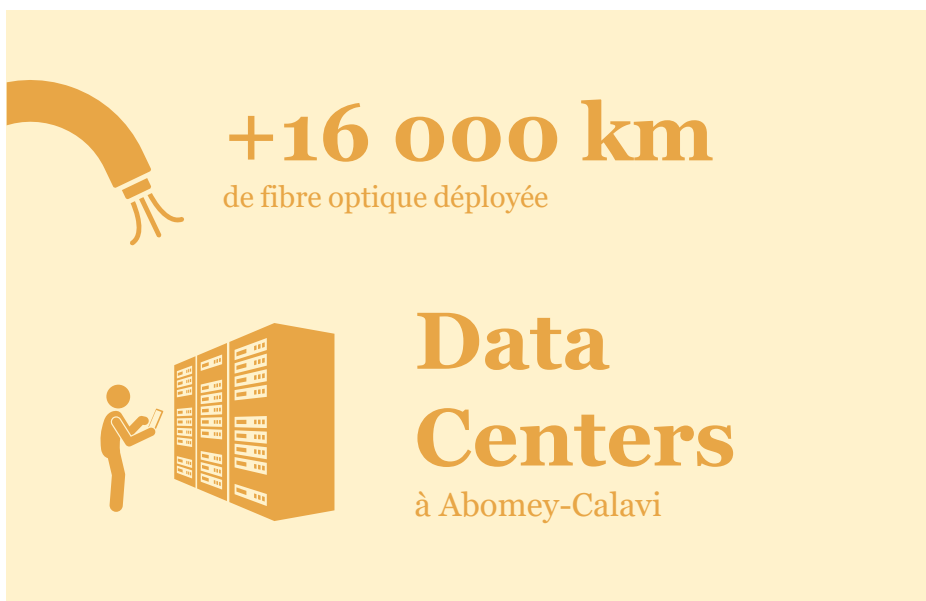


ACTEURS CLÉS :

- Ministère du Numérique et de la Digitalisation
- ARCEP (régulation)
- ANSSI (cybersécurité)
- Sèmè City (formation, innovation)
- MCA-Bénin II (infrastructure numérique, fibre)
- Opérateurs télécom: MTN, Moov Africa, Celtiis
- Startups/fintech : KEAZ, PayGate, Finexis, Gozem, Bidiasmart
- Les fournisseurs d'accès internet

3. Infrastructures et accès

- Backbone national : +16 000 km de fibre optique déployée.
- Connexion au câble sous-marin ACE.
- Déploiement d'antennes 4G, montée vers la 5G (2026–2028).
- Construction de data centers à Abomey-Calavi.
- Fracture numérique persistante zones urbaines/rurales.



4. Écosystème numérique et innovation

- De nombreuses startups (fintech, agritech, edtech).
- Programmes d'accompagnement : Sèmè City, Sèmè One.
- Croissance des fintechs locales (Moov Money, MTN Mobile Money).
- Défis : financement, accompagnement, accès au marché.

5. Digitalisation des services publics

- Plus de 200 services publics en ligne.
- RAVIP (identifiant unique).
- Plateformes pour impôts, cadastre, marchés publics.
- Faible maîtrise numérique et enjeux cybersécurité.

6. Acteurs clés et initiatives innovantes

SÈMÈ CITY :

Pôle d'innovation et de recherche pour former des talents africains et attirer des start-ups (objectifs : 10 000 emplois directs et indirects d'ici 2030).

ASIN (AGENCE DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DU NUMÉRIQUE) :

Pilote les infrastructures numériques, l'interopérabilité, la cybersécurité et la dématérialisation.

PROGRAMMES IA :

Plan national en partenariat avec Smart Africa, projets agritech et santé, formation des talents, objectif de hub IA responsable.

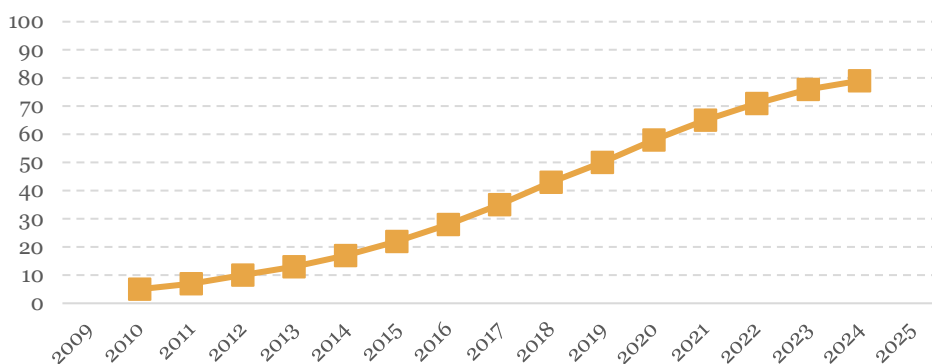
7. Data center national et souveraineté numérique

- Inauguré en 2021 à Abomey-Calavi.
- Héberge données stratégiques (administration, santé, finances).
- Objectif : cloud souverain, sécurité, réduction dépendance aux serveurs étrangers.
- Cadre juridique renforcé (protection des données personnelles).

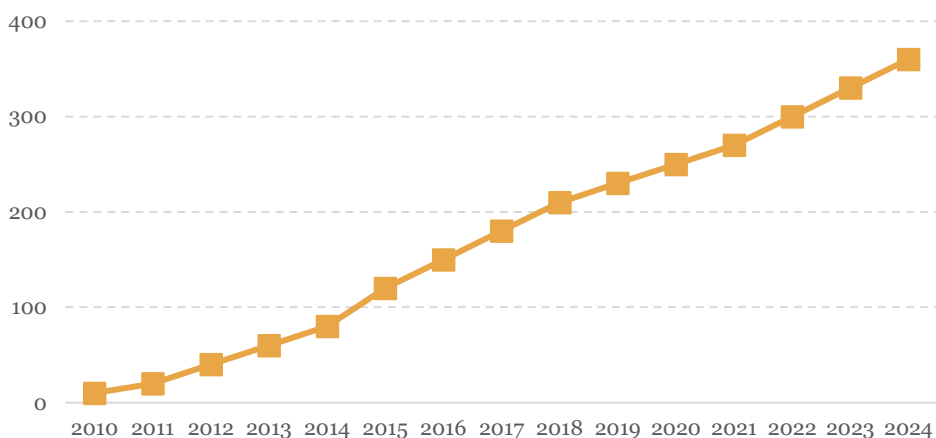
8. Enjeux et recommandations stratégiques

- Réduire la fracture numérique (zones rurales, femmes, jeunes).
- Former les talents aux métiers numériques (STEM, IA, cybersécurité).
- Créer un fonds souverain d'innovation.
- Réguler les fintechs, crypto-actifs, plateformes numériques.
- Développer une culture de cybersécurité nationale

Évolution de l'accès à Internet (2010-2025) :



Progression des services publics dématérialisés (2010-2025) :



9. Contraintes structurelles

- Couverture inégale en zone rurale
- Coût de la data élevé
- Faible adoption par les PME
- Besoin de formation technique qualifiée

10. Opportunités d'investissement

INFRASTRUCTURES :

- ▶ Cloud
- ▶ Datacenters privés
- ▶ Hubs régionaux

CYBERSÉCURITÉ :

- ▶ Plateformes de conformité
- ▶ Audit numérique

EDTECH :

- ▶ E-learning
- ▶ Plateformes de certification

AGRITECH :

- ▶ Outils pour agriculteurs connectés

E-SANTÉ :

- ▶ Dossier patient numérique
- ▶ Téléconsultation

FINTECH :

- ▶ Paiements numériques
- ▶ Scoring alternatif
- ▶ Micro-assurance

E-COMMERCE :

- ▶ Plateformes locales B2C
- ▶ Livraison
- ▶ Logistique IT

Le secteur attire déjà des bailleurs comme la Banque Mondiale, l'AFD, Enabel, la BID et des fonds spécialisés.

11. Analyse FFOM synthétique



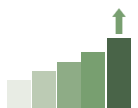
FORCES

- ▶ Cadre institutionnel clair
- ▶ Dynamique politique
- ▶ Appui des PTF



FAIBLESSES

- ▶ Fracture numérique
- ▶ Manque de développeurs expérimentés



OPPORTUNITÉS

- ▶ Marché jeune
- ▶ Innovation africaine
- ▶ Intégration régionale



MENACES

- ▶ Cybersécurité
- ▶ Dépendance à l'infrastructure importée

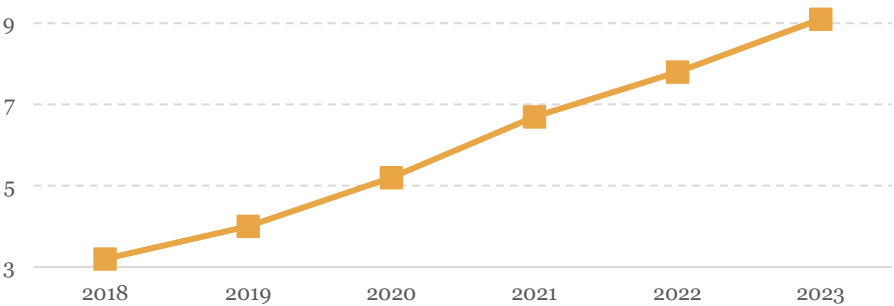
SOURCES ET RÉFÉRENCES

ARCEP Bénin (rapports annuels)
Ministère du Numérique et de la Digitalisation Union Internationale des
Télécommunications (UIT) Banque mondiale Indicateurs du numérique
Sèmè City et Sèmè One (rapports d'activité) Smart Africa, GSMA, rapports
sectoriels

Banque mondiale – Digital Economy for Africa (DE4A)

Illustrations Graphiques

Évolution des abonnés Internet mobile



09.

Environnement



1. Introduction

Le Bénin fait face à des défis environnementaux croissants qui impactent directement son développement durable. La déforestation, l'érosion côtière, la dégradation des terres, la perte de biodiversité, la pollution et les impacts du changement climatique menacent les moyens de subsistance, la sécurité alimentaire, la santé publique et les infrastructures.

PERTE ANNUELLE DE COUVERT FORESTIER

~2 % (selon FAO)

ÉMISSIONS DE CO₂/HABITANT

~0,6 tonne/hab, mais forte exposition aux effets climatiques

ZONES VULNÉRABLES AUX INONDATIONS

>30 % du territoire national
Touchant plus de 2 millions de personnes

RECU L CÔTIER

jusqu'à 4 m/an sur certaines portions du littoral (Grand-Popo, Ouidah)

BIODIVERSITÉ BÉNINOISE

Le Bénin abrite plusieurs écosystèmes riches : forêts tropicales, zones humides, savanes, mangroves et un littoral de plus de 120 km. Les parcs nationaux (W, Pendjari) sont classés réserves de biosphère par l'UNESCO et constituent un patrimoine naturel exceptionnel, source de revenus potentiels à travers l'écotourisme.

2. Cadre réglementaire et stratégie nationale

Le Bénin s'est doté d'un cadre réglementaire robuste pour encadrer les questions environnementales : la Politique nationale de protection de l'environnement (PNPE), le Plan national d'adaptation aux changements climatiques (PNACC), et sa Contribution Déterminée au niveau National (CDN) déposée dans le cadre de l'Accord de Paris. Les institutions clés incluent l'Agence béninoise pour l'environnement (ABE), le Fonds National pour l'Environnement et le Climat (FNEC) et les directions techniques ministérielles.

- Loi sur l'environnement (1999, révisée) : encadrement général.
- Réglementation sur les études d'impact environnemental (EIE).
- Mécanismes de financement vert : FNEC, accès au Fonds vert pour le climat, FEM.

3. Défis majeurs

Les principaux défis incluent : déforestation rapide, pratiques agricoles non durables,

pollution urbaine, érosion marine, inondations récurrentes, faible mobilisation de financements climatiques et insuffisance des capacités techniques locales.

- Déforestation liée à l'exploitation de bois-énergie et à l'agriculture sur brûlis.
- Dégradation des terres : perte de fertilité, érosion, désertification.
- Urbanisation non maîtrisée, pollution des déchets solides et liquides.
- Vulnérabilité extrême aux changements climatiques (sécheresses prolongées, inondations destructrices).

4. Opportunités d'investissement vert et recommandations

Le secteur présente des opportunités croissantes pour les investisseurs privés, notamment dans les énergies renouvelables, l'économie circulaire, la restauration des écosystèmes, la compensation carbone et l'adaptation climatique.

- ▶ Projets solaires, éoliens, biomasse pour électrification durable

- ▶ Développement de filières de recyclage et de valorisation des déchets

- ▶ Restauration de zones côtières, mangroves, bassins versants dégradés

- ▶ Projets carbone (reforestation, agroforesterie) générant des crédits échangeables

INFRASTRUCTURES RÉSILIENTES :

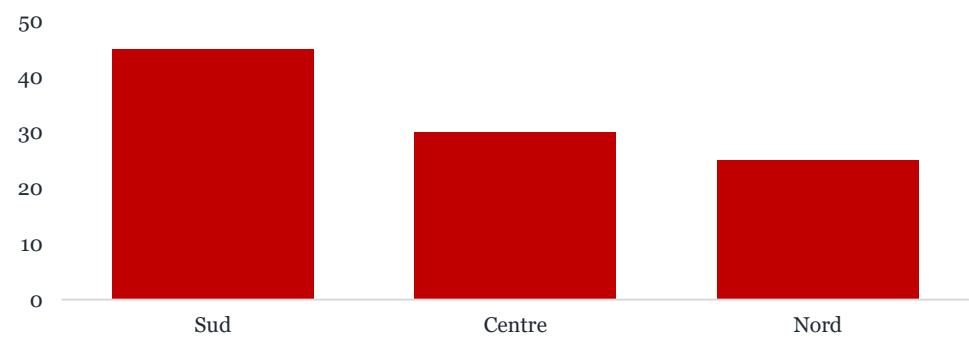
- ▶ Digues
- ▶ Barrages
- ▶ Systèmes d'alerte précoce

RECOMMANDATIONS :

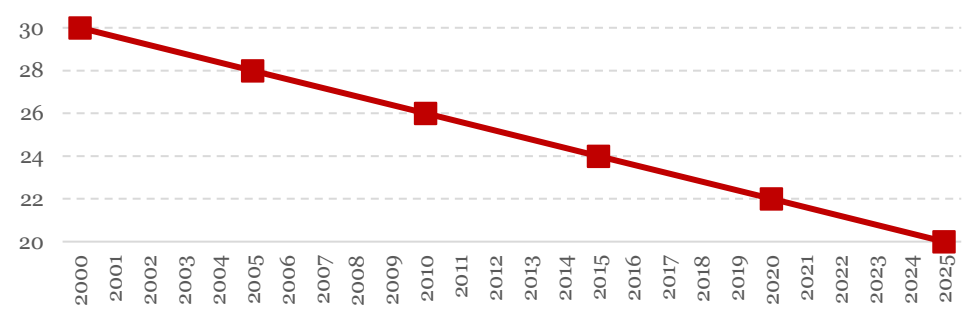
- Renforcer les partenariats public-privé
- Simplifier les procédures d'EIE
- Accélérer l'accès aux financements climatiques internationaux

5. Programmes phares et initiatives en cours

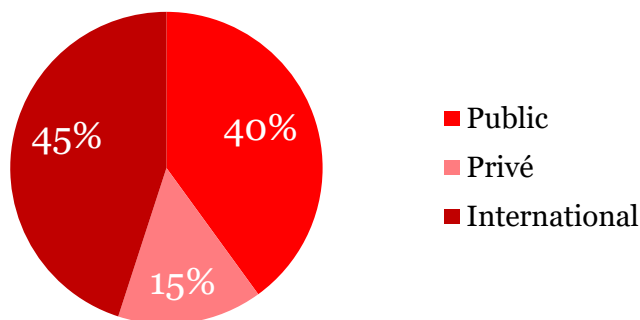
Le Bénin bénéficie de plusieurs programmes structurants, tels que : le Programme national de lutte contre la dégradation des terres, les initiatives de reboisement (objectif : 10 000 ha/an), les projets de gestion intégrée des zones côtières, les partenariats avec le FEM et le Fonds vert pour le climat, et les projets pilotes d'écotourisme et de conservation de la biodiversité.



Graphique : Répartition des zones vulnérables aux inondations.



Graphique : Évolution de la couverture forestière (2000–2024).



Graphique : Répartition des financements climatiques

8. Analyse FFOM du secteur Environnement

Cette analyse stratégique résume les principaux atouts et défis du secteur environnemental béninois :



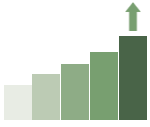
FORCES

- ▶ Engagement du Bénin en faveur des conventions internationales (COP, ODD, Accord de Paris)
- ▶ Cadre législatif en évolution : Code de l'environnement, loi sur le littoral, plan climat communal
- ▶ Existence d'institutions de pilotage : ABE, DGFRN, DGEFC, observatoires climatiques
- ▶ Appuis techniques et financiers solides (AFD, BAD, GIZ, PNUD, UE)



FAIBLESSES

- ▶ Pollution urbaine croissante (déchets solides, pollution plastique, émissions)
- ▶ Pression sur les ressources naturelles (forêts, zones humides, mangroves)
- ▶ Insuffisance de données environnementales désagrégées et de systèmes de suivi
- ▶ Faible intégration du climat dans les politiques sectorielles (source : MEPN, 2023)



OPPORTUNITÉS

- ▶ Financements verts disponibles (FVC, GEF, Fonds climat, BOAD)
- ▶ Développement de filières vertes : reforestation, économie circulaire, écotourisme, gestion durable des ressources
- ▶ Sensibilisation croissante des jeunes et des collectivités à l'enjeu climatique
- ▶ Coopération Sud-Sud et transfert de technologies environnementales



MENACES

- ▶ Variabilité climatique affectant l'agriculture, la pêche et l'eau potable
- ▶ Érosion côtière et montée des eaux menaçant les habitats et infrastructures
- ▶ Croissance démographique exerçant une pression sur les ressources
- ▶ Retards d'opérationnalisation de certains mécanismes d'atténuation (source : ABE, 2023)

SOURCES

Ministère du Cadre de vie et du Développement durable. Agence béninoise pour l'environnement (ABE).

Fonds National pour l'Environnement et le Climat (FNEC). Rapports Banque mondiale, PNUD, Fonds vert pour le climat

10.

Santé



1. Introduction

Le secteur de la santé au Bénin est essentiel pour garantir le développement humain durable. Il regroupe un ensemble d'acteurs publics, privés, communautaires et internationaux intervenant dans la prévention, les soins curatifs, la réadaptation et la promotion de la santé. Le pays a connu des progrès notables, notamment dans la couverture vaccinale (>85 % pour les enfants de moins de 1 an), la lutte contre le paludisme (réduction de 20 % de la mortalité depuis 2015) et l'amélioration des infrastructures hospitalières. Cependant, les indicateurs de santé restent fragiles.

2. Cadre réglementaire et ouverture aux investissements privés

La loi n°2025-01 ouvre la possibilité aux non-praticiens d'investir dans les structures de santé privées, favorisant l'arrivée de nouveaux capitaux, innovations technologiques et meilleures pratiques de gestion. Les établissements privés bénéficient d'un agrément délivré par le ministère de la Santé, garantissant un encadrement rigoureux des activités, y compris des obligations en matière de qualité et de sécurité des soins.

ASSURANCE MALADIE UNIVERSELLE (AMU)

Le Bénin a lancé l'Assurance Maladie Universelle (AMU), un programme visant à couvrir progressivement l'ensemble de la population, en donnant priorité aux couches vulnérables (femmes enceintes, enfants, indigents). Objectif : réduire la part des dépenses de santé à la charge directe des ménages (>65 % aujourd'hui) et garantir un accès équitable aux soins de base. Cela implique un potentiel marché pour les mutuelles et assureurs santé qui pourront proposer des complémentaires en sus du régime général (environ 60% de taux de couverture pour le régime de droit commun).

3. Importance du secteur privé dans l'offre de soins

Le secteur privé (52% de l'offre de soins) complète le dispositif public en apportant rapidité, innovation, spécialisation et attractivité pour la diaspora. Les cliniques privées premium investissent dans des équipements lourds (IRM, scanner, angiographie) et des services spécialisés (oncologie, cardiologie interventionnelle). La santé numérique (applications mobiles, téléconsultation) émerge comme un levier pour étendre l'accès, notamment en zones rurales.

- Contribution à l'emploi : >15 % des emplois du secteur santé.
- Capacité d'investissement plus rapide que le public.
- Partenariats avec ONG, bailleurs et entreprises tech.

4. Industrie pharmaceutique

- 90 % des médicaments importés
- Forte progression des centrales d'achat (grossisteries pharmaceutiques, ouvert aux investisseurs non pharmaciens)
- Incitations dans les ZES (ex : GDIZ) pour production locale

5. Efforts du gouvernement pour renforcer le secteur public

Le gouvernement béninois a engagé plusieurs réformes structurelles : réhabilitation des hôpitaux, création de nouveaux centres de santé, recrutement massif de médecins et infirmiers, modernisation des plateaux techniques, renforcement des laboratoires nationaux (y compris en période de COVID-19).

- Construction et mise en service d'un hôpital de référence internationale (CHIC) dans la périphérie de Cotonou
- Réhabilitation CNHU (Cotonou), CHU Parakou, CHUD Ouémé-Plateau.
- Dotation en ambulances, unités mobiles, équipements biomédicaux.
- Amélioration des systèmes d'information hospitaliers.

6. Défis et contraintes

Malgré les avancées, les défis restent considérables : manque d'infrastructures modernes, inégalité territoriale, coût élevé des soins, exode des ressources humaines (médecins, infirmiers), faiblesse de la régulation du secteur privé.

- Faible densité de spécialistes (chirurgie, pédiatrie, anesthésie).
- Inégalités entre zones rurales et centres urbains.
- Dépendance forte vis-à-vis des bailleurs de fonds internationaux.
- Nécessité d'améliorer les mécanismes de supervision et certification.

Quelques contraintes :

- Densité médicale encore faible (2,1 médecins pour 10 000 hab.)
- Équipements lourds peu accessibles (IRM, scanner)
- Inégalités territoriales d'accès
- Dépendance à l'importation et vulnérabilité logistique

7. Opportunités d'investissement

Le marché béninois de la santé offre des opportunités uniques : développement de cliniques spécialisées, santé numérique, plateaux techniques modernes, unités de production locale de médicaments et consommables médicaux, formation continue.

- ▶ Cliniques premium à haut potentiel (cardiologie, dialyse, oncologie).

- ▶ Déploiement de centres d'imagerie médicale avancés.

INNOVATION E-SANTÉ :

- ▶ Applications
- ▶ Télémédecine
- ▶ Solutions mobiles

FABRICATION LOCALE :

- ▶ Médicaments génériques
- ▶ Matériels médicaux

- ▶ Centres de simulation médicale et formations spécialisées.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE :

- ▶ Génériques
- ▶ Phytomédicaments

LOGISTIQUE :

- ▶ Plateformes de stockage
- ▶ Chaîne du froid pharma

ÉDUCATION :

- ▶ Instituts de formation médicale et biomédicale

LABORATOIRES QUALITÉ :

- ▶ Certification
- ▶ Contrôle analytique

R&D SANTÉ TROPICALE :

- ▶ Incubateurs publics/privés en ZES

LOI 2025 SUR L'EXERCICE PRIVÉ EN SANTÉ

Adoptée en janvier 2025, la loi encadre l'exercice privé des professions médicales et paramédicales. Elle fixe les normes d'installation, les obligations de qualité, les règles d'éthique, et facilite l'intégration du secteur privé dans la politique sanitaire. Elle renforce la régulation, protège les patients et sécurise juridiquement les investisseurs. La grande innovation de cette réforme est qu'elle ouvre la possibilité aux non praticiens d'investir dans le secteur privé de la santé (cliniques, laboratoires....).

7. Analyse FFOM



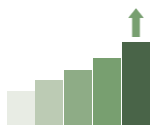
FORCES

- ▶ Volonté politique
- ▶ Réforme CMU
- ▶ Secteur privé dynamique



FAIBLESSES

- ▶ Pénurie de spécialistes
- ▶ Dépendance importations



OPPORTUNITÉS

- ▶ Demande urbaine
- ▶ Installation ZES
- ▶ Digitalisation



MENACES

- ▶ Contrefaçon médicaments
- ▶ Vulnérabilité chaîne logistique

SOURCES

Ministère de la Santé, République du Bénin.

Loi 2025-01 portant organisation de l'exercice en clientèle privée des professions médicales

Banque mondiale, données sectorielles 2023.

Organisation mondiale de la santé (OMS), rapports pays.

Rapports sectoriels privés (cliniques, laboratoires, fédérations professionnelles).

Annuaire des Statistiques Sanitaires 2022 (Ministère de la Santé, SES/DPAF)

Organisation Mondiale de la Santé (WHO Global Health Observatory) PNDS 2023–2027

Assemblée Nationale du Bénin APIEx – GDIZ

11.

Logement et Urbanisme



1. Introduction

Le secteur du logement et de l'urbanisme est stratégique pour accompagner la croissance démographique et le développement économique du Bénin. La population, estimée à plus de 13 millions d'habitants en 2024, connaît une urbanisation rapide (~48 %), alimentée par l'exode rural, les dynamiques migratoires et la croissance naturelle. Les villes béninoises, en particulier Cotonou, Abomey-Calavi et Porto-Novo, subissent une pression urbaine majeure, entraînant un étalement désordonné, une montée de l'habitat informel et un accroissement des besoins en infrastructures et services urbains.

POPULATION URBAINE :

+3 % de croissance annuelle.

DÉFICIT CUMULÉ EN LOGEMENTS :

>300 000 unités (estimations nationales).

BESOINS ANNUELS :

>50 000 unités pour suivre la demande.

► 70 % DES LOGEMENTS CONSTRUITS HORS DES CIRCUITS FORMELS

La sécurisation foncière reste un frein majeur à l'investissement immobilier. Malgré l'adoption du Code Foncier et Domanial (2013), de nombreuses parcelles restent non enregistrées, et les litiges fonciers sont fréquents, ralentissant les projets et augmentant les coûts. Les réformes visent à moderniser les cadastres, accélérer les procédures et offrir une meilleure transparence.

2. Cadre réglementaire et politique publique

Le Bénin a engagé plusieurs programmes phares pour moderniser le secteur : lancement du programme national de logements sociaux (20 000 unités prévues), adoption des Schémas Directeurs d'Aménagement Urbain (SDAU) pour mieux organiser les métropoles, et mise en place de partenariats public-privé (PPP) pour attirer les investisseurs dans l'aménagement urbain et la production d'infrastructures.

- Programme national logements sociaux : objectif d'accessibilité pour les populations vulnérables.
- SDAU : cadres stratégiques pour organiser le développement urbain des grandes villes.
- Réformes foncières en cours pour améliorer la sécurité juridique des transactions
- Mise en place de la Cour Spéciale des Affaires Foncières, pour juguler l'insécurité foncière
- Loi sur la copropriété, Décret N° 2022-542 du 21 septembre 2022

3. Importance du secteur privé

Le secteur privé fournit plus de 80 % des logements construits chaque année. Il comprend de grands promoteurs, de petits investisseurs et une large part d'auto-construction informelle. L'État mise sur le secteur privé pour accompagner la montée des classes moyennes, développer des logements abordables et cofinancer des projets d'aménagement via les PPP.

- Grands projets : résidences modernes, copropriétés, lotissements autorisés.
- Partenariats avec l'État pour des programmes de masse (logements sociaux, zones nouvelles).
- Développement progressif de services associés : voirie, assainissement, énergie, espaces publics.

4. Défis majeurs

Malgré les opportunités, le secteur fait face à des défis : sécurisation du foncier, mécanismes de financement hypothécaire insuffisants, coûts élevés de la construction (matériaux, main-d'œuvre), absence d'offres pour les revenus intermédiaires et faibles, et manque d'infrastructures accompagnant les nouvelles zones urbaines.

- Litiges fonciers fréquents et lenteur des procédures administratives.
- Absence de produits bancaires adaptés pour les primo-accédants.
- Inflation des coûts de construction (>15 % sur les dernières années).
- Faible couverture en infrastructures et services urbains.
- Prévalence de l'habitat informel, difficile à régulariser.

5. Opportunités d'investissement

Les opportunités sont nombreuses pour les investisseurs : logements abordables pour classes moyennes, logements sociaux en PPP, développement de zones intégrées, introduction de solutions innovantes (logements modulaires, écoquartiers), et projets de titrisation foncière pour dynamiser le marché immobilier.

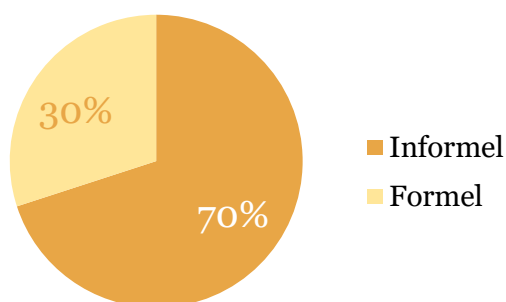
► Logements intermédiaires adaptés à la solvabilité locale.

► Aménagement d'écoquartiers intégrant logement, commerce et services.

DÉVELOPPEMENT DE SOLUTIONS ÉCOLOGIQUES :

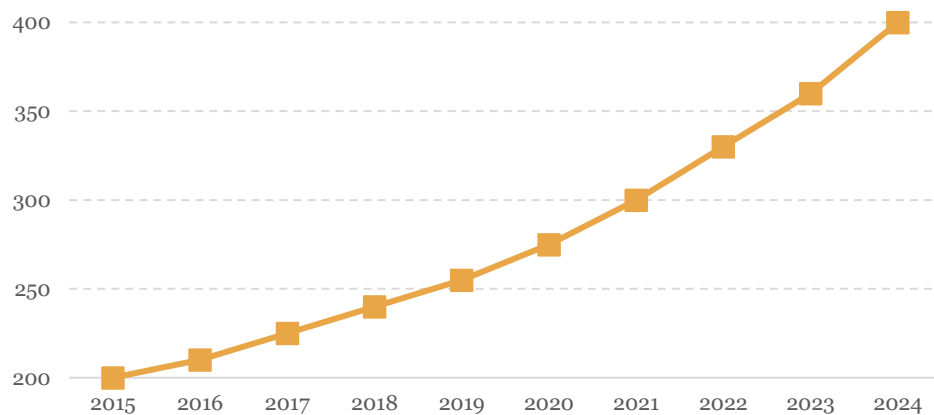
- ▶ Matériaux biosourcés
- ▶ Construction modulaire

- ▶ Régularisation et valorisation du foncier informel.

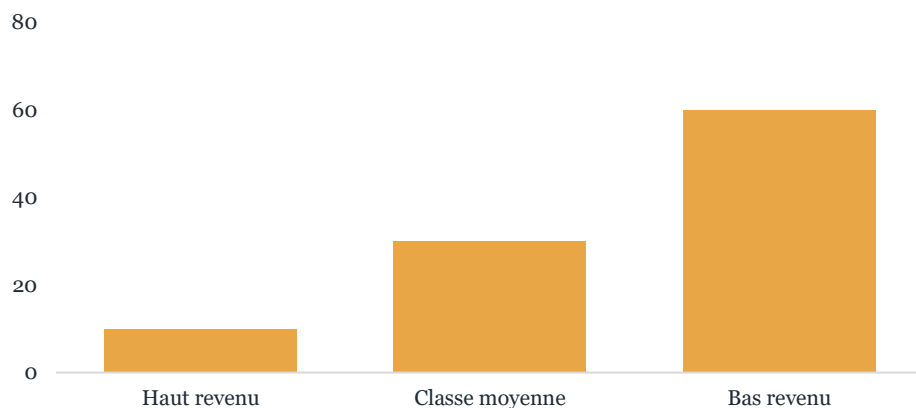


Graphique : Répartition des constructions urbaines (formel vs. informel).

Évolution des prix (prix moyen en USD/m²) en zone urbaine.



Graphique : Évolution des prix du m² en zone urbaine (2015-2024).



Graphique : Répartition des logements par tranche de revenu.

8. Analyse FFOM

Voici une synthèse des principaux atouts, défis et leviers du secteur au Bénin :



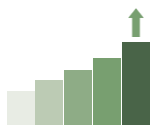
FORCES

- ▶ Volonté politique manifeste avec plusieurs projets gouvernementaux de logements sociaux
- ▶ Cadres institutionnels existants: ANPTUR, Direction de l'urbanisme
- ▶ Potentiel foncier encore disponible en périphérie des grandes villes
- ▶ Urbanisation dynamique, tirée par la croissance démographique (source : MCVDD, 2023)



FAIBLESSES

- ▶ Déficit cumulé estimé à plus de 400 000 logements (source : MCVDD / INStAD)
- ▶ Coût élevé des matériaux de construction et faible accès au crédit hypothécaire
- ▶ Faible planification urbaine et urbanisation spontanée non maîtrisée
- ▶ Manque de données foncières sécurisées et faible couverture cadastrale



OPPORTUNITÉS

- ▶ Développement de partenariats public-privé pour le logement abordable
- ▶ Promotion de matériaux locaux, éco-construction, solutions modulaires
- ▶ Modernisation des documents d'urbanisme (plans directeurs, POS, etc.)
- ▶ Appui de bailleurs comme la BID, la BOAD, la SFI pour les programmes d'habitat social



MENACES

- ▶ Pression foncière et conflits liés à la gestion du domaine
- ▶ Risques environnementaux liés à l'expansion urbaine (zones inondables, pollution)
- ▶ Manque de coordination intercommunale pour la gestion urbaine
- ▶ Émergence de bidonvilles et inégalités spatiales accrues

SOURCES

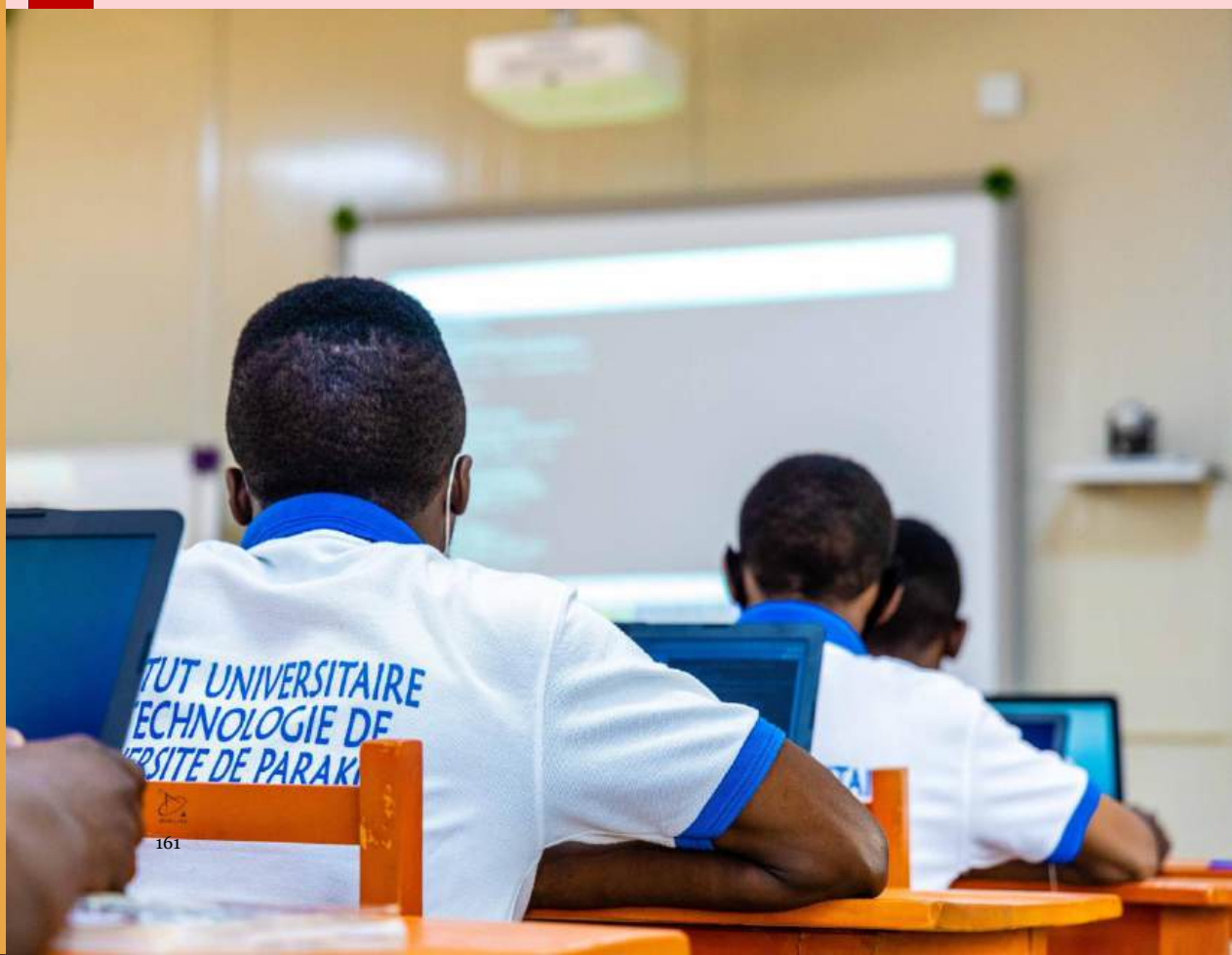
Ministère du Cadre de vie et du Développement durable, République du Bénin.
Code Foncier et Domanial (2013).

INSTAD, statistiques 2023.

Rapports Habitat for Humanity, Banque mondiale, Agence Urbaine Bénin.

12.

Formations

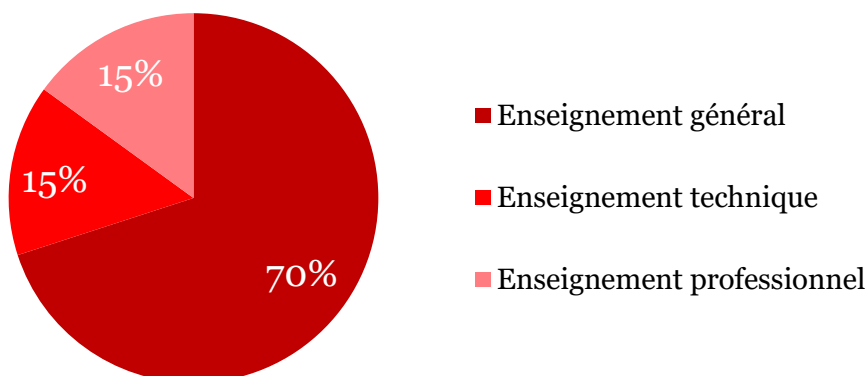


1. Introduction

La formation constitue l'un des piliers du développement humain au Bénin. Dans un pays où près de 60 % de la population a moins de 25 ans, la qualité du capital humain et sa capacité à répondre aux besoins de l'économie sont des enjeux majeurs. Si le système éducatif béninois a connu des avancées significatives, il continue de faire face à des défis importants liés à la qualité des enseignements, à la pertinence des programmes et à l'adéquation entre les qualifications des jeunes et les besoins réels du marché du travail.

Le système de formation s'articule autour de trois pôles principaux : l'enseignement général, l'enseignement technique et la formation professionnelle, et l'enseignement supérieur. L'enseignement technique et la formation professionnelle (ETFP), longtemps marginalisés, sont aujourd'hui au cœur des réformes engagées par l'État. Cette fiche propose une analyse structurée du système de formation au Bénin, en mettant un accent particulier sur l'ETFP, l'adéquation formation-emploi, la technicité des formations et la reconnaissance internationale des diplômes.

Graphique : Répartition des effectifs (MEN, 2024)



Le Bénin compte 120 établissements techniques publics (MESTFP, 2024), 350 centres privés agréés (Ministère FP, 2024), 6 universités publiques (MESRS, 2024) et environ 30 universités privées (MESRS, 2024). Les principales universités publiques sont l'UAC, UP, UNSTIM, Université de Kétou, Université des Sciences de la Santé (Porto-Novo), et Université de Lokossa. Ces structures sont concentrées dans les zones urbaines et nécessitent des passerelles pour connecter écoles, instituts et universités (PND, 2018– 2025).

- 120 établissements publics, 350 privés agréés
- Instituts spécialisés : santé, sport, BTP, agriculture, technologies
- 6 universités publiques, ~30 universités privées

- Concentration urbaine (Cotonou, Abomey-Calavi, Parakou)
- Faible présence des filières technologiques
- Urgence de créer des passerelles

2. Stratégie gouvernementale en matière de formation

A. RÉFORMES STRATÉGIQUES ET VOLONTÉ POLITIQUE

Le gouvernement béninois, à travers son Programme d'Action (PAG), a inscrit la réforme de la formation parmi ses priorités. L'objectif est de faire de l'éducation et de la formation un levier de transformation structurelle de l'économie.

B. AXES CLÉS DE LA STRATÉGIE NATIONALE

RÉHABILITATION ET DÉVELOPPEMENT DE L'ETFP :

Création de nouveaux lycées techniques, réhabilitation d'écoles existantes, modernisation des équipements.

RÉVISION DES CURRICULA :

Intégration des compétences professionnelles spécifiques, accent sur les secteurs porteurs (agroalimentaire, énergie, TIC, BTP).

APPRENTISSAGE DUAL ET ALTERNANCE :

Montée en puissance de dispositifs qui combinent formation en centre et pratique en entreprise.

PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ :

Implication du secteur privé dans la conception des programmes et l'accueil des stagiaires.

RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE :

Structuration autour d'institutions spécialisées comme l'ANETFP, avec des outils de suivi et d'évaluation.

3. Instituts de formation et infrastructures

Le paysage béninois de la formation comprend :

LYCÉES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELS PUBLICS :

Couvrant divers domaines (industrie, agriculture, commerce, services).

CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE (CFP) :

Accueillent des jeunes déscolarisés ou en reconversion.

ÉCOLES SPÉCIALISÉES :

Dans les domaines de la santé, de l'agriculture, de la logistique, etc.

INSTITUTS PRIVÉS AGRÉÉS :

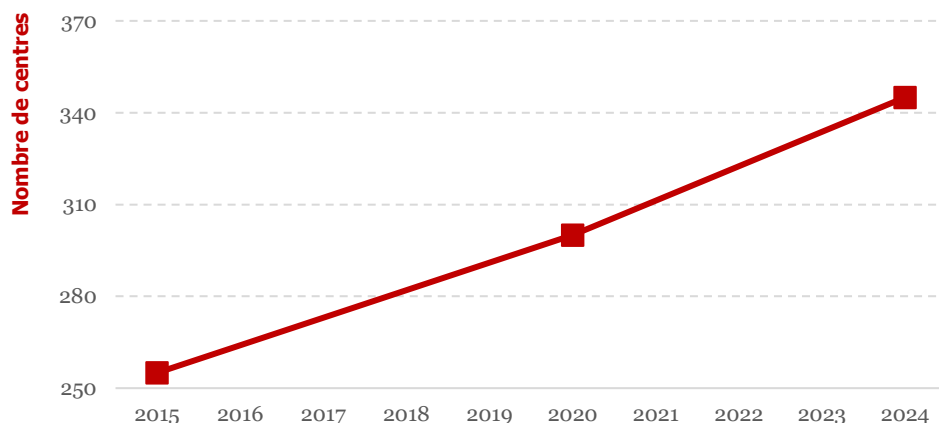
Nombreux, avec des niveaux de qualité variables.

UNIVERSITÉS PUBLIQUES ET PRIVÉES :

En charge de l'enseignement supérieur, y compris des formations professionnalisantes (BTS, licences pro, masters).

Des réformes récentes ont permis de structurer l'offre autour de pôles régionaux de formation professionnelle, visant à désenclaver certaines zones et à répondre aux besoins territoriaux spécifiques.

Graphique : Évolution du nombre de centres agréés (CNEFP, 2024)



4. L'enseignement supérieur au Bénin

Le Bénin compte deux universités publiques principales (Université d'Abomey-Calavi UAC et Université de Parakou UP), et plus de 100 établissements privés agréés. La massification s'est accompagnée de problèmes de qualité, avec un taux d'encadrement souvent insuffisant (1 enseignant pour 50 étudiants).

Depuis 2007, le Bénin a adopté le système Licence-Master-Doctorat (LMD) aligné sur les standards internationaux. Cette réforme visait à harmoniser les diplômes dans l'espace francophone et africain.

Le chômage touche particulièrement les diplômés du supérieur. Pour y remédier, le gouvernement promeut les licences professionnelles, les écoles d'ingénieurs et les partenariats avec les entreprises.

L'enseignement supérieur béninois cherche à renforcer sa visibilité à travers des accords de coopération et l'émergence de pôles d'excellence comme l'IMSP.

EFFECTIFS (2022) :

151 892 étudiants (35 % de femmes)

UNIVERSITÉS PUBLIQUES :

- ▶ 6
- ▶ Privées : >80 agréées

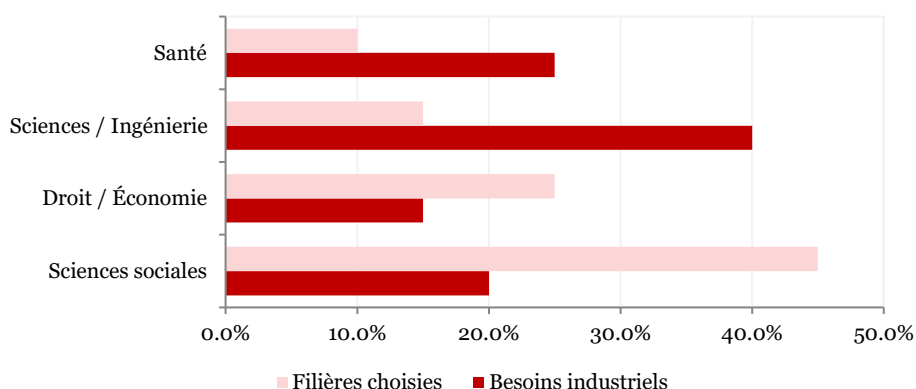
RÉPARTITION :

- ▶ Sciences sociales (45 %)
- ▶ Droit/éco (25 %)
- ▶ Sciences/ingénierie (15 %)
- ▶ Santé (10 %)

STRUCTURES ÉMERGENTES :

- ▶ Sèmè City
- ▶ ENSTIC
- ▶ IFRI
- ▶ IUEP

Mismatch entre choix de filières et besoins industriels (part en %)



5. Niveaux de qualification et adéquation avec le marché du travail

Le Bénin applique une grille allant du Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) jusqu'au BTS, puis aux diplômes universitaires.

Le sous-emploi (70 %) et l'auto-emploi (80 %) révèlent un décalage entre formation et emploi. Les entreprises dénoncent le manque de technicité, de savoir-faire et de soft skills des jeunes diplômés.

- 71 % des PME jugent l'offre peu adaptée.
- Secteurs à forte demande : maintenance, logistique, agroalimentaire, énergie.
- Zones industrielles (ex : GDIZ) en quête de techniciens qualifiés.

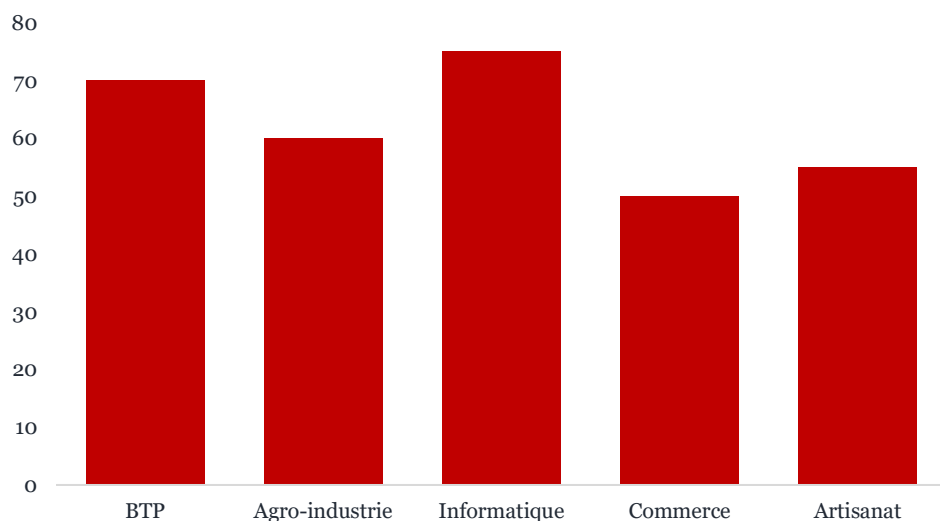
6. Technicité et qualité des formations

Des modules axés sur les compétences métiers, la pratique et les stages obligatoires sont intégrés depuis 2019.

Le déficit de formateurs qualifiés reste critique. Des programmes de certification et de formation continue sont en cours.

Des plateformes d'e-learning émergent avec l'introduction de la robotique, du codage et des énergies renouvelables dans certaines filières.

Graphique : Taux d'adéquation formation/emploi par secteur (ANPE, 2024)



7. Reconnaissance des diplômes à l'international

Le Bénin participe à des initiatives régionales comme l'ACQF et applique le système LMD. Certains diplômes techniques sont reconnus par des pays partenaires. La mise en place d'un cadre national de certification reste une priorité.

Le Bénin est engagé dans une transformation profonde de son système de formation, mais les défis restent importants : accès, qualité, suivi de l'insertion professionnelle. L'implication accrue du secteur privé, l'innovation pédagogique et la reconnaissance internationale des compétences sont des leviers majeurs pour l'avenir.

8. Comparaison avec les pays de la sous-région

Le Ghana est un modèle régional. La Côte d'Ivoire se démarque par des incitations fiscales. Le Sénégal a investi dans le numérique. Le Bénin dispose d'un fort potentiel, mais pourrait accélérer ses réformes (source : Banque mondiale, 2024).



GHANA
Intégration industrie-formation



CÔTE D'IVOIRE
Incitations fiscales

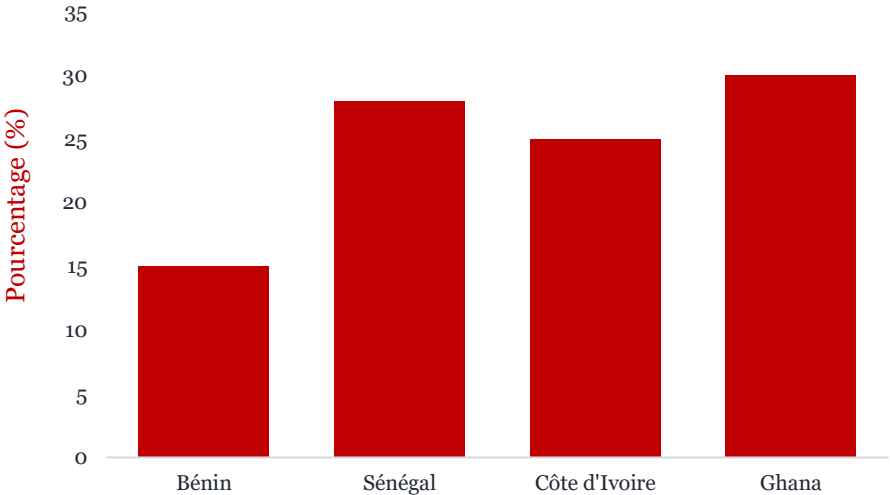


SÉNÉGAL
Focus numérique



BÉNIN
Potentiel élevé, mais retard

Graphique : Accès régional à la formation technique (Banque mondiale, 2024)



9. Recommandations stratégiques

Il faut moderniser les filières, renforcer les partenariats, investir dans les équipements, former les enseignants, promouvoir les certifications internationales, et revaloriser l'image des filières techniques (source : PND 2018–2025, ANPE, 2024).

► Moderniser les contenus

► Renforcer les partenariats public-privé

► Investir dans les équipements et la formation des enseignants

► Promouvoir les certifications internationales

► Valoriser les filières techniques auprès des jeunes

10. Contraintes et enjeux

- Faible équipement et alternance.
- Tension sur la qualité pédagogique.
- Chômage élevé même avec diplôme.

11. Opportunités d'investissement

► Création de centres spécialisés techniques

► Campus PPP orientés industrie

► Plateformes de formation à distance

► Partenariats université-industrie

12. Analyse FFOM synthétique



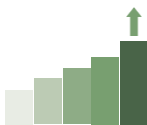
FORCES

- ▶ Réformes en cours
- ▶ Appui des PTF (Enabel, AFD, LuxDev, JICA....)



FAIBLESSE

- ▶ Faible adéquation offre/demande



OPPORTUNITÉ

- ▶ Besoins croissants dans zones industrielles



MENACES

- ▶ Fuite des compétences
- ▶ Sous-financement chronique

SOURCES ET RÉFÉRENCES

Ministère des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle (MESTFP), « Document de Stratégie Nationale de l'Enseignement et de la Formation Techniques et Professionnels (ETFP) », 2022.

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS), « Plan stratégique 2021-2026 de l'enseignement supérieur au Bénin », 2021.

Agence Nationale pour l'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle (ANETFP), « Rapport d'activités 2023 », avril 2024.

Programme d'Action du Gouvernement (PAG 2021-2026), Axe stratégique n°2 : Capital humain.

Organisation Internationale du Travail (OIT), ILOSTAT – Statistiques sur l'emploi, le chômage et l'éducation au Bénin, édition 2023.

UNESCO Institute for Statistics, « Education and Literacy: Benin country profile », dernière mise à jour 2023.

AFD & GIZ, « Étude conjointe sur l'adéquation formation-emploi au Bénin : état des lieux et perspectives », janvier 2022.

Union Européenne – Délégation au Bénin, « Cartographie des opérateurs de la formation professionnelle et technique », projet ARCH, 2021.

Cadre Africain de Certification (ACQF), « Technical Brief: Qualifications Frameworks in West Africa – Benin focus », 2023.

Direction Générale de l'Enseignement Supérieur (DGES), « Statistiques de l'enseignement supérieur au Bénin – Année académique 2022-2023 ».

Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), « Rapport sur la qualité de l'enseignement supérieur en Afrique francophone », 2021.

13.

Arts, Culture et Tourisme



1. Contexte général

Le Bénin, pays d'Afrique de l'Ouest à l'histoire riche et à la culture multiséculaire, possède un patrimoine culturel exceptionnel. Depuis les palais royaux d'Abomey classés UNESCO, en passant par la Route des Esclaves à Ouidah, jusqu'aux cultes vodun et aux musiques traditionnelles, le pays incarne une richesse identitaire unique. Par ailleurs, le dynamisme des industries créatives – cinéma, arts plastiques, design, mode – positionne le Bénin comme un acteur culturel majeur en Afrique subsaharienne. Le tourisme, adossé à cette vitalité, constitue un levier stratégique pour la diversification économique et l'insertion du Bénin dans les circuits touristiques internationaux.

2. Poids économique et données clés

CONTRIBUTION ESTIMÉE AU PIB : ENTRE 5% ET 6%

NOMBRE D'EMPLOIS
DIRECTS ET INDIRECTS

PLUS DE 50 000

Incluant artisans, artistes,
guides, hôteliers.

NOMBRE DE VISITEURS
INTERNATIONAUX PRÉ-COVID

environ

300 000/an

Reprise post-Covid
estimée à 80% des flux.

BUDGET PUBLIC DÉDIÉ AU
SECTEUR (2024)

46,9
milliards FCFA

PRINCIPAUX MARCHÉS ÉMETTEURS :



FRANCE



ALLEMAGNE



NIGÉRIA



ÉTATS-UNIS

3. Cartographie des infrastructures et des acteurs

Le tissu institutionnel et infrastructurel du secteur est riche et diversifié :

- Institutions publiques : Ministère du Tourisme, Agence Nationale de Promotion des Patrimoines (ANPT), SOPAT.
- Musées majeurs : Musée historique d'Abomey, Fondation Zinsou à Ouidah, Musée de la Mémoire et de l'Esclavage.
- Sites UNESCO : Palais royaux d'Abomey, Koutammakou (Pays des Batammariba), complexe W-Arly-Pendjari.

- Festivals : Fête du Vodun (10 janvier), Festival International du Film de Ouidah, Festival Quintessence, Festival des Cultures Vodun.
- Acteurs privés : galeries, compagnies de théâtre, opérateurs touristiques, hôteliers, designers.

4. Dynamiques récentes et projets structurants

Le Bénin bénéficie d'une nouvelle dynamique impulsée par des projets phares :

- Restitution des 26 trésors royaux d'Abomey par la France en 2021.
- Construction du Musée de l'Épopée des Amazones et des Rois du Danhomè.
- Réhabilitation du Palais Honmè à Porto-Novo et d'autres sites majeurs.
- Développement de circuits d'écotourisme autour du parc de la Pendjari et de la réserve de la Biosphère de la Mare aux Hippopotames.
- Soutien gouvernemental à la production artistique locale (près de 1 000 œuvres créées/an).

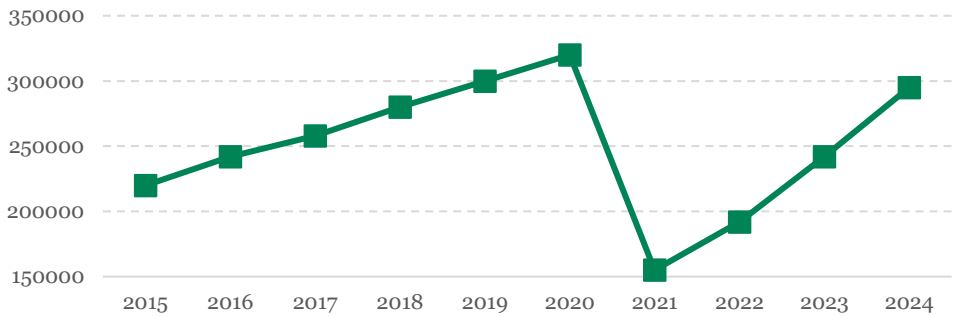
POLITIQUES PUBLIQUES ET RÉFORMES

- Stratégie nationale du tourisme durable (2021–2030)
- Code du tourisme en cours de modernisation
- Projet d'identification, de classement et de labellisation des sites touristiques
- Appui à la structuration des métiers artistiques et culturels via l'Agence nationale de promotion du patrimoine et du tourisme

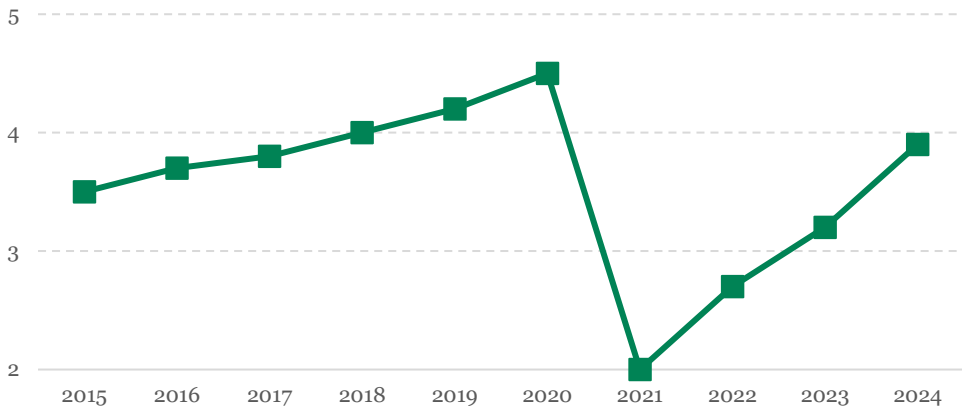
5. Défis majeurs

- Sous-financement des projets artistiques et des infrastructures culturelles.
- Carence en infrastructures touristiques adaptées (hébergements, transports, signalétique).
- Faible structuration des filières (chaînes de valeur artisanale, circuits de distribution).
- Insuffisance de formation professionnelle et managériale des acteurs.
- Manque de visibilité internationale et absence de campagnes marketing coordonnées.

Graphique 1 : Évolution du nombre de touristes internationaux (2015–2024)



Graphique 2 : Contribution au PIB du secteur (2015–2024)



6. Opportunités et leviers de croissance

- Développer le tourisme culturel et patrimonial, positionner le Bénin comme hub régional.
- Promouvoir le tourisme durable et communautaire.
- Capitaliser sur la diaspora pour stimuler la demande internationale.
- Numériser et diffuser les contenus artistiques béninois (plateformes, expositions itinérantes).
- Renforcer les partenariats public-privé et attirer les investisseurs.
- Développement d'unités hôtelières dans les pôles touristiques secondaires (Porto-Novo, Abomey, Natitingou)
- Exploitation de circuits thématiques (mémoire, éco-aventure, artisanat, spiritualité)

- Création de centres culturels, galeries, studios de production
- Financement d'œuvres audiovisuelles et plateformes de diffusion
- Festivals privés, événements musicaux, e-culture
- Agences de voyages numériques, plateformes de billetterie et e-commerce artisanal

7. Recommandations stratégiques

Pour exploiter tout le potentiel du secteur :

► Augmenter les financements publics et incitatifs pour les créateurs.

► Développer les infrastructures touristiques, moderniser les musées, sécuriser les sites.

► Mettre en place un programme national de formation des acteurs.

► Construire une marque pays forte, soutenue par des campagnes internationales.

► Renforcer les liens avec l'UNESCO et les partenaires internationaux.

8. Événements culturels et festivals majeurs prévus en 2025

Le Bénin confirme en 2025 son rôle de carrefour culturel régional, avec une programmation dense d'événements et de festivals :



ART, CULTURE ET SPIRITUALITÉ

VODUN DAYS OUIDAH (9–11 janvier 2025)

Célébration emblématique du culte vodun, rassemblant plus de 435 000 participants autour de rituels, danses, concerts et expositions.



FESTIVAL INTERNATIONAL DES ARTS DU BÉNIN (FINAB) COTONOU (21 février – 2 mars 2025)

Festival multidisciplinaire majeur célébrant arts plastiques, musique, théâtre, cinéma et mode.



FESTIVAL COTONOU COULEURS JAZZ COTONOU (18–20 avril 2025) :

Scène du jazz africain et international, contribuant à dynamiser l'offre musicale locale.



CIRQUE EN FUSION COTONOU (3–10 mai 2025) :

Semaine de spectacles de cirque contemporain mêlant acrobaties, théâtre et musique.



COTONOU COMEDY FESTIVAL (1–6 décembre 2025) :

Festival international de l'humour célébrant le stand-up, la comédie et la créativité humoristique.

FESTIVAL NONVITCHA GRAND-POPO (Pentecôte 2025) :

Rencontre identitaire des peuples Xwla et Xwéda, symbole de fraternité.

FÊTE DE LA GAANI NIKKI (selon calendrier lunaire) :

Grande célébration royale et équestre du peuple Baatonu.

WÉMÈXWÉ VALLÉE DE L'OUÉMÉ (janvier 2025) :

Fête des origines culturelles avec spectacles, arts et initiatives communautaires.

Ces événements incarnent la vitalité et la diversité des expressions culturelles béninoises, offrant des plateformes de rayonnement national et international, et des opportunités économiques importantes pour les artisans, artistes, opérateurs touristiques et collectivités locales.

9. Sites et patrimoines majeurs

Le Bénin dispose d'une richesse exceptionnelle de sites culturels et naturels :

- Abomey (patrimoine mondial de l'UNESCO, palais royaux en restauration)
- Ouidah (tourisme mémoriel : Route de l'esclave, Porte du Non-Retour, Musée de la Résistance)
- Ganvié (cité lacustre classée)
- Pays Somba (Tata Somba, architecture vernaculaire du Nord) Parcs de la Pendjari et du W (écotourisme classé biosphère UNESCO)

10. Illustrations des festivals et musées (liens visuels)

VODUN DAYS À OUIDAH :

- <https://www.gouv.bj/article/2946/vodun-days-2025-ouidah-yeku-principalsigne-revele-tofa-2025/>

FESTIVAL INTERNATIONAL DES ARTS DU BÉNIN (FINAB) À COTONOU :

- <https://beninwebtv.com/finab-2025-cotonou-accueille-la-3e-edition-du-festival-international-des-arts-du-benin/>

MUSÉE HISTORIQUE D'ABOMEY :

- <https://www.petitfute.com/v49372-abomey/c1173-visites-points-d-interet/c958musee/196288-musee-d-abomey-palais-royal.html>

MUSÉE DE LA FONDATION ZINSOU À OUIDAH :

- https://www.lemonde.fr/afrique/article/2015/06/08/au-benin-la-fondationzinsou-fete-ses-dix-ans_4649695_3212.html

PARC NATIONAL DE LA PENDJARI :

- <https://www.tresorsdumonde.fr/parc-national-de-pendjari/>

11. Analyse FFOM synthétique



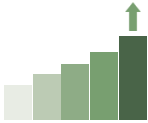
FORCES

- Patrimoine historique et naturel
- Volonté politique
- Diversité culturelle



FAIBLESSES

- ▶ Infrastructures incomplètes,
- ▶ Faible marketing
- ▶ Carence voire absence de compétences spécialisées



OPPORTUNITÉS

- ▶ Tourisme mémoriel
- ▶ Industries culturelles
- ▶ Marchés diasporiques



MENACES

- ▶ Instabilité régionale
- ▶ Sous-investissement
- ▶ Informalité persistante

Quelques illustrations



Photo 1 : Arène de Vodun de Ouidah



Photo 2 : Tata somba



Photo 3: Cité lacustre de Ganvié



Photo 4: Palais royal à Abomey

SOURCES

Ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts
Agence Nationale de Promotion des Patrimoines
(ANPT) UNESCO, Banque mondiale, rapports
sectoriels

Fondation Zinsou, études spécialisées sur les industries créatives africaines

INStaD, Note conjoncturelle 2022 et 2023
Organisation mondiale du tourisme (OMT), données Afrique de
l'Ouest Ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts, Stratégie
2021–2030 AFD, FICAC, UNESCO, Banque mondiale

Rapport d'activités de l'Agence de promotion du patrimoine touristique et de la culture

14.

Hôtellerie et Restauration



Introduction

Le secteur de l'hôtellerie et de la restauration au Bénin a évolué de manière significative depuis les années 1990. À l'époque marqué par une offre hôtelière limitée et peu standardisée, le pays a amorcé une modernisation accélérée avec les réformes post2016 portées par le Programme d'Actions du Gouvernement (PAG). Aujourd'hui, ce secteur représente environ 3,5 % du PIB, mais son potentiel de croissance reste immense, notamment en comparaison régionale. Le Bénin est riche de sites historiques majeurs (Ouidah, Abomey, Ganvié), d'une façade maritime propice au tourisme balnéaire, et d'espaces naturels exceptionnels (Parc de la Pendjari, parc W) classés au patrimoine mondial de l'UNESCO. Cette fiche offre une analyse détaillée, chiffrée, comparative et prospective des forces, faiblesses, et opportunités d'investissement du secteur.

1. Données chiffrées et capacités

Selon le Ministère du Tourisme (2023) :

- Le Bénin dispose de plus de 520 établissements hôteliers, répartis entre hôtels classés (30 établissements), hôtels non classés, maisons d'hôtes, écolodges et auberges rurales.
- La capacité totale est estimée à 12 000 lits, dont 60 % concentrés à Cotonou, 15 % à Porto-Novo, 15 % à Ouidah et Grand-Popo, et le reste dans le nord (Natitingou, Tanguiéta).
- Le taux moyen d'occupation est de 52 %, avec des pics de 70 % en haute saison (novembre-mars).
- Les recettes touristiques ont atteint 110 millions USD en 2023 (Banque mondiale), en hausse par rapport aux 90 millions USD de 2020, fortement affectés par la pandémie de COVID-19.

2. Sous-secteurs clés

TOURISME D'AFFAIRES (60 % DES FLUX) :

Hôtels urbains, services MICE, Cotonou comme hub régional.

TOURISME BALNÉAIRE (GRAND-POPO, OUIDAH) :

Potentiel inexploité face à des destinations comme le Sénégal.

ÉCOTOURISME (PENDJARI, PARC W) :

Offre unique en Afrique de l'Ouest, classée UNESCO.

TOURISME CULTUREL ET MÉMORIEL :

Ouidah, Route des Esclaves, musées, patrimoine royal d'Abomey.

GASTRONOMIE ET RESTAURATION :

Produits locaux, fusion moderne, forte demande en montée en gamme.

3. Projets récents et investissements

Plusieurs projets structurants ont été lancés : réhabilitation du Fort portugais à Ouidah (30 M USD), modernisation de l'aéroport international de Cotonou (100 M USD), développement de zones touristiques balnéaires (investissements privés et partenariats public-privé), et création d'infrastructures pour congrès et expositions (MICE). Des chaînes internationales comme Azalāï et Golden Tulip ont consolidé leur présence, tandis que des acteurs régionaux investissent dans l'hôtellerie moyenne gamme.

4. Comparaison régionale et internationale

En Afrique de l'Ouest, le Sénégal (~10 % PIB tourisme, OMT 2023) et la Côte d'Ivoire (~8 %) surclassent encore le Bénin, qui reste à 3,5 %. Cependant, le Bénin bénéficie d'une stabilité politique renforcée, d'une proximité immédiate avec le Nigeria (220 millions d'habitants), d'incitations fiscales fortes (jusqu'à 10 ans d'exonération en ZES), et de coûts salariaux plus bas (52 USD/mois salaire minimum contre ~100 USD au Sénégal, ILO 2024). Face à l'Asie (Vietnam, Cambodge), il offre des opportunités de diversification pour les opérateurs cherchant à se positionner sur le marché africain.

OPPORTUNITÉS DIASPORA ET TOURISME MÉMORIEL

Le tourisme afro-descendant est en forte croissance. Le Bénin, terre historique du départ de millions d'esclaves, se positionne comme une destination de mémoire, attirant les diasporas afro-américaines, brésiliennes et caribéennes. Le programme « Retour aux sources » vise à structurer cette offre, avec des circuits, des musées, et des partenariats culturels internationaux.

5. Défis structurels

Les contraintes majeures incluent :

- Infrastructures de transport limitées (routes secondaires, aéroports régionaux non desservis).
- Manque de main-d'œuvre qualifiée (insuffisance des écoles hôtelières, formations courtes).
- Faible présence dans les circuits de promotion internationale (salons, plateformes numériques).
- Saison touristique restreinte (novembre-mars), affectant la rentabilité annuelle.
- Difficultés d'accès au financement pour les PME hôtelières et restauratrices.

6. Perspectives 2030

À horizon 2030, les projections (Banque mondiale, BAD) estiment que le Bénin pourrait doubler ses flux touristiques pour atteindre 700 000 visiteurs/an, avec une contribution sectorielle dépassant 6 % du PIB. Les leviers majeurs seront la montée en gamme de l'offre, la digitalisation des services, les investissements verts, et le positionnement régional comme hub d'affaires et de tourisme durable.

7. Recommandations stratégiques

- Développer un plan national de formation professionnelle hôtelière et touristique.

- Mettre en place un fonds d'investissement sectoriel spécifique (tourisme vert, infrastructures, PME).

- Renforcer la présence du Bénin dans les salons internationaux et les plateformes numériques.

- Encourager les PPP et les partenariats régionaux.

- Créer un label qualité national aligné aux normes internationales.

- Diversifier l'offre pour prolonger la saison et attirer de nouveaux segments (diaspora, écotourisme, luxe).

8. Analyse FFOM synthétique

Cette analyse met en lumière les principales forces, faiblesses, opportunités et menaces du secteur au Bénin :



FORCES

- ▶ Diversité d'attractions touristiques : culture, mémoire, écotourisme, patrimoine
- ▶ Soutien public à l'aménagement hôtelier (zones d'investissement prioritaires)
- ▶ Attractivité croissante de Cotonou et Ouidah pour les événements internationaux
- ▶ Présence de chaînes hôtelières régionales et internationales



FAIBLESSES

- ▶ Capacité d'accueil limitée hors des grandes villes
- ▶ Carence en formation professionnelle dans l'hôtellerie-restauration
- ▶ Standards de qualité inégaux selon les régions et types d'établissements
- ▶ Saisonnalité et informalité d'une partie du secteur

(source : INStaD, 2023)



OPPORTUNITÉS

- ▶ Développement d'unités hôtelières sur des sites culturels et naturels (Abomey, Savalou, Natitingou)
- ▶ Montée du tourisme d'affaires et de congrès (Cotonou, Porto-Novo)
- ▶ Croissance du tourisme diasporique et religieux
- ▶ Marché croissant pour la restauration rapide urbaine et la gastronomie locale valorisée



MENACES

- ▶ Vulnérabilité aux crises sanitaires et géopolitiques
- ▶ Concurrence régionale accrue (Sénégal, Côte d'Ivoire, Ghana)
- ▶ Déficit d'investissements structurants en zones rurales ou intermédiaires
- ▶ Coût élevé des intrants alimentaires et instabilité logistique

SOURCES ET RÉFÉRENCES

Ministère du Tourisme (2023)

APIEx

Banque mondiale

Organisation mondiale du tourisme (OMT)

BAD

UNCTAD

ILO 2024

Doing Business

PAG Bénin

Rapports sectoriels privés Études comparatives régionales

Observatoire du tourisme africain.

15.

**Banques, Finance et
Assurances**



1. Introduction

Le secteur financier béninois joue un rôle déterminant dans la mobilisation de l'épargne nationale, le financement de l'économie et la facilitation de l'investissement. Encadré par les règles communautaires de l'UEMOA sous la supervision de la BCEAO, il comprend les banques commerciales, les institutions de microfinance, les compagnies d'assurances, les structures publiques telles que la Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin (CDC Bénin) et la Banque Internationale pour l'Industrie et le Commerce (BIIC), ainsi qu'un segment émergent orienté vers la finance durable et numérique.

Le système financier contribue à la stabilité macroéconomique, à l'inclusion financière et à la structuration des filières productives. Ces dernières années, des réformes importantes ont été introduites pour améliorer la résilience des institutions, renforcer la régulation prudentielle, promouvoir la digitalisation des services et encourager les investissements verts. Toutefois, le secteur fait face à des défis persistants liés à la faible bancarisation, à la concentration des crédits sur certains secteurs, au sous-développement de la microfinance rurale, à la faible couverture en assurance et à l'insuffisante diversification des instruments financiers disponibles.

Le Bénin affiche le taux de bancarisation strict le plus élevé de la zone UEMOA, soit 36,6%, suivi de la Côte d'Ivoire (31,2%), du Togo (30,2%), du Mali (25,2%), du Burkina (22,8%) et du Sénégal (22,4%). Le pays conserve sa première place pour le taux de bancarisation élargi (banques et institutions de microfinance), qui est de 86,9% pendant que la moyenne dans la zone UEMOA est de 47,7%. La tendance est la même pour le taux global d'utilisation des services financiers pour lequel le Bénin affiche une performance de 87,7%. (BCEAO, 2023)

La stratégie nationale d'inclusion financière (SNIF) vise à renforcer cette dynamique en soutenant la digitalisation, l'interopérabilité des systèmes de paiement, et la promotion des produits financiers adaptés aux PME, aux jeunes, aux femmes et au secteur agricole.

Par ailleurs, les défis liés au financement des investissements structurants et des infrastructures à long terme ont justifié la création de la Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin, institution publique de financement de long terme. Parallèlement, la volonté de créer un tissu économique plus inclusif s'est traduite par une attention croissante à la régulation du secteur de la microfinance et à l'intégration des standards de finance durable dans la stratégie d'investissement public.



2. Données clés, acteurs et institutions du secteur (2022-2023)

TAUX DE BANCARISATION (STRICTE) :

37% BCEAO

TAUX DE BANCARISATION ÉLARGIE :

87% BCEAO

► **NOMBRE DE BANQUES AGRÉÉES :**
15 établissements (source: BCEAO, 2023)

► **NOMBRE D'INSTITUTIONS DE MICROFINANCE :**
107 (source : ANSSFD, 2024)

3 162 Mds FCFA

(hausse de +9,2 %)

ENCOURS DE CRÉDIT BANCAIRE

3 401 Mds FCFA

(hausse de +7,8 %)

ENCOURS DE DÉPÔTS

Au nombre des acteurs et institutions, nous pouvons citer :

- BCEAO (régulation, politique monétaire)
- Commission Bancaire UMOA (supervision)
- Ministère de l'Économie et des Finances / DGTCP
- Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (siège à Dakar)
- Banques commerciales : BIIC, BOA Bénin, Ecobank, Orabank, NSIA Banque, UBA, etc.
- Microfinance : ALIDé, FINADEV, VITAL FINANCE, FECECAM, PADME, etc.



15

Banques
Agréées



107

Institutions de
Microfinance

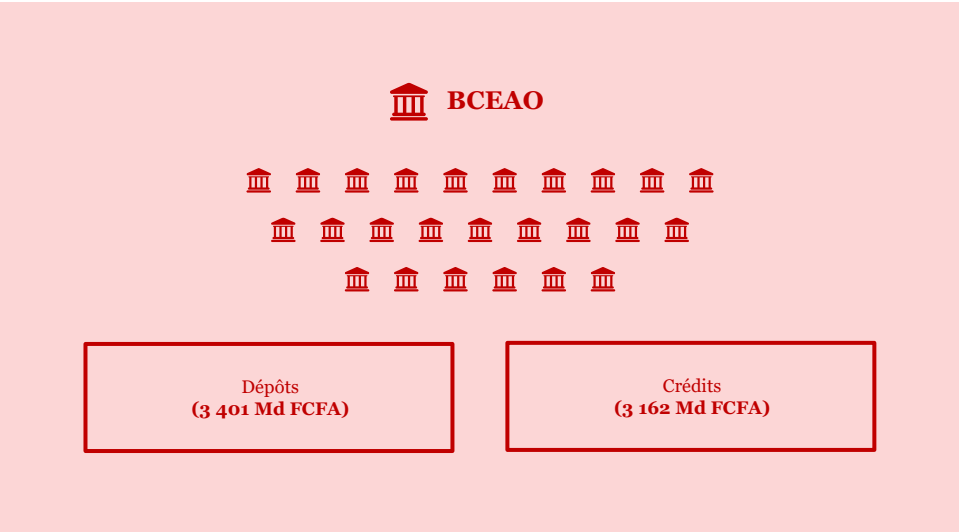
3. Banques commerciales et acteurs Institutionnels

Le système bancaire béninois repose sur 15 établissements agréés par la BCEAO, représentant une densité bancaire relativement faible. L'ensemble des banques concentre plus de 90 % des actifs financiers formels, avec un encours de dépôts estimé à 3 401 milliards FCFA et un encours de crédits de 3 162 milliards FCFA à fin 2023.

La structure du portefeuille de crédits est dominée par le court terme, utilisé majoritairement pour le financement du commerce, des services et de l'import-export. Les crédits de moyen et long terme, bien que croissants, demeurent insuffisants pour accompagner les investissements structurants dans l'industrie, l'agriculture et l'innovation.

La répartition sectorielle montre une faible diversification : environ 60 % des crédits sont concentrés dans trois secteurs (commerce, construction-BTP, services), tandis que les filières agricoles, industrielles et culturelles sont marginalement desservies, en dépit de leur poids potentiel dans l'économie réelle.

Les banques commerciales opèrent dans un environnement relativement sain, sous supervision de la Commission Bancaire de l'UEMOA. Toutefois, l'intermédiation financière demeure soumise à des contraintes telles que le niveau élevé des garanties exigées, la faible bancabilité et bancarisation des PME, l'insuffisance des produits à long terme et le coût élevé du crédit (taux débiteurs compris entre 7 % et 12 % selon les segments).



60%
des crédits =
**commerce, BTP,
services**



filières **agricoles,**
industrielles et
culturelles desservies



faible
bancabilité
des PME

LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS DU BÉNIN (CDC BÉNIN)

La CDC Bénin, créée en 2020, est un établissement public à caractère financier, placé sous la tutelle du Ministère de l'Économie et des Finances. Elle mobilise, sécurise et oriente l'épargne longue vers les projets d'intérêt général, notamment les infrastructures, le logement, la santé, l'éducation et l'environnement.

Son mandat couvre également la gestion des consignations légales, la participation dans des fonds d'investissement, et le financement des collectivités territoriales. En 2023, la CDC Bénin a consolidé son portefeuille avec une implication directe dans la structuration de plusieurs projets stratégiques publics-privés dans les ZES, le logement social et les énergies renouvelables. Elle développe également un pôle de garantie destiné à faciliter l'accès des PME au crédit bancaire.

La CDC a également lancé un guichet de garantie partielle des crédits bancaires à destination des PME intervenant dans les secteurs de la santé, du logement social et de l'agriculture durable.

Elle a participé à la structuration de trois fonds d'investissement, dont un dédié aux infrastructures vertes et un autre à la transformation industrielle locale.

Selon son rapport annuel 2023, la CDC Bénin a mobilisé plus de 87 milliards FCFA de ressources, dont près de 20 milliards FCFA ont été alloués à des projets stratégiques d'infrastructures publiques.

LA BANQUE INTERNATIONALE POUR L'INDUSTRIE ET LE COMMERCE (BIIC)

La BIIC est une banque à capitaux publics majoritairement béninois, dont le positionnement cible les entreprises industrielles, les chaînes de valeur agricoles et les PME. Elle intervient comme une banque commerciale classique, mais avec une orientation stratégique claire vers le financement productif et la promotion du tissu économique local. Elle a réussi son introduction en bourse en Mai 2025, cédant ainsi plus de 40% de son capital au public.

Elle offre des services de crédits classiques, mais développe également des produits spécialisés (crédit-bail, lignes de financement mixte, refinancements sectoriels) en partenariat avec des institutions régionales (BOAD, BID, Afreximbank, AGF, FAGACE). Elle représente un levier important pour bancariser des secteurs clés encore sous-financés comme l'agro-industrie, la transformation locale et la logistique.

La BIIC est également partenaire de l'État pour le financement des zones économiques spéciales et les projets de transformation agroalimentaire locaux.

Elle a mis en œuvre une ligne de financement dédiée aux chaînes de valeur agricoles pour un montant de 15 milliards FCFA, avec un taux d'accès des PME supérieur à 42 %.

D'après les chiffres 2023, la BIIC affiche un encours global de crédits de 156 milliards FCFA, en croissance de 14 % par rapport à 2022.

4. Secteur De La Microfinance

Depuis plus d'une dizaine d'années, le secteur de la microfinance du Bénin est régi par la Loi 2012-14 portant réglementation des SFD en République du Bénin. • Cette loi a permis de structurer le secteur mais aussi, de relever certaines limites qui ont conduit à l'élaboration et l'adoption par le Conseil des Ministres de l'UMOA, le 21 décembre 2023, à Cotonou d'une nouvelle loi uniforme régissant la microfinance dans UEMOA.

L'effectif de la clientèle des SFD est passé de 1.577.936 en 2012 à 3.882.119 en 2024, représentant environ 61% de la population active. Au total le pays compte 107 institutions de microfinance disposant de 927 points de services au 31 décembre 2024. Les IMF permettent d'atteindre les couches traditionnellement exclues du secteur bancaire : femmes entrepreneurs, acteurs du secteur informel, agriculteurs, petits commerçants. Des réseaux tels que FECECAM-Bénin, PADME, ALIDÉ, VITAL FINANCE, PEBCO, ou encore RENACA dominent ce marché, bien que celui-ci reste très fragmenté.

Le pays dispose d'au moins un point de service dans tous les départements et communes. Le département ayant le plus de points de service est l'ATLANTIQUE ; suivi du BORGOU et du LITTORAL. Les départements du COUFFO, ATACORA et DONGA sont ceux qui présentent moins de points de services. Il convient de souligner que les Communes de COTONOU (11%) et ABOMEY-CALAVI (10,9%) sont celles qui présentent plus de points de service contrairement aux Communes de AGUEGUE, KARIMAMA, TOUKOUNTOUNA et SO-AVA qui n'en présentent presque pas. Par ailleurs, seulement 50% (soit 273 arrondissements sur 546) sont couverts par les SFD.

Une dominance des femmes dans la clientèle, avec une proportion atteignant presque la moitié de la clientèle du secteur (49%) au 31 décembre 2024, au détriment des hommes.

Le montant des crédits octroyés par les SFD a fortement augmenté, passant de 36,75 milliards de FCFA en 2012 à 204,88 milliards de FCFA au 31 décembre 2024, soit une hausse de 457,5%.

La part des crédits octroyés dans le PIB est passée de 0,65% en 2012 à 1,58% au 31 décembre 2024, renforçant la contribution des SFD dans le financement de l'économie. La part des crédits octroyés dans le secteur bancaire est en moyenne 1,56% entre 2012 et 2022.

Les montants des dépôts au sein des SFD a connu une croissance exponentielle passant de 66,89 milliards de FCFA en 2012 à 196,9 milliards de FCFA en 2024. Les dépôts à vue représentent près de la moitié (49,90%) des dépôts des clients auprès des SFD. Le nombre des déposants est passé de 1.483.803 en 2012 à 4.893.879 en 2024. Le secteur est supervisé par l'Agence Nationale de Surveillance des Systèmes Financiers Décentralisés (ANSSFD).

Seuls 5% des SFD sont constitués sous la forme de sociétés, la nouvelle loi fait obligation aux SFD de se constituer soit en société coopérative à capital variable, soit en société anonyme avec un niveau minimum de capital qui sera défini par la BCEAO. Les tendances indiquent que le nouveau plancher de capital sera d'au moins 500 millions de FCFA voire d'un milliard. Selon une étude de l'ANSSFD, très peu de SFD ont les moyens de se conformer à cette exigence. Cela suggère donc un imminent besoin de capitaux pour recapitaliser les SFD en défaut via l'arrivée de nouveaux investisseurs.

OPPORTUNITÉS DANS LE SECTEUR MICROFINANCIER

- ▶ Entrée au capital d'IMF locales via des prises de participation minoritaires ou majoritaires, pour leur permettre de satisfaire aux exigences réglementaires.
- ▶ Soutien à la consolidation du secteur : incitation à des fusions, regroupements régionaux et alliances entre acteurs complémentaires.
- ▶ Partenariats avec des fintechs locales ou régionales pour moderniser l'offre (paiement mobile, scoring digital, gestion de portefeuille à distance).
- ▶ Développement de produits à impact : micro assurance agricole, financement vert, épargne digitalisée, crédit productif rural.

5. Marché des assurances

Le secteur des assurances au Bénin joue un rôle essentiel dans le financement de l'économie, la couverture des risques et la protection des acteurs économiques et sociaux. Bien qu'encore sous-développé par rapport au secteur bancaire, il dispose d'un potentiel de croissance considérable, notamment grâce à l'amélioration progressive de la réglementation, à l'arrivée de nouveaux acteurs et à l'innovation digitale.

Le marché béninois est structuré selon les standards de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA), qui garantit un cadre régional harmonisé. Les activités se divisent en deux grandes branches :

- Assurances de personnes (assurance vie, santé, retraite, prévoyance), qui gagnent du terrain avec l'émergence de la classe moyenne et la généralisation progressive des couvertures santé, notamment pour les travailleurs du secteur formel.
- Assurances de biens et de responsabilité (automobile, incendie, risques industriels, transport, agriculture), historiquement dominantes mais encore fortement concentrées sur quelques produits comme l'assurance automobile obligatoire.
- Malgré les avancées, plusieurs défis freinent le développement du secteur :
- Un taux de pénétration très faible, inférieur à 2 % du PIB, contre une moyenne de 3–4 % en Afrique sub-saharienne et beaucoup plus dans les pays émergents.
- Une faible culture assurantielle au sein de la population, marquée par la méfiance, le manque d'information et une perception de l'assurance comme une dépense superflue.
- Une offre peu adaptée aux besoins spécifiques des populations rurales et des travailleurs informels.
- Des réseaux de distribution limités à Cotonou et aux grandes villes, laissant de vastes zones rurales sans accès aux services d'assurance.

Cependant, le secteur regorge d'opportunités :

- Le développement de micro-assurances adaptées aux petits revenus, en particulier pour la santé, l'éducation et l'agriculture.

EN RÉSUMÉ

► TAUX DE PÉNÉTRATION :

≤ 2 % du PIB (vs. moyenne Afrique ~3–4 %).

► BRANCHES PRINCIPALES :

Assurances vie, santé, retraite / assurances biens et responsabilité.

► PRINCIPAUX ACTEURS :

NSIA, SUNU, Sanlam, Atlantique Assurance..

► RÉGULATION :

Cadre CIMA + supervision nationale par la Direction Nationale des Assurances (DNA).

► DÉFIS :

Faible culture assurantielle, pouvoir d'achat limité, couverture géographique restreinte.

► OPPORTUNITÉS :

Micro-assurances, assurance agricole, digitalisation, innovation produit, partenariats fintech

- La montée de l'assurance agricole, essentielle pour protéger les producteurs face aux risques climatiques et améliorer la résilience du secteur agricole.
- La digitalisation des services, avec l'essor des assurances via mobile money, permettant de toucher des zones reculées et de réduire les coûts de distribution.
- Les partenariats entre assureurs, banques et fintechs pour proposer des produits intégrés et innovants.

Sources : DNA, CIMA, FANAF (Fédération des Sociétés d'Assurances de Droit National Africaines), rapports sectoriels béninois

6. Finance Verte au Bénin

La finance verte au Bénin émerge progressivement comme un levier stratégique pour accompagner la transition énergétique, la résilience climatique et le développement durable. Des initiatives nationales et régionales sont en cours pour mobiliser des financements en faveur de projets respectueux de l'environnement, notamment dans les secteurs des énergies renouvelables, de l'agriculture durable, de l'efficacité énergétique et de la gestion des déchets. Le Bénin a émis ses premiers titres souverains verts en 2022, attirant l'intérêt des investisseurs internationaux. Cependant, l'écosystème de la finance verte reste encore embryonnaire et nécessite un cadre réglementaire renforcé, des incitations fiscales et une montée en compétence des institutions financières pour évaluer et accompagner les projets à impact environnemental positif.

Plusieurs projets illustrent la montée progressive de la finance verte au Bénin :

PROJET SOLAIRE OFF-GRID :

Financé par la Banque Ouest-Africaine de Développement (BOAD) et des partenaires privés, permettant l'électrification rurale de plusieurs localités.

PROGRAMME NATIONAL DE REBOISEMENT :

Soutenu par des fonds verts internationaux et impliquant des coopératives locales pour restaurer les zones dégradées.

CONSTRUCTION DE STATIONS DE TRAITEMENT DES DÉCHETS :

Avec le concours de financements croisés (public-privé) pour améliorer la gestion environnementale dans les zones urbaines.

Les principaux acteurs de la finance verte au Bénin incluent :

- Le gouvernement et le Ministère des Finances, qui définissent le cadre réglementaire et ont initié les premières émissions d'obligations vertes souveraines.
- Les banques locales, comme la Banque Atlantique Bénin et Orabank, qui commencent à structurer des produits financiers dédiés à la transition écologique.
- Les institutions régionales comme la BOAD et la BIDC, apportant des lignes de crédits verts.

- Les fonds internationaux (Fonds Vert pour le Climat, Fonds pour l'Environnement Mondial) qui cofinancent les projets en apportant une expertise technique et des ressources financières.

Forces et atouts :

- Mise en place de guichets verts via BOAD, IFC et BID pour projets verts
- Marché potentiel pour obligations vertes à l'échelle de l'UEMOA
- Banques impliquées dans l'accompagnement de projets solaires, agricoles durables, mobilité propre
- Nécessité de renforcer l'expertise locale en évaluation ESG
- Cadre réglementaire régional en cours via l'UEMOA (standardisation des produits financiers verts)

7. Les établissements de garantie et cautionnement

LES ACTEURS LOCAUX

Selon l'article 4 de la loi bancaire n° 2012-24 du 24 juillet 2012, les établissements financiers à caractère bancaire sont des personnes morales, habilitées à effectuer toutes les opérations de banque pour lesquelles elles ont été agréées.

Comme les banques, les établissements financiers à caractère bancaire doivent être inscrits sur la liste des établissements financiers avant d'exercer effectivement leurs activités.

Actuellement, il n'existe qu'un seul établissement financier à caractère bancaire au sein du système bancaire béninois, qui est L'AFRICAIN DES GARANTIES ET CAUTIONNEMENT (AFGC)

D'une façon générale, les établissements financiers à caractère bancaire sont en principe autorisés à traiter les mêmes opérations de crédit que les banques, mais ils ne peuvent recevoir de dépôt du public. AFGC se consacre essentiellement à l'activité des garanties. Toutefois, il accorde quelques rares fois des accompagnements à certains de ses clients exclusivement dans le cadre des marchés publics.

En dehors de l'AFGC qui est un acteur typiquement privé, d'autres acteurs publics et régionaux spécialisés dans les garanties interviennent sur le marché béninois. Nous pouvons citer : le FONAGA et le FNDA qui sont des institutions nationales, mais aussi le Fonds d'Investissement et de garantie des PME non encore opérationnel.

Le Fonds National de Garantie et d'assistance aux petites et moyennes entreprises (FONAGA) accompagne les PME/PMI à travers l'émission de garantie financière pour partager les risques avec les banques.

Le Fonds National de Développement Agricole (FNDA) qui à travers son guichet 3 facilite l'accès des promoteurs/entrepreneurs agricoles aux crédits bancaires grâce à l'émission de garantie financière pour garantie 50% des financements.

LES ACTEURS RÉGIONAUX ET INTERNATIONAUX

En plus de ces trois acteurs locaux ci-dessus rappelés, quelques acteurs régionaux qui interviennent sur le marché béninois à travers leur soutien au développement des entreprises nationales en collaboration avec les banques locales.



LE FONDS AFRICAIN DE GARANTIE ET DE COOPÉRATION ECONOMIQUE (FAGACE)

Créé en février 1977, le FAGACE compte 14 Etats africains membres dans son actionnariat et a son siège social basé à Cotonou (Bénin).

Le développement des PME est au cœur des stratégies d'intervention du FAGACE qui offre des solutions diversifiées d'accompagnement dont notamment la garantie individuelle par le biais des banques partenaires.

La garantie individuelle s'adresse directement aux PME/PMI empruntant à des banques ou levant les ressources sur les marchés financiers.

Le FAGACE offre également la garantie portefeuille permettant aux banques ayant signé une convention de garantie portefeuille avec lui, d'utiliser la ligne de garantie mise à leur disposition au profit des PME/PMI remplissant des critères prédéfinis.



AFRICAN GUARANTEE FUNDS (AGF)

AGF est un fonds de garantie créé en 2012 qui propose aux institutions financières africaines des solutions de garanties de prêt aux PME, sous forme de garanties de portefeuille, de garanties individuelles et de garanties d'émissions obligataires. AGF met également en place des programmes d'accompagnement technique auprès de ses banques partenaires et des PME bénéficiaires des garanties. Le fonds s'est fortement développé depuis 2012 et est aujourd'hui actif dans 40 pays africains (essentiellement en Afrique de l'Est et en Afrique de l'Ouest), travaille avec plus de 150 institutions financières pour un montant de garanties signées de 900 millions de dollars depuis l'origine en faveur de 20 500 PME, dont 6 000 détenues par des femmes.



AFRICAN TRADE AND INVESTMENT DEVELOPMENT INSURANCE (ATIDI)

L'ATIDI ou (ATIACA) en français l'Assurance pour le Développement du Commerce et de l'Investissement en Afrique est une institution multilatérale basée à Nairobi (Kenya) avec un bureau de représentation à Cotonou. Elle compte dans son actionnariat 24 Etats africains membres dont le Bénin ainsi que 13 actionnaires institutionnels (dont la BAD, Kenya RE, UK Finance, etc.). Elle offre un large spectre de solutions, notamment celles de garanties financières dont les principales sont : l'assurance risques politiques/investissement, l'assurance-crédit, le cautionnement, etc. Elle travaille essentiellement avec les Etats dans le cadre de l'assurance des emprunts institutionnels et souverains.



FONDS DE SOLIDARITÉ AFRICAINE (FSA)

Créé en mars 1975, le FSA a son siège social basé à Niamey (Niger) et sa zone d'intervention couvre les 21 Etats africains membres dont les 8 pays de l'UEMOA. Il soutient les entreprises à travers la garantie de prêt bancaire qui permet le partage du risque avec les banques et établissements de crédits dans le cadre du financement des PME/PMI. Le taux maximum de couverture de la garantie est de 80%, en principal, du montant du prêt.

A travers la garantie de portefeuille (ou ligne de garantie), le FSA délègue la décision d'octroi de sa garantie à l'Établissement de crédit. Cette décision se fait sur la base d'une ligne, après définition des critères de préqualification (clients bénéficiaires, free limit, quotité garantie, montant de financement par projet, durée des financements, durée d'utilisation de la ligne, critères d'admissibilité, type de risque, secteurs d'activités concernés, sûretés et mécanismes de remboursement...) et un taux unique de couverture de 50%.



EXPORT TRADING COOPERATION (ETC)

ETC (Export Trading Cooperation) est une institution de garantie et de services financiers européen (Trade Finance européenne) qui intervient en tant que partenaire des entreprises, des banques et des institutions opérant dans les pays Africains. L'institution a pour vocation de fournir des services techniques et financiers en faveur de projets d'investissement et de commerce international.

Le siège du groupe ETC Export Trading Cooperation est basé à Treviso (Italie) avec son bureau régional à Cotonou (Bénin), son fonds de garantie à Douala (Cameroun) avec des sociétés participées et des antennes entre l'Europe, l'Afrique Centrale et l'Afrique de l'Ouest

8. Contraintes structurelles

- Faible culture financière
- Réticence au crédit formel (garanties, coûts)
- Concentration du crédit sur quelques secteurs (commerce, BTP)
- Accès difficile en zone rurale et semi-urbaine

9. Opportunités d'investissement

FINTECH :

- ▶ Agrégation
- ▶ Scoring alternatif
- ▶ Micro-paiement

- ▶ Services bancaires mobiles et agences rurales digitales

- ▶ Fonds d'investissement ciblant les PME

- ▶ Crédit habitat et produits de leasing adaptés

- ▶ Plateformes de financement participatif agréées

10. Analyse FFOM synthétique



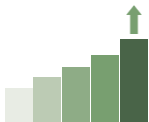
FORCES

- ▶ Intégration régionale UEMOA
- ▶ Stabilité macroéconomique



FAIBLESSES

- ▶ Faible diversification du crédit
- ▶ Faible inclusion hors urbain



OPPORTUNITÉS

- Croissance fintech
- Demande PME
- E-banking



MENACES

- Taux d'intérêt réel élevé
- Concurrence entre segments

SOURCES DE DONNÉES

BCEAO, rapports

FANAF, rapport 2022 sur le marché des assurances

Rapport, Marché des capitaux au Bénin, United Capital for Africa 2024

Ministère des Finances du Bénin,

ANSSFD Bénin

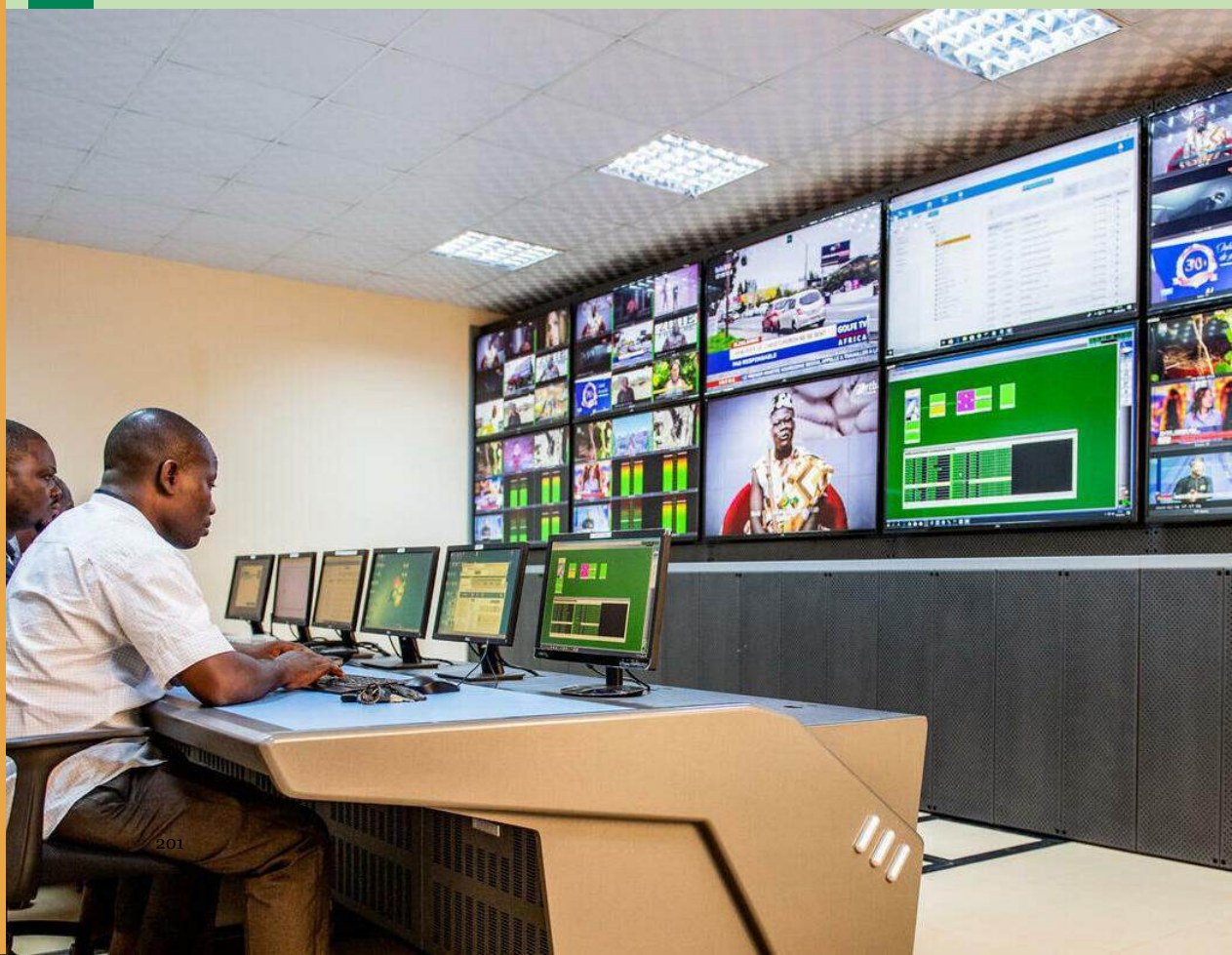
ARCEP pour les services numériques bancaires

IFC/BOAD/BID sur la finance verte

CIMA pour les assurances

16.

Communication et Médias



1. Introduction

Le secteur de la communication et des médias au Bénin joue un rôle clé dans le renforcement de la démocratie, la diffusion de l'information, la promotion de la culture nationale et le développement socio-économique. Depuis la libéralisation de l'audiovisuel dans les années 1990, le paysage médiatique béninois est devenu l'un des plus dynamiques d'Afrique de l'Ouest, avec une pluralité d'acteurs et de formats.

- Plus de 300 organes de presse (presse écrite, radios, télévisions, médias en ligne).
- Environ 150 radios communautaires, commerciales et publiques.
- Une télévision nationale (BVT de la SRTB) et plusieurs chaînes privées (Canal 3, TVC Bénin, etc.).
- Expansion rapide des médias numériques : sites web, plateformes sociales, influenceurs digitaux.
- Internet mobile : taux de pénétration >55 %, facilitant l'accès aux contenus numériques.

2. Cadre réglementaire et institutions

Le secteur est encadré par la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC), qui régule l'espace médiatique et délivre les autorisations aux opérateurs. Les textes clés incluent le Code de l'information et de la communication (révisé), la loi sur le numérique et la cybersécurité, ainsi que les chartes déontologiques professionnelles.

- HAAC : régulation, délivrance des licences, veille sur la pluralité des opinions.
- Ministère du Numérique et de la Digitalisation : pilotage des politiques numériques.
- Organisations professionnelles : Union des Professionnels des Médias, Maison des Médias, associations de journalistes.
- Encadrement des contenus numériques et lutte contre la désinformation.

3. Données récentes et perspectives numériques

TAUX DE PÉNÉTRATION D'INTERNET :

47,3 % en 2023 (ARCEP)

NOMBRE D'ABONNÉS À LA TÉLÉPHONIE MOBILE :

15,3 millions (ARCEP, 2023)

UTILISATEURS ACTIFS DE RÉSEAUX SOCIAUX :

~3,4 millions (Datareportal, 2023)

TEMPS MOYEN PASSÉ EN LIGNE :

3 h 24 min par jour (We Are Social)

RÉPARTITION DES PARTS DE MARCHÉ MOBILE :

MTN (54 %), Moov (41 %), Celtiis (5 %) – ARCEP, 2023

4. Défis majeurs

Malgré son dynamisme, le secteur reste confronté à des défis majeurs liés au financement, à la professionnalisation, à la monétisation des contenus numériques et à la préservation des libertés fondamentales.

- Financement précaire :
- Dépendance excessive à la publicité et aux financements publics.
- Faible lectorat/écoute :
- Baisse progressive des audiences des médias traditionnels.
- Carences en formation et en spécialisation des journalistes.
- Faible capacité de monétisation des médias numériques locaux.
- Vulnérabilité face à la désinformation, aux fake news et aux cyberattaques.
- Enjeux persistants sur la liberté de la presse et la sécurité des journalistes.

5. Opportunités d'investissement et recommandations

Le secteur recèle d'importantes opportunités, tant sur le plan des infrastructures que des contenus, des modèles économiques et de l'innovation. Les investisseurs peuvent jouer un rôle clé dans la modernisation et la diversification de l'offre médiatique.

- Développement de contenus numériques originaux (web TV, podcasts, plateformes éducatives, portails spécialisés).

- Plateformes de monétisation (abonnements premium, publicité ciblée, mécénat digital, e-commerce culturel).

- Modernisation des infrastructures audiovisuelles (studios, équipements de diffusion, logiciels de montage).

- Centres de formation aux métiers des médias, du journalisme d'investigation, du fact-checking et de la communication digitale.

INNOVATION DANS LES MÉDIAS COMMUNAUTAIRES :

- Promotion des langues locales
- Radios rurales
- Contenus inclusifs.

- Développement de plateformes de streaming local et VOD adaptées au marché béninois

- Création d'un pôle audiovisuel ou technopôle média régional (incubateur, studio, son, post-prod)

- Réseaux d'affichage dynamique urbain (smart advertising, DOOH)

- Production de contenus éducatifs, culturels et fictionnels en langues locales

- Agences de communication digitale et marketing de contenu (marché en croissance)

- Imprimerie moderne, régies publicitaires régionales, services de relations publiques

- Coopérations média Sud-Sud et développement de coproductions africaines

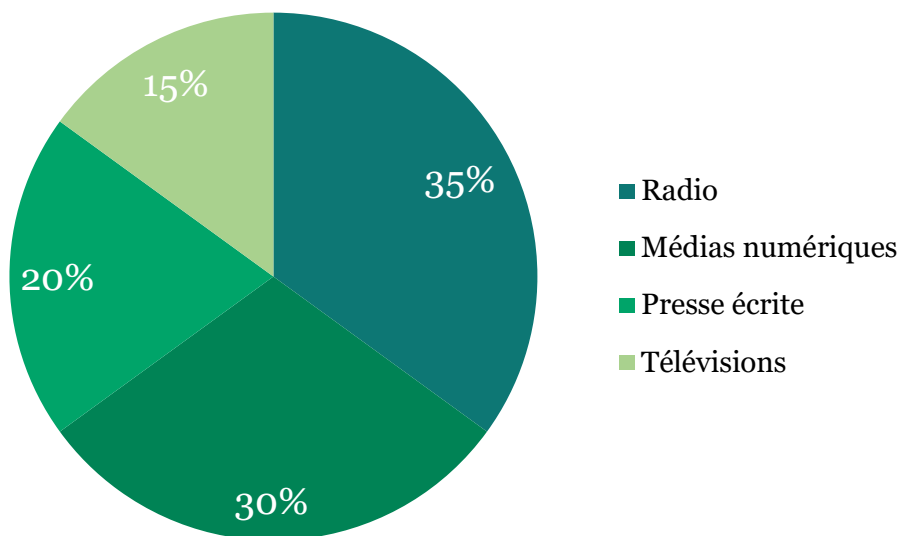
5. Enjeux stratégiques et perspectives

Le secteur de la communication et des médias au Bénin évolue rapidement dans un contexte de double transition numérique et institutionnelle. Alors que les usages migrent massivement vers les supports numériques (réseaux sociaux, plateformes d'information en ligne, streaming), les médias traditionnels doivent se réinventer pour maintenir leur audience et viabilité financière. Parallèlement, les défis de régulation, de déontologie, d'indépendance éditoriale et de professionnalisation persistent.

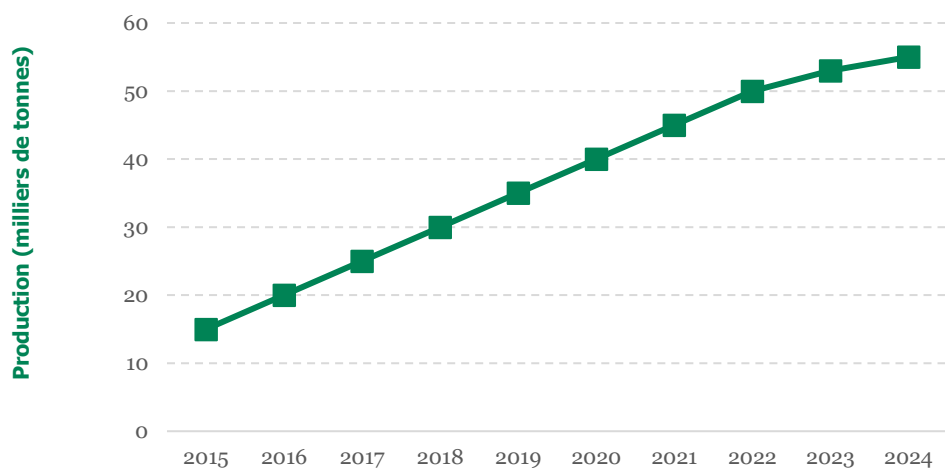
Les enjeux sont nombreux : garantir le pluralisme de l'information, améliorer la couverture en zones rurales, soutenir la production de contenus locaux compétitifs, favoriser l'émergence de pôles régionaux de création audiovisuelle et mettre en place des mécanismes de financement adaptés. Le développement de services de communication stratégique (agences RP, régies pub, consulting digital) représente également un gisement d'emplois urbains à haute valeur ajoutée.

Les principales tendances incluent la montée en puissance des réseaux sociaux comme canaux d'information, la croissance rapide de l'économie des créateurs (influenceurs, vidéastes, podcasteurs), l'internationalisation des contenus béninois (cinéma, musique, formats courts) et le potentiel d'exportation des productions culturelles et médiatiques vers les diasporas africaines.

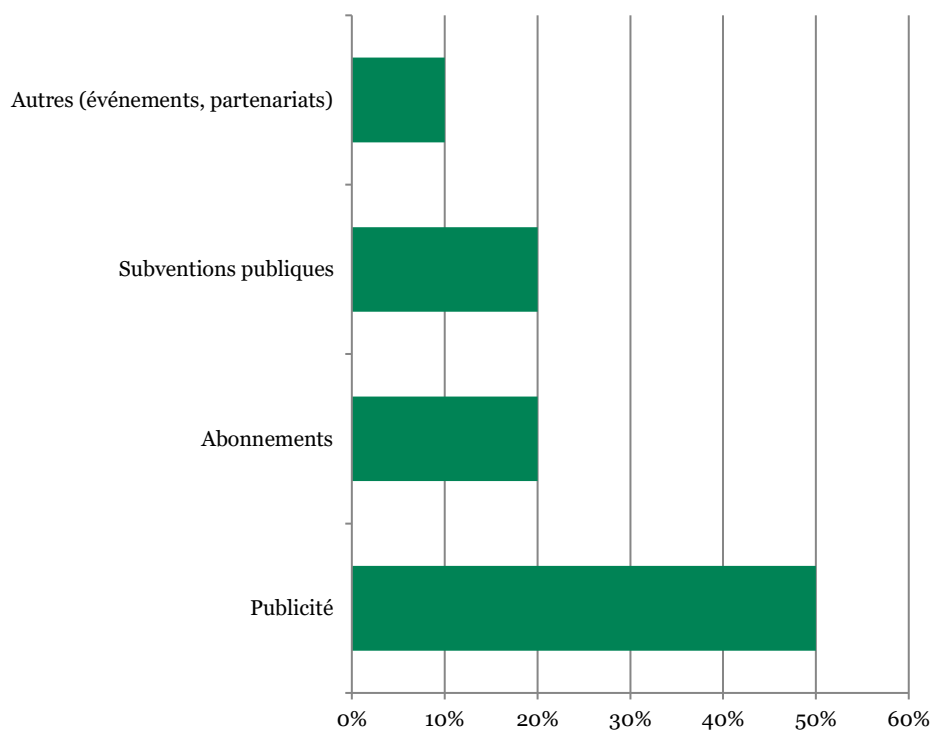
- Essor des plateformes locales et panafricaines de streaming vidéo et audio.
- Croissance du secteur des jeux vidéo et de l'animation numérique.
- Augmentation de la demande pour des contenus éducatifs et de formation en ligne.
- Potentiel de développement de hubs régionaux de production audiovisuelle.



Graphique : Répartition des types de médias au Bénin.



Graphique : Évolution du taux de pénétration internet (2015–2024).



Graphique : Répartition des revenus des médias

9. Analyse FFOM du secteur Communication & Médias

Voici une synthèse des forces, faiblesses, opportunités et menaces du secteur :



FORCES

- ▶ Paysage médiatique dynamique et pluraliste
- ▶ Forte pénétration mobile et numérique (Internet, réseaux sociaux)
- ▶ Cadre réglementaire structuré (HAAC, lois sur la communication et le numérique)
- ▶ Vivier créatif émergent dans l'audiovisuel et le digital



FAIBLESSES

- ▶ Faible monétisation des contenus numériques
- ▶ Dépendance des médias à la publicité publique
- ▶ Manque de formation spécialisée (fact-checking, datajournalisme, production digitale)
- ▶ Difficulté d'accès aux financements pour les médias indépendants



OPPORTUNITÉS

- ▶ Expansion des plateformes de contenu numérique et podcasting
- ▶ Marché croissant de la communication digitale pour les PME et les institutions
- ▶ Développement de partenariats public-privé dans la production audiovisuelle
- ▶ Exportation de contenus vers les diasporas africaines



MENACES

- ▶ Vulnérabilité face à la désinformation, cyberattaques et ingérence politique
- ▶ Baisse de confiance du public envers certains médias
- ▶ Concurrence déloyale plateformes étrangères (réseaux sociaux, géants du web)
- ▶ Volatilité des revenus publicitaires

SOURCES ET RÉFÉRENCES

Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC).
Ministère du Numérique et de la Digitalisation. Union des Professionnels des
Médias du Bénin. Rapports Freedom House, Reporters sans frontières.

17.

Services aux Entreprises



1. Introduction

Le secteur des services aux entreprises constitue un pilier stratégique pour le développement économique au Bénin. Il regroupe un ensemble d'activités spécialisées visant à soutenir le fonctionnement des entreprises : comptabilité, audit, fiscalité, gestion des ressources humaines, services informatiques, marketing, communication, logistique, sécurité privée, nettoyage industriel, centres d'appels, et externalisation de processus métier (BPO). Même s'il reste encore modeste à l'échelle régionale, le secteur est en pleine expansion grâce à la demande croissante des PME, des filiales de multinationales, des banques, des télécoms et des institutions publiques.

- Fonctions concernées : comptabilité, RH, IT, sécurité, nettoyage, BPO, marketing, communication.
- Dynamique portée par la modernisation des entreprises et l'essor du numérique.
- Croissance soutenue dans les secteurs finance, télécom, agro-industrie, énergie et santé.
- Opportunité pour positionner le Bénin comme un futur hub d'externalisation en Afrique de l'Ouest.

2. Acteurs clés et organisation du secteur

Le secteur est animé par une diversité d'acteurs, allant des cabinets traditionnels aux jeunes entreprises innovantes. Les grands groupes sont accompagnés de PME spécialisées, de startups numériques et de réseaux professionnels.

- Cabinets comptables, juridiques et fiscaux (locaux et affiliés à des réseaux internationaux).
- Agences RH, d'intérim, de recrutement et de gestion de talents.
- Entreprises de sécurité privée, de nettoyage, de logistique interne et de maintenance.
- Entreprises de services numériques (ESN), prestataires ERP, développeurs d'applications.
- Centres de contact, opérateurs BPO, et plateformes émergentes d'externalisation numérique.

3. Défis majeurs

Malgré son potentiel, le secteur rencontre plusieurs défis structurels : faible structuration, accès limité à la main-d'œuvre qualifiée, difficulté à convaincre les entreprises locales d'externaliser certaines fonctions, et manque de visibilité à l'international.

- Taille réduite du marché local, rendant les économies d'échelle difficiles.
- Faible culture de l'externalisation parmi les PME locales.
- Insuffisance de main-d'œuvre qualifiée dans les métiers technologiques et spécialisés.
- Concurrence régionale forte (Sénégal, Côte d'Ivoire, Maroc pour le BPO).
- Défaut de certification qualité et de standards professionnels élevés.

4. Opportunités d'investissement et leviers d'action

Le secteur regorge d'opportunités, tant pour les acteurs locaux que pour les investisseurs étrangers. La montée en puissance du numérique et l'ouverture croissante des entreprises béninoises créent un environnement propice au développement de solutions externalisées.

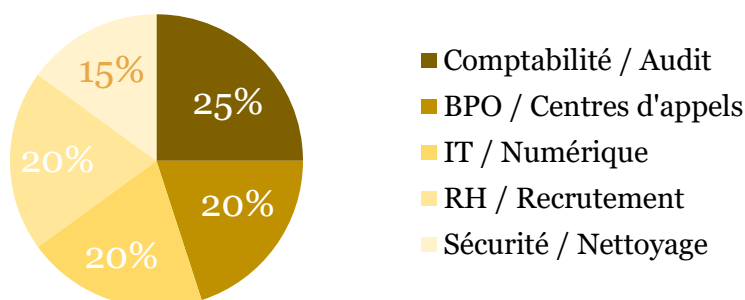
- Création de hubs d'externalisation et centres d'appels pour les marchés sous-régionaux.
- Déploiement de solutions SaaS adaptées aux PME (comptabilité, gestion RH, CRM, facturation).
- Partenariats technologiques avec des acteurs internationaux pour élever les standards de qualité.
- Développement de services spécialisés dans les secteurs prioritaires (finance, santé, agro-industrie).
- Renforcement des filières de formation pour les métiers du BPO, du numérique et des fonctions support.

5. Perspectives et recommandations

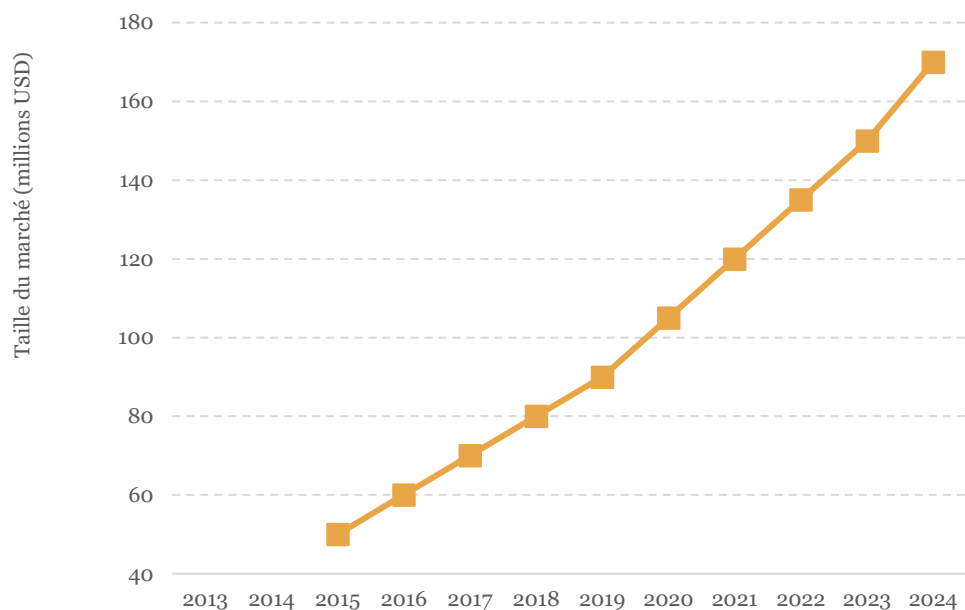
Pour maximiser le potentiel du secteur, il est essentiel de structurer l'écosystème, de renforcer les capacités locales et de développer une image attractive à l'international. Cela passe par une action coordonnée entre acteurs publics, privés et partenaires techniques

- Créer des clusters sectoriels pour mutualiser les ressources et les savoir-faire.
- Mettre en place des incitations fiscales et des mesures attractives pour les investisseurs étrangers.
- Encourager la certification qualité (ISO, normes sectorielles) pour accroître la crédibilité.
- Développer des stratégies de promotion et de marketing international pour positionner le Bénin comme hub BPO régional.
- Renforcer la digitalisation des PME pour stimuler la demande locale en services externalisés

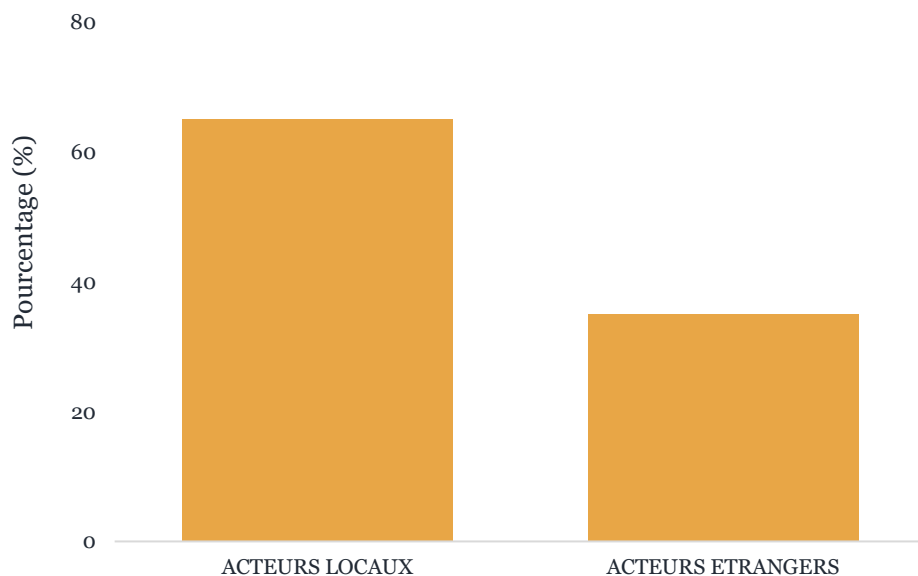
Graphiques



Graphique : Répartition du marché des services aux entreprises par type.



Graphique : Évolution estimée du marché des services aux entreprises (2015-2024).



Graphique : Part de marché : acteurs locaux vs étrangers.

8. Analyse FFOM du secteur des Services aux Entreprises

Voici une analyse synthétique des atouts et défis du secteur au Bénin :



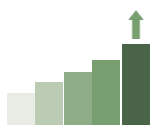
FORCES

- ▶ Marché des services en forte croissance avec une diversification progressive
- ▶ Présence croissante d'acteurs spécialisés (juridique, IT, RH, comptabilité, audit)
- ▶ Réformes favorables à l'entrepreneuriat et au climat des affaires (APIEx, guichet unique, e-services fiscaux)
- ▶ Développement de zones d'activités économiques et incubateurs (Sèmè City, GDIZ)



FAIBLESSES

- ▶ Faible densité de prestataires qualifiés en dehors des centres urbains
- ▶ Informalité persistante dans les prestations logistiques, de sécurité, de nettoyage
- ▶ Accès au financement limité pour les jeunes entreprises de services
- ▶ Insuffisance de normes et certifications (ISO, conformité sectorielle)



OPPORTUNITÉS

- ▶ Externalisation croissante des fonctions support dans les PME (comptabilité, RH, marketing digital)
- ▶ Demande accrue en services numériques, cyber sécurité, data, cloud et conseil ESG
- ▶ Partenariats Sud-Sud pour la sous-traitance offshore (BPO, call centers, etc.)
- ▶ Accompagnement des projets PPP, audit-conseil, due diligence pour les IDE



MENACES

- Concurrence régionale (Abidjan, Accra, Dakar) pour les grands contrats
- Fuite des talents vers les pays voisins mieux dotés
- Faiblesse des commandes publiques en services spécialisés
- Volatilité de la demande dans certains segments (événementiel, formation continue)

SOURCES ET RÉFÉRENCES

Ministère de l'Industrie et du Commerce, APIEX.

Études Banque mondiale, Banque Africaine de Développement (BAD) sur les services et le BPO en Afrique de l'Ouest.

Rapports sectoriels béninois, organisations patronales, unions professionnelles.

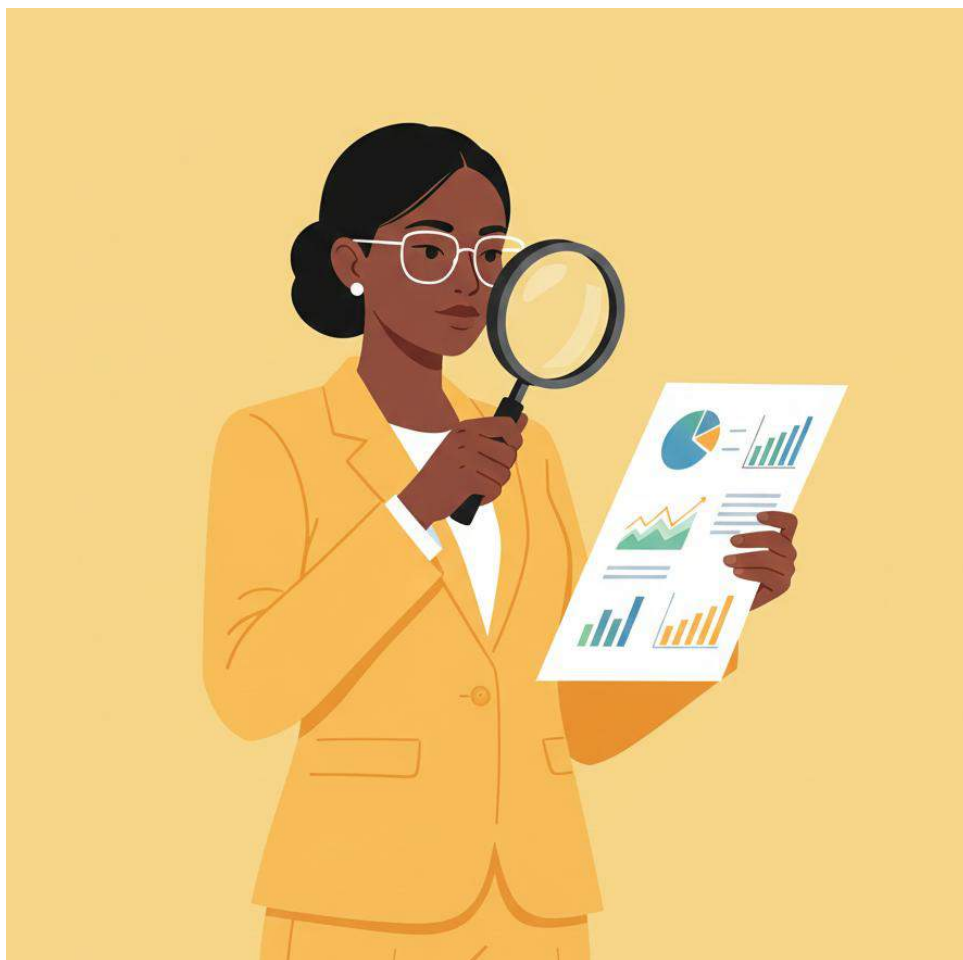
PARTIE III



Analyse de l'attractivité du Bénin : point de vue du secteur privé

Dans le cadre de l'élaboration d'un Livre blanc sur l'investissement au Bénin à destination des entreprises de l'Union européenne, une enquête qualitative a été menée auprès de plusieurs entreprises européennes et béninoises déjà implantées ou intéressées par le marché béninois. L'objectif de cette consultation était de recueillir leurs perceptions sur les atouts, les obstacles, les attentes institutionnelles, les contraintes opérationnelles, ainsi que leurs recommandations pour renforcer l'attractivité du pays.

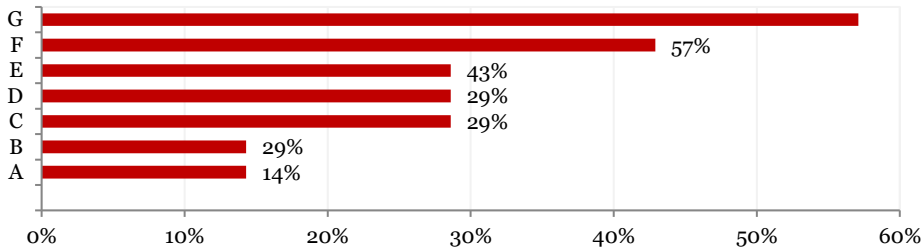
L'analyse qui suit présente une synthèse structurée des principaux enseignements issus de ces entretiens, en mettant en lumière les tendances majoritaires, les points de convergence ou de divergence, ainsi que les suggestions concrètes formulées par les acteurs interrogés. Cette analyse permettra d'alimenter une réflexion stratégique sur l'amélioration du climat des affaires au Bénin et de mieux orienter les actions de plaidoyer et de réforme.



1. ANALYSE QUALITATIVE DES DONNÉES RECUEILLIES AUPRÈS DES INVESTISSEURS/ENTREPRENEURS EUROPÉENS

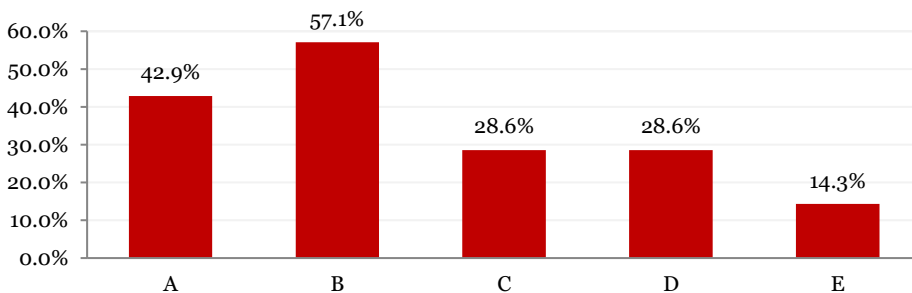
1.1. Atouts principaux du Bénin pour un investisseur étranger

- A. Accessibilité des décideurs, clarté des institutions et programmes de soutien
- B. Environnement des affaires stable et fiscalité maîtrisée
- C. Sécurité, écoute et soutien des autorités
- D. Grands projets d'infrastructure et développement du port et du tourisme
- E. Main d'œuvre qualifiée et abordable
- F. Code des investissements, facilité de création d'entreprise
- G. Climat social et sécuritaire globalement favorable



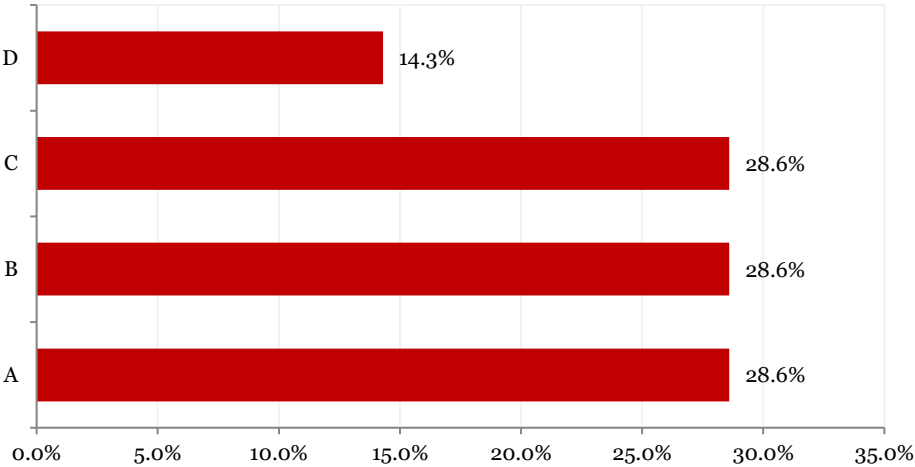
1.2. Facteurs les plus handicapants

- A. Lenteurs administratives et bureaucratie
- B. Pression fiscale, complexité ou inéquité du système fiscal
- C. Faible taille du marché / difficultés à accéder au marché
- D. Manque de données fiables / base d'informations sur les entreprises
- E. Monopole de certains prestataires / réglementation rigide



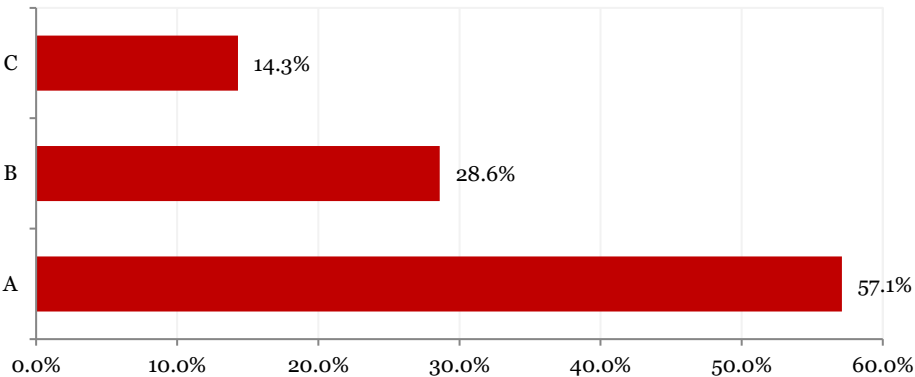
1.3. Contraintes à l'investissement ou à l'exploitation

- A. Manque de main-d'œuvre qualifiée dans certains secteurs (tech, industrie)
- B. Corruption et incertitudes géopolitiques
- C. Pression fiscale injuste / interprétations arbitraires des textes
- D. Logistique insuffisante, matériel obsolète



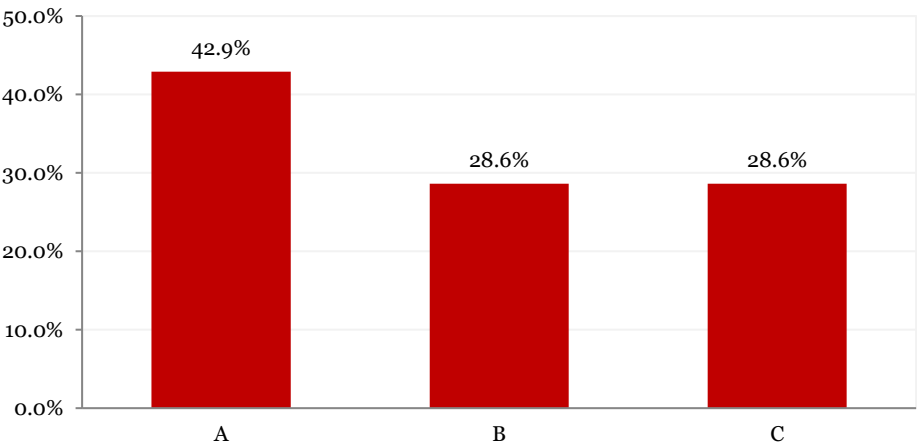
1.4. Relations avec les institutions béninoises (APIEX, DGI, douanes, justice)

- A. Bonnes ou très bonnes
- B. Évaluation mitigée ou lenteurs
- C. Mauvaise perception (DGI, justice biaisée)



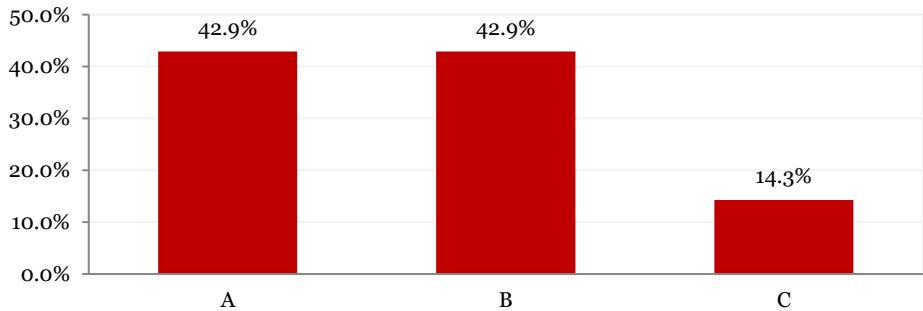
1.5. Attentes vis-à-vis des chambres de commerce (cci bénin, eurocham)

- A. Facilitation des rencontres et plaidoyer/lobbying
- B. Transmission des préoccupations aux institutions
- C. Aucune attente spécifique / pas d'appui espéré



1.6. Perception des partenaires béninois

- A. Dynamiques, motivés, accueillants
- B. Manque d'organisation, fiabilité, vision court terme
- C. Méfiance



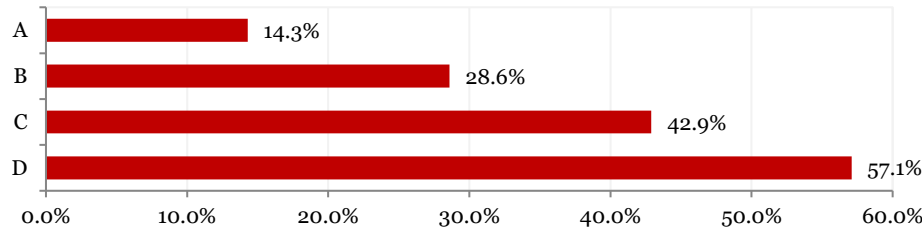
1.7. Conflits culturels ou professionnels

OUI / PARFOIS : 43%

NON : 57%

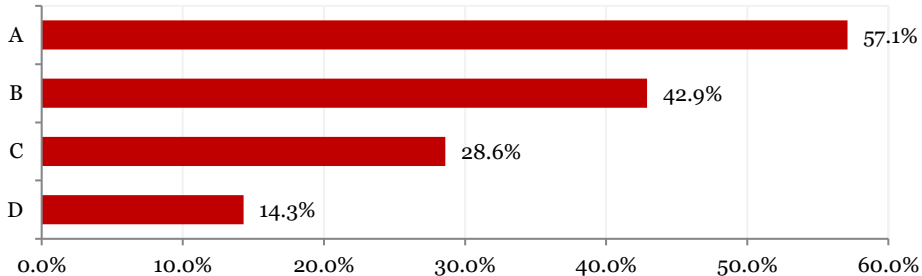
1.8. Réformes jugées prioritaires

- A. Libéralisation du marché et ouverture à la concurrence
- B. Réforme du régime fiscal des PME et des visas
- C. Amélioration du climat des affaires et de la lisibilité
- D. Réformes fiscales (baisse des impôts, clarté, équité)



1.9. Secteurs les plus prometteurs d'ici 2030

- A. Agriculture, agro-industrie, transformation locale
- B. Digital / Tech / ICC
- C. Hôtellerie / Tourisme / BTP
- D. Industries et services



1.10. Difficultés à rapatrier les bénéfices / dividendes

NON/PAS ENCORE : 86% OUI / CONTRÔLE STRICT : 14%

1.11. Recommandation du bénin à d'autres investisseurs européens

OUI (avec nuances et précautions) : 86% NON : 14%

2. ANALYSE QUALITATIVE DES DONNÉES RECUEILLIES AUPRÈS DES INVESTISSEURS/ENTREPRENEURS BÉNINOIS.

2.1. Secteurs d'investissement les plus attendus

Les acteurs béninois identifient plusieurs secteurs prioritaires :

A. AGRO-INDUSTRIE ET TRANSFORMATION AGRICOLE :

Potentiel sous-exploité, forte valeur ajoutée

B. ÉNERGIES RENOUVELABLES :

Besoin en solaire, biogaz, mini-réseaux surtout en zones rurales

C. ÉCONOMIE NUMÉRIQUE :

Modernisation des services publics, inclusion financière, datacenters

D. INFRASTRUCTURE LOGISTIQUE ET PORTUAIRE :

Port de Cotonou, zones industrielles, logistique intelligente

E. TOURISME DURABLE ET CULTUREL :

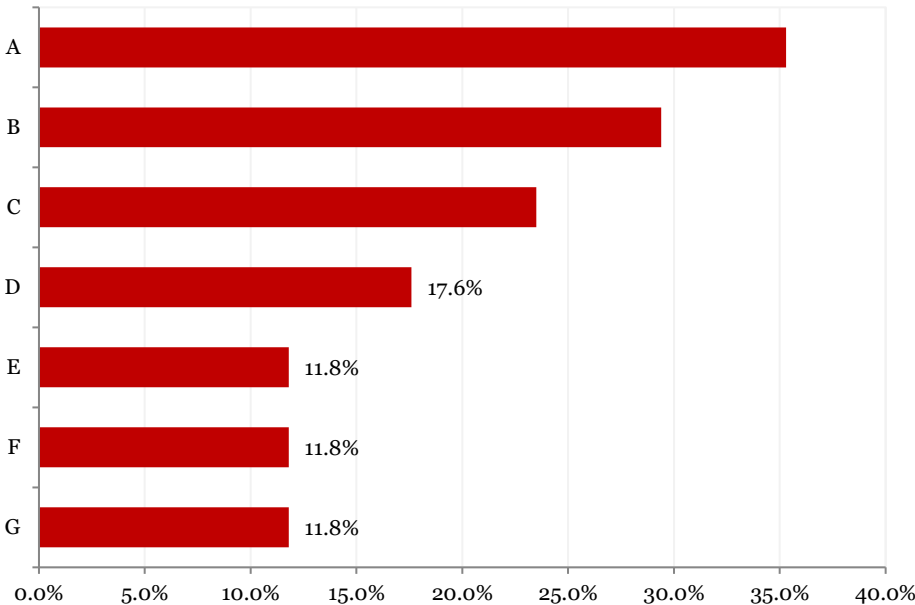
Valorisation du patrimoine historique et naturel

F. SANTÉ ET ÉDUCATION :

Forte demande liée à la croissance démographique

G. INDUSTRIE DE TRANSFORMATION, SERVICES

L'agriculture, l'énergie et le numérique sont les secteurs les plus fréquemment cités comme prioritaires pour l'investissement européen.

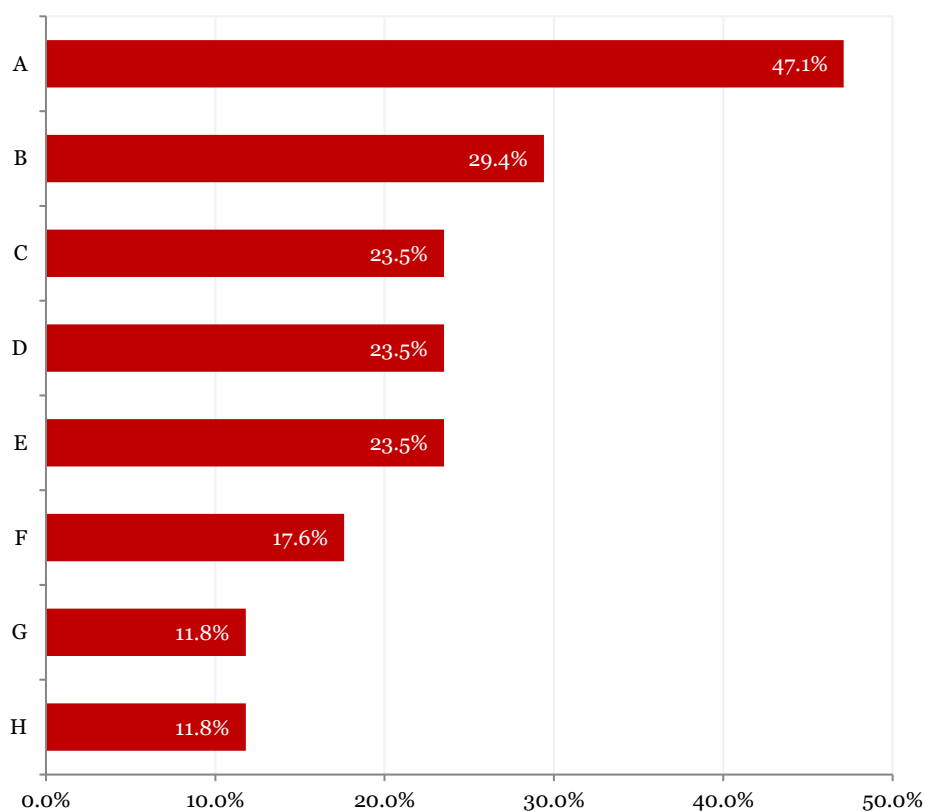


2.2. Principaux obstacles à l'investissement étranger

Les défis identifiés sont récurrents et préoccupants :

- A. Lenteurs administratives et complexité des procédures : frein au démarrage et à la croissance.
- B. Foncier non sécurisé ou difficilement mobilisable : notamment dans les zones industrielles et agricoles.
- C. Fiscalité lourde ou imprévisible : notamment les taux d'imposition jugés dissuasifs.
- D. Manque de compétences locales techniques ou managériales
- E. Accès difficile aux financements, avec des taux d'intérêt bancaires jugés trop élevés.
- F. Instabilité ou imprévisibilité réglementaire
- G. Taille réduite du marché intérieur
- H. Méconnaissance du pays par les étrangers

Le triptyque procédures – fiscalité – financement représente le principal frein à l'investissement perçu par les acteurs béninois.



2.3. Qualité du partenariat avec les entreprises européennes

BONNE VOIRE EXCELLENTE :

Reconnaissance de l'expertise, de la rigueur et des standards européens

MOYENNE OU PERFECTIBLE :

- Manque d'engagement
- Projets trop standardisés
- Perception d'un certain désintérêt pour les PME béninoises

FAIBLE VOIRE INEXISTANTE

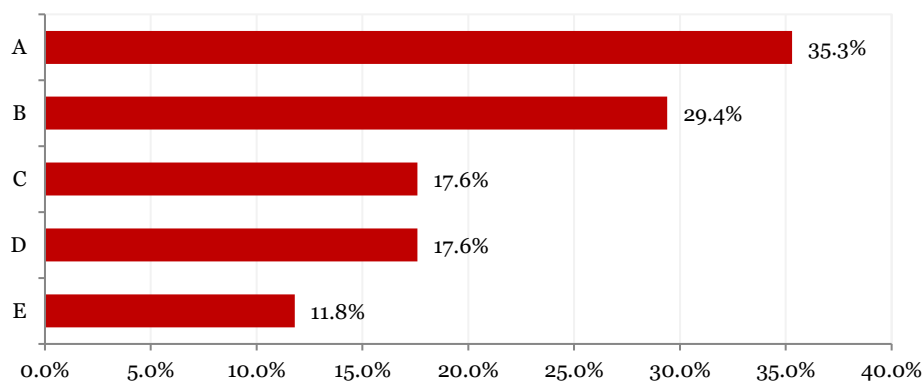
- 60 % des répondants qualifient positivement les partenariats, mais des progrès sont attendus en termes de souplesse, communication et inclusion locale.

2.4. Attentes envers les partenaires européens

Les attentes sont nombreuses, mais plusieurs lignes fortes émergent :

- Co-développement, transfert de compétences, soutien long terme
- Intégration des PME béninoises dans les chaînes de valeur
- Appui technique, financier et logistique
- Investissement dans les secteurs structurants et porteurs (agro, énergie, numérique)
- Structuration des écosystèmes (incubateurs, clusters, etc.)

Les acteurs béninois attendent une approche partenariale équilibrée, tournée vers le long terme et le renforcement des capacités locales.



2.5. Évaluation de l'appui institutionnel (APIEX, CCI, DGI...)

L'APIEx est perçue comme la plus proactive, mais des efforts sont attendus pour une meilleure coordination interinstitutionnelle et un suivi post-investissement renforcé.

2.6. Appuis supplémentaires attendus

- Appui financier et accès à la liquidité à long terme
- Appui technique et à la certification qualité/normes
- Intégration dans les plateformes européennes et les délégations
- Meilleure communication et information stratégique

Les besoins prioritaires sont l'accès au financement adapté, le renforcement des capacités et la reconnaissance institutionnelle.

2.7. Leviers à actionner pour améliorer la fluidité de l'investissement

- Simplification/digitalisation des procédures
- Accès au foncier sécurisé
- Stabilité du cadre fiscal et réglementaire
- Développement d'instruments financiers innovants
- Renforcement de la coordination État-institutions-privé

La fluidité repose sur une meilleure prévisibilité, efficacité administrative, et une offre financière adaptée au risque local.

2.8. Conflits ou incompréhensions culturelles avec partenaires étrangers

Le choc culturel existe mais reste gérable si les partenariats sont bien construits et dans la durée.

2.9. Avantages comparatifs du Bénin à mieux mettre en avant

- Stabilité politique et institutionnelle
- Position stratégique et port de Cotonou
- Population jeune et dynamique
- Volonté de réforme et ouverture au secteur privé
- Qualité de vie / Paix sociale

Le Bénin est perçu comme un pays stable et stratégique, mais encore sous-exploité en tant que destination d'investissement.

2.10. Cadre actuel et sécurisation des capitaux

Le cadre est juridiquement sécurisé, mais la pratique quotidienne (justice, délais, transparence) limite la pleine confiance des investisseurs.

3. RÉSUMÉ : ANALYSE TRANSVERSALE

THÉMATIQUE	PERCEPTION DES ACTEURS BÉNINOIS	PERCEPTION DES ACTEURS EUROPÉENS	ÉCARTS / REMARQUES
 Secteurs prioritaires d'investissement	▪ Agro-industrie ▪ Énergie ▪ Numérique ▪ Logistique ▪ Education /Santé ▪ Tourisme	▪ Énergie ▪ Santé ▪ Education ▪ BTP ▪ Transformation ▪ Agro-industrie	Forte convergence sur énergie, santé, éducation ; les Européens insistent plus sur BTP /Transport
 Obstacles à l'investissement	▪ Lenteurs administratives ▪ Fiscalité ▪ Foncier ▪ Financement ▪ Manque de RH qualifiées	▪ Lourdeur administrative ▪ Manque de confiance ▪ Faible soutien bancaire ▪ Inadéquation des procédures	Consensus fort sur les défis administratifs et financiers ; les Béninois ajoutent les compétences locales
 Qualité du partenariat	Plutôt bonne, mais jugée parfois distante ou peu flexible	Excellente pour certains, mais manque d'ancrage local, vision trop standardisée	Les deux côtés reconnaissent la qualité mais pointent un besoin de meilleure contextualisation



Attentes vis-à-vis des investisseurs européens

- Co-développement, transfert de compétences
- Inclusion des PME locales, financement patient
- Transfert technologique
- Partage de risques
- Co-construction

Attentes mutuelles :
besoin de modèles
plus équilibrés, moins
descendants



Appui institutionnel (APIEx, CCI, etc.)

APIEx perçue comme
moteur, autres
institutions jugées
inégaux ou peu visibles

Amélioration en
cours, mais
perception d'un
manque de
cohérence entre
institutions

Les deux
expriment des
attentes fortes sur
la structuration et
la réactivité
institutionnelle



Appuis supplémentaire s attendus

- Financement adapté
- Certification qualité
- Intégration dans les plateformes européennes
- Accès à des financements
- Appui institutionnel,
- Réduction des risques

Forte
convergence:
priorité au
financement
patient et à
l'assistance
technique



Leviers à activer pour fluidifier l'investissement

- Simplification /digitalisation des procédures
- Sécurité foncière
- Stabilité fiscale
- Révision du système bancaire
- Allègement des procédures
- PPP innovants

Alignement global sur les réformes structurelles nécessaires



Frictions culturelles ou de compréhension

Expériences mixtes : oui pour certains, non pour d'autres

Oui pour la majorité : perception d'un manque d'alignement ou de transparence

Choc culturel reconnu des deux côtés, mais jugé surmontable avec plus de dialogue



Avantages comparatifs du Bénin

- Stabilité politique
- Position géographique
- Jeunesse
- Port
- Volonté de réforme
- Taille du marché
- Stabilité
- Rôle de hub logistique
- Classe moyenne naissante

Forte convergence sur les points forts structurels du pays



Sécurisation des capitaux et rentabilité

Cadre juridiquement sécurisé mais lenteurs judiciaires /incertitudes fiscales

- Risque institutionnel à long terme
- Problème de prévisibilité

Les Béninois insistent sur la solidité théorique, les Européens sur la fragilité pratique

Points saillants des résultats du sondage



Convergences fortes sur les secteurs porteurs, les obstacles, les besoins d'appui, les avantages du Bénin, et les réformes à entreprendre.



Écarts notables sur la perception de l'environnement institutionnel et la qualité du partenariat, souvent liée à des écarts culturels ou de méthode.



Enjeux majeurs partagés : sécurisation du cadre, adaptation des modèles d'investissement, fluidité des processus, inclusion locale et montée en compétences.

4. CADRE D'ÉCHANGES EUROCHAM BÉNIN – ADMINISTRATION BÉNINOISE

Dans le cadre de la mise en œuvre de son plan de travail pour l'année 2025, le Programme d'Appui à la Compétitivité et à l'Exportation du Bénin (PACED) a organisé, le 31 octobre 2025, un dialogue de haut niveau entre les adhérents d'Eurocham Bénin et les autorités béninoises.

L'activité, visait à renforcer le partenariat public-privé et à consolider le cadre de concertation sur l'amélioration de l'environnement des affaires au Bénin.



Une forte mobilisation des parties prenantes

Plus d'une vingtaine d'entreprises européennes membres d'Eurocham tous secteurs confondus ont pris part à cette rencontre.

Du côté béninois, la haute administration était valablement représentée par des responsables issus de plusieurs institutions clés, notamment :

- la Direction Générale des Impôts (DGI),
- la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects (DGDDI),
- la Direction de l'Immigration et de l'Émigration,
- la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCI Bénin),
- le Tribunal de Commerce de Cotonou,
- l'Agence de Promotion des Investissements et des Exportations (APIEx),
- l'Agence de Développement des Petites et Moyennes Entreprises (ADPME),
- et l'Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE).



La journée s'est articulée autour de trois grands temps forts :

1. Présentation de la version synthétique du Livre blanc de l'Investissement au Bénin, exposant les principaux constats et recommandations sectorielles.
2. Travaux de groupe thématiques, organisés autour des fiches sectorielles du Livre blanc, afin de recueillir les observations, priorités et propositions d'actions des participants ;
3. Échanges à bâtons rompus entre les représentants du secteur privé européen et les institutions béninoises, centrés sur des problématiques clés citées dans les tableaux suivants.

5. PROPOSITIONS DU SECTEUR PRIVÉ POUR L'AMÉLIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES

CATÉG.	SECTEURS CONCERNÉS	CHALLENGES	SOLUTIONS PROPOSÉES
Energie 	Industrie Hôtellerie	Le coût de l'énergie.	Envisager une tarification en heures pleines/heures creuses.
Démarches administratives 	Tous les secteurs	Simplification administrative.	Dématérialisation complète de la procédure Trésor Public de demande de change à la banque.
	Tous les secteurs	Le dépôt d'un dossier physique à la direction départementale des impôts de l'Atlantique Littorale pour la création d'entreprise.	Supprimer l'étape du dépôt physique des dossiers.
	Tous les secteurs	La difficulté de compréhension et de mise en place de nouvelles dispositions.	Mettre à la disposition des entreprises des interlocuteurs au sein des administrations pour répondre aux préoccupations de façon concrète et technique.

CATÉG.	SECTEURS CONCERNÉS	CHALLENGES	SOLUTIONS PROPOSÉES
Financement 	Tous les secteurs	Problème de financement des PME.	Système de garantie assuré par la Caisse des Dépôts et des Consignations avec des tickets d'entrée adaptés au PME.
	Tous les secteurs	La trésorerie des entreprises, particulièrement celles opérant dans les marchés publics, est fragilisée par des retards de paiement, bien au-delà des 60 jours réglementaires, ainsi que par la détection tardive d'erreurs sur les factures et décomptes.	Intégrer la correction des erreurs mineures dans le décompte suivant afin d'éviter le blocage du paiement.
	Entreprises du BTP	Problèmes de trésorerie.	Accorder une avance de démarrage plus importante versée en deux fois.
Immigration 	Tous les secteurs	Lourdeur des démarches administratives pour l'obtention des titres de séjour.	Simplifier les démarches.
Sécurité sociale 	Tous les secteurs	Lourdeur des processus administratifs à la CNSS.	Améliorer la digitalisation des processus à la CNSS.

5. PROPOSITIONS DU SECTEUR PRIVÉ POUR L'AMÉLIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES

CATÉG.	SECTEURS CONCERNÉS	CHALLENGES	SOLUTIONS PROPOSÉES
Fiscalité 	Tous les secteurs	La difficulté dans le traitement de la TVA.	Envisager une solution de remboursement de crédits de TVA.
	Commerce	Les abattements de taxes douanières.	Rendre disponible la liste des produits bénéficiant d'un abattement à l'importation.
	Tourisme	Le taux de la TVA est pénalisant pour les hôteliers-restaurateurs.	Dissocier les deux activités au sein d'une même entreprise pour bénéficier du taux réduit de 5% sur l'activité de restauration.
	Tous les secteurs	Règlement des différends par la commission des impôts.	Différer l'enrôlement des décisions ou propositions de rectification de la DGI jusqu'à l'avis de la commission des impôts.

CATÉG.	SECTEURS CONCERNÉS	CHALLENGES	SOLUTIONS PROPOSÉES
Fiscalité 	Tous les secteurs	Cumul des contrôles fiscaux.	Développer un mécanisme de catégorisation des entreprises visant à encourager la conformité fiscale en accordant une flexibilité accrue aux entreprises respectant leurs obligations fiscales.
	Tous les secteurs	Taxation des mesures de RSE (crèche, salles de sport) bien qu'elles n'engendrent pas de ressources pour l'entreprise.	Allègements fiscaux pour inciter les démarches RSE.
	Tous les secteurs	Impôts sur les résultats : une société avec un associé unique est taxée de 30% sur le résultat et de nouveau de 5 ou 10% alors même qu'aucun dividende n'est versé.	Supprimer cette taxation pour encourager l'entreprise à réinvestir dans l'entreprise.

CONCLUSION

Ce Livre blanc offre une lecture structurée et approfondie de l'environnement d'investissement au Bénin. À travers une première partie consacrée à douze fiches transversales, il dresse un panorama global du pays, mettant en perspective ses fondamentaux économiques, institutionnels et sociaux, ainsi que les réformes engagées pour moderniser l'action publique, renforcer la sécurité juridique et améliorer le climat des affaires. Cette approche permet aux investisseurs de disposer d'une compréhension claire et contextualisée des déterminants clés de l'attractivité du Bénin.

La deuxième partie, dédiée à l'analyse de dix-sept secteurs d'activités, met en évidence la diversité et la complémentarité des opportunités d'investissement. Elle souligne le potentiel de croissance de secteurs traditionnels tels que l'agriculture, l'élevage ou le commerce, tout en identifiant des relais de développement dans des domaines émergents comme l'agro-industrie, les énergies renouvelables, le numérique ou le tourisme. Cette analyse sectorielle illustre la capacité du Bénin à accueillir des projets à forte valeur ajoutée, tant pour le marché national que régional.

Enfin, la troisième partie, nourrie par les contributions d'entreprises européennes et béninoises, apporte un regard opérationnel et pragmatique sur l'attractivité du pays. Elle met en lumière les progrès significatifs réalisés ces dernières années, tout en proposant un diagnostic réaliste fondé sur des retours d'expérience concrets, des attentes clairement exprimées et des recommandations opérationnelles. Si les atouts structurels du Bénin – position géographique stratégique, réformes économiques, cadre monétaire stable, opportunités sectorielles et sécurité juridique – constituent des leviers d'attractivité indéniables, les entreprises consultées soulignent également la persistance de défis institutionnels, réglementaires et opérationnels.

L'identification de ces enjeux ouvre autant de perspectives d'amélioration pour renforcer la compétitivité et la lisibilité du cadre d'investissement. Ce Livre blanc se positionne ainsi comme un outil de dialogue et d'aide à la décision, notamment pour les investisseurs européens désireux de mieux appréhender l'environnement économique béninois.

Conçu comme un document évolutif, il a vocation à être régulièrement actualisé afin de refléter les évolutions du contexte et d'accompagner durablement le positionnement du Bénin comme une destination d'investissement attractive, fiable et compétitive en Afrique de l'Ouest.

Eurocham s'engage à poursuivre son action de plaidoyer en faveur de l'amélioration du climat des affaires pour le secteur privé européen, en adoptant une approche proactive dans le dialogue public-privé et en accompagnant les autorités publiques engagées dans une dynamique de réforme continue.

REMERCIEMENTS

Cette première édition du Livre blanc s'inscrit dans la volonté de la Chambre de commerce européenne du Bénin de mettre à la disposition des acteurs économiques européens, d'aujourd'hui et de demain, un outil de référence à la fois informatif sur les secteurs porteurs de l'économie béninoise et utile au plaidoyer en faveur d'une plus grande fluidité des échanges économiques.

Sa réalisation a été rendue possible grâce à la collaboration étroite et constructive de plusieurs acteurs, dont l'engagement et la contribution méritent d'être tout particulièrement salués. Nous adressons ainsi nos sincères remerciements à :

- Monsieur Stéphane MUND, Ambassadeur de l'Union européenne près le Bénin et l'ensemble de la délégation de l'Union européenne pour avoir soutenu ce projet ;
- Les membres du réseau Eurocham en général et le Comité exécutif en particulier pour leur constante mobilisation à l'occasion des nombreuses sollicitations liées au processus d'élaboration du Livre blanc ;
- Les institutions béninoises d'appui au secteur privé, notamment la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCI du Bénin), le Conseil des Investisseurs Privés du Bénin (CIPB), l'Agence de Développement des Petites et Moyennes Entreprises (ADPME), l'Agence de promotion des Investissements et des Exportations (APIEx) et le Conseil National du Patronat du Bénin (CNP Bénin)
- Nous adressons des remerciements particuliers aux participants à l'atelier de validation des thématiques transversales et sectorielles du 31 octobre 2025.

Que toutes celles et tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de cette première édition reçoivent ici l'expression renouvelée de notre profonde reconnaissance.



Eurocham Bénin

+229 01 91 68 21 21
info@eurochambenin.com

www.eurochambenin.com